

**Portrait statistique
de la population avec incapacité**

**— Région de la Mauricie et
du Centre-du-Québec —
2003**

■ Rédaction

Direction de la recherche, du développement et des programmes
Lucie Dugas, conseillère à l'évaluation
Isabelle Émond, conseillère à l'évaluation
Lucie Sarrazin, technicienne en statistiques

■ Collaboration

Direction de la recherche, du développement et des programmes
Lise Fillion, agente de secrétariat

Direction des communications
Isabelle Gagnon, agente d'information
Micheline Thibault, agente d'information

Ont participé aux premières ébauches du projet

Direction de la recherche, du développement et des programmes
Sandra Ayotte, technicienne en statistiques
Geneviève Blain, conseillère à l'évaluation
Ourdia Naïdji, conseillère à l'évaluation

Direction des bureaux régionaux
Djamila Benabdelkader, responsable régionale, OPHQ Montréal
Anne Falcimaigne, responsable régionale, OPHQ Laval

Institut de la statistique du Québec, Direction Santé Québec

Nathalie Audet, agente de recherche
Brigitte Beauvais, agente de recherche
Jocelyne Camirand, coordonnatrice de l'EQLA
Rébecca Tremblay, statisticienne

■ Sous la direction de

Suzanne Doré, coordonnatrice de l'équipe de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, du développement et des programmes

■ Approuvé par

Anne Hébert, directrice adjointe de la recherche, du développement et des programmes

■ Le 20 octobre 2003

(DRDP-1134)

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES SIGLES ET SIGNES CONVENTIONNELS	XIII
INTRODUCTION	1
DÉFINITION DE L'INCAPACITÉ	3
MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES	5
CHAPITRE 1 - PRÉVALENCE DES INCAPACITÉS ET DES SITUATIONS DE HANDICAP	13
CHAPITRE 2 - ÉTAT DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE	23
CHAPITRE 3 - PROFIL LINGUISTIQUE ET CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES	27
CHAPITRE 4 - RESSOURCES ÉCONOMIQUES.....	33
CHAPITRE 5 - RESSOURCES FAMILIALES ET RELATIONS SOCIALES	59
CHAPITRE 6 - ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE.....	69
CHAPITRE 7 - UTILISATION D'AIDES TECHNIQUES	73
CHAPITRE 8 - RESSOURCES RÉSIDENTIELLES	77
CHAPITRE 9 - DÉPLACEMENTS ET TRANSPORT	79
CHAPITRE 10 - SCOLARISATION ET SERVICES ÉDUCATIFS.....	89
CHAPITRE 11 - VIE ACTIVE ET PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	103
CHAPITRE 12 - PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET DE LOISIR	109
CONCLUSION	113
ANNEXE 1 - DÉFINITION DES TYPES D'INCAPACITÉ	115
ANNEXE 2 - DÉFINITION DES CATÉGORIES DE L'INDICE DE DÉSAVANTAGE LIÉ À L'INCAPACITÉ	117
ANNEXE 3 - CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC	119
ANNEXE 4 - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES DE CLSC DE LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC	121
ESTIMATIONS DE POPULATION POUR LA MAURICIE	123
ANNEXE 5 - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003.....	125
ANNEXE 5A - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003 SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	127
ANNEXE 5B - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003 SELON LA NATURE DE L'INCAPACITÉ	129
ANNEXE 5C - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003 SELON LA GRAVITÉ.....	131
ANNEXE 6 - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010	133
ANNEXE 6A - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010 SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	135
ANNEXE 6B - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010 SELON LA NATURE DE L'INCAPACITÉ	137
ANNEXE 6C - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010 SELON LA GRAVITÉ.....	139

ESTIMATIONS DE POPULATION POUR LE CENTRE-DU-QUÉBEC.....	141
ANNEXE 7 - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003.....	143
ANNEXE 7A - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003 SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	145
ANNEXE 7B - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003 SELON LA NATURE DE L'INCAPACITÉ	147
ANNEXE 7C - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2003 SELON LA GRAVITÉ.....	149
ANNEXE 8 - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010	151
ANNEXE 8A - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010 SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	153
ANNEXE 8B - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010 SELON LA NATURE DE L'INCAPACITÉ	155
ANNEXE 8C - ESTIMATIONS DE POPULATION POUR 2010 SELON LA GRAVITÉ.....	157
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	159

Liste des tableaux

1. Taux d'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus vivant au sein des ménages, 1998	15
2. Taux d'incapacité selon la nature de l'incapacité, population de 15 ans et plus, 1998.....	16
3. Répartition selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	17
4. Nombre d'incapacités selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	17
5. Répartition selon le niveau de gravité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	18
6. Indice de désavantage lié à l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	19
7. Proportion d'enfants inscrits à l'allocation pour enfant handicapé selon la déficience et l'année, Mauricie, 1998 à 2001.....	20
8. Proportion d'enfants inscrits à l'allocation pour enfant handicapé selon la déficience et l'année, Centre-du-Québec, 1998 à 2001.....	21
9. Perception de l'état de santé comme étant moyen ou mauvais selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998	24
10. Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998	25
11. Proportion de personnes vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998	43
12. Perception de la situation financière comme étant pauvre ou très pauvre selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998.....	51
13. Dépenses occasionnées par l'incapacité selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	54
14. Demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	55
15. Raisons de l'absence de demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées, population de 15 ans et plus avec incapacité n'ayant pas fait de demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées, 1998	55
16. Obtention de prestations, de pensions ou d'aide financière selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	57
17. État matrimonial de fait selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	63
18. Niveau faible à l'indice de soutien social selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998.....	67
19. Personnes insatisfaites de leur vie sociale selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998.....	68
20. Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	70

21. Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	70
22. Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	71
23. Taux global d'utilisation d'aides techniques selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	74
24. Taux global d'utilisation d'aides techniques selon la nature de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	74
25. Mode d'habitation selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	78
26. Fréquence hebdomadaire des déplacements locaux (trajets de moins de 80 km) selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité non confinée à la demeure, 1998	81
27. Quelques caractéristiques sur le transport adapté de la Mauricie et de l'ensemble du Québec, 2000.....	84
28. Proportion de déplacements en transport adapté effectués par type de déplacement (transport régulier) pour la Mauricie et l'ensemble du Québec, 2000.....	85
29. Quelques caractéristiques sur le transport adapté du Centre-du-Québec et de l'ensemble du Québec, 2000	86
30. Proportion de déplacements en transport adapté effectués par type de déplacement (transport régulier) pour le Centre-du-Québec et l'ensemble du Québec, 2000.....	87
31. Évolution du nombre d'enfants handicapés intégrés en service de garde selon l'année pour la Mauricie et l'ensemble du Québec, 1999 à 2001.....	91
32. Évolution du nombre d'enfants handicapés intégrés en service de garde selon l'année pour le Centre-du-Québec et l'ensemble du Québec, 1999 à 2001.....	92
33. Évolution de l'effectif scolaire des élèves handicapés et de l'effectif scolaire total selon le niveau scolaire et l'année, secteur public, Mauricie, 2000 à 2002	93
34. Répartition des élèves handicapés selon le niveau scolaire, le type de regroupement scolaire et l'année, secteur public, Mauricie, 2000 à 2002.....	93
35. Évolution de la proportion des élèves handicapés selon le type de déficience et l'année, niveaux primaire et secondaire, secteur public, Mauricie, 2000 à 2002.....	94
36. Évolution de l'effectif scolaire des élèves handicapés et de l'effectif scolaire total selon le niveau scolaire et l'année, secteur public, Centre-du-Québec, 2000 à 2002	95
37. Répartition des élèves handicapés selon le niveau scolaire, le type de regroupement scolaire et l'année, secteur public, Centre-du-Québec, 2000 à 2002.....	95
38. Évolution de la proportion des élèves handicapés selon le type de déficience et l'année, niveaux primaire et secondaire, secteur public, Centre-du-Québec, 2000 à 2002	96
39. Taux de diplomation selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 à 64 ans, 1998	101
40. Statut d'activité habituel selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	105
41. Nombre d'heures de travail total par semaine selon la présence d'une incapacité, population de 15 à 64 ans, 1998	106

42. Pratique d'activités physiques de loisir selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	110
43. Pratique d'activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998.....	111
44. Pratique d'activités de loisir autres que les activités physiques selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	112

Liste des figures

A. Modèle conceptuel de l'OMS (1980)	3
1. Indice de désavantage lié à l'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	19
2. Perception de l'état de santé, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	24
3. Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, 1998.....	25
4. Perception de la santé mentale, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	26
5. Perception de la santé mentale selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	26
6. Connaissance des langues, population avec incapacité, 1996.....	28
7. Connaissance des langues selon la présence d'une incapacité, Mauricie, 1996	28
8. Connaissance des langues selon la présence d'une incapacité, Centre-du-Québec, 1996	29
9. Personnes avec incapacité ayant un statut d'immigrant ou une origine ethnique autre que française ou britannique, 1996	30
10. Statut d'immigrant et origine ethnique autre que française ou britannique selon la présence d'une incapacité, Mauricie, 1996.....	30
11. Statut d'immigrant et origine ethnique autre que française ou britannique selon la présence d'une incapacité, Centre-du-Québec, 1996	31
12. Personnes avec incapacité ayant une origine ethnique autre que française ou britannique, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996	32
13. Personnes avec incapacité ayant une origine ethnique autre que française ou britannique, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996	32
14. Revenu total moyen des personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le sexe, 1996.....	36
15. Revenu total moyen des personnes de 15 ans et plus selon la présence d'une incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1996	36
16. Revenu total moyen des hommes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996	37
17. Revenu total moyen des femmes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996	37
18. Revenu total moyen des hommes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996	38
19. Revenu total moyen des femmes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996	38
20. Composition du revenu total des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, 1996.....	39
21. Composition du revenu total des personnes de 15 ans et plus selon la présence d'une incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1996	39

22. Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996.....	40
23. Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996.....	40
24. Niveau de revenu du ménage, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	41
25. Niveau de revenu du ménage selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	41
26. Niveau de revenu du ménage selon la présence d'un désavantage lié à l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	42
27. Proportion de personnes vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	42
28. Revenu total inférieur à 15 000 \$ selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1996.....	44
29. Revenu total inférieur à 15 000 \$ selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Mauricie, 1996.....	44
30. Revenu total inférieur à 15 000 \$ selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Centre-du-Québec, 1996.....	45
31. Revenu total inférieur à 15 000 \$, selon le territoire de CLSC, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie, 1996.....	46
32. Revenu total inférieur à 15 000 \$, selon le territoire de CLSC, population de 15 ans et plus avec incapacité, Centre-du-Québec, 1996.....	46
33. Population de 15 ans et plus avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, 1996.....	47
34. Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu selon la présence d'une incapacité et le sexe, Mauricie, 1996.....	47
35. Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu selon la présence d'une incapacité et le sexe, Centre-du-Québec, 1996.....	48
36. Population de 15 ans et plus avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996.....	49
37. Population de 15 ans et plus avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996.....	49
38. Perception de la situation financière, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	50
39. Perception de la situation financière selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	50
40. Population de 15 ans et plus se considérant pauvre ou très pauvre depuis 5 ans et plus, 1998.....	52
41. Proportion de personnes vivant une situation d'insécurité alimentaire selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998.....	53
42. Proportion de personnes vivant une situation d'insécurité alimentaire selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	53
43. Dépenses occasionnées par l'incapacité et remboursement, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	54

44. Couverture des frais de santé par un régime d'assurance privé selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	56
45. Couverture des frais de santé par un régime d'assurance privé selon la présence d'une incapacité et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	56
46. Personnes vivant seules selon l'âge, population avec incapacité, 1996	60
47. Personnes vivant seules selon la présence d'une incapacité et l'âge, Mauricie, 1996	60
48. Personnes vivant seules selon la présence d'une incapacité et l'âge, Centre-du-Québec, 1996	61
49. Personnes avec incapacité vivant seules, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996	62
50. Personnes avec incapacité vivant seules, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996	62
51. État matrimonial de fait, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	63
52. Femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison selon la présence d'une incapacité, 1996	64
53. Femmes avec incapacité de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996	65
54. Femmes avec incapacité de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996	65
55. Indice de soutien social, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	66
56. Indice de soutien social selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998	66
57. Nombre d'aides techniques utilisées, population de 15 ans et plus avec incapacité et utilisant au moins une aide technique, 1998	75
58. Mode d'habitation, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	78
59. Personnes avec et sans difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	80
60. Difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets (moins de 80 km), population de 15 ans et plus avec incapacité non confinée à la demeure, 1998	80
61. Incapacité à effectuer de longs trajets (80 km et plus), population de 15 ans et plus avec incapacité non confinée à la demeure, 1998	80
62. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1996	82
63. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie, 1996	82
64. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Centre-du-Québec, 1996	83
65. Répartition des enfants handicapés qui fréquentent les services de garde selon le type de service de garde et l'année, Mauricie, 1999 à 2001	91
66. Répartition des enfants handicapés qui fréquentent les services de garde selon le type de service de garde et l'année, Centre-du-Québec, 1999 à 2001	92
67. Fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans avec incapacité, 1996	97

68. Fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans selon la présence d'une incapacité, Mauricie, 1996	97
69. Fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans selon la présence d'une incapacité, Centre-du-Québec, 1996.....	98
70. Plus haut niveau de scolarité atteint chez les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité, 1998	99
71. Plus haut niveau de scolarité atteint selon la présence d'une incapacité, population de 15 à 64 ans, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	99
72. Scolarité relative, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	100
73. Scolarité relative selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	100
74. Taux de diplomation des personnes de 15 à 64 ans selon la présence d'une incapacité, 1998	101
75. Statut d'activité habituel, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998	105
76. Statut d'emploi, population de 15 à 64 ans avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998.....	106
77. Capacité de travailler, population inactive de 15 à 64 ans avec incapacité, 1998.....	107

Liste des sigles et signes conventionnels

Sigles

CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CIDIH	Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps
CLSC	Centre local de services communautaires
EPLA	Enquête sur la participation et les limitations d'activités
EQLA	Enquête québécoise sur les limitations d'activités
ESLA	Enquête sur la santé et les limitations d'activités
ESS	Enquête sociale et de santé
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
QAA	Questionnaire autoadministré
RRQ	Régie des rentes du Québec
TED	Troubles envahissants du développement

Signes conventionnels

c.	contre
cv	coefficient de variation
dnp	donnée non publiée car trop peu fiable
N	nombre d'unités ou de personnes
☑	différence significative
*	donnée qui doit être interprétée avec prudence (voir la section <i>Méthodologie et sources de données : les coefficients de variation</i>)
**	donnée fournie à titre indicatif seulement (voir la section <i>Méthodologie et sources de données : les coefficients de variation</i>)

Introduction

L'Office des personnes handicapées du Québec a le mandat de préparer et de publier périodiquement des statistiques sur la population des personnes handicapées du Québec. En plus de permettre une description de cette population, ces statistiques sont utiles pour évaluer l'état de l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées au sein de la société ainsi que pour identifier les obstacles à leur intégration.

Depuis sa création, l'Office a publié plusieurs documents statistiques visant à décrire la situation des personnes handicapées qui vivent au Québec. Parmi ces documents, notons la publication d'une première série de portraits statistiques régionaux en 1996-1997 utilisant principalement les données du recensement canadien de 1991. En effet, jusqu'alors, seul le recensement permettait de produire des données statistiques régionales portant sur la population ayant une incapacité. Or, en 2001, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiait les résultats d'une nouvelle enquête¹, réalisée en 1998, entièrement consacrée à l'étude de la population québécoise présentant une incapacité de longue durée et vivant en ménage privé. Non seulement cette enquête permettait d'estimer pour la première fois la prévalence de l'incapacité pour chacune des régions sociosanitaires² du Québec, mais elle offrait également la possibilité d'effectuer une analyse régionale de plusieurs données en raison de son lien avec une autre enquête³ ayant une représentativité régionale.

L'accès aux données de cette enquête, jumelé à la disponibilité des données du recensement canadien de 1996 ainsi qu'à celle de quelques autres sources de données, permettent donc à l'Office de produire une nouvelle série de portraits statistiques régionaux contenant des informations inédites de niveau régional sur les personnes ayant une incapacité du Québec.

Le présent document dresse ainsi un portrait statistique illustrant la situation des personnes ayant une incapacité pour la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec (04)⁴. Ce portrait contient

¹ Il s'agit de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 (EQLA). En plus d'avoir contribué financièrement à cette enquête, l'Office a collaboré à chacune des grandes étapes de sa réalisation.

² À l'exclusion des régions crie et inuite et des réserves indiennes, EQLA 1998, p. 49.

³ L'Enquête sociale et de santé 1998 (ESS).

⁴ Les principales enquêtes utilisées dans ce portrait présentent les données selon les régions sociosanitaires et non selon les régions administratives. La région sociosanitaire 04 regroupe la Mauricie et le Centre-du-Québec. Lorsque les données étaient disponibles, notamment avec le recensement et les données administratives, nous avons distingué les résultats de la Mauricie de ceux du Centre-du-Québec.

un vaste éventail d'indicateurs compilés à partir de données fiables portant sur les différents aspects de la vie sociale, professionnelle et scolaire des personnes avec incapacité de la région. Il s'adresse à toute personne qui a besoin d'avoir accès à des informations régionales valides et fiables sur la population présentant une incapacité, qu'il s'agisse des personnes handicapées elles-mêmes, d'intervenants œuvrant au sein des secteurs public ou privé ou provenant du milieu associatif ou encore de chercheurs, d'étudiants, etc. Les utilisateurs devront toutefois porter une attention particulière aux données issues de différentes sources. En effet, les données provenant des enquêtes peuvent différer de celles du recensement canadien en raison des pratiques de collecte de données, des échantillons ou encore de la nature des questions.

Définition de l'incapacité

La majorité des enquêtes québécoises et canadiennes telles que l'EQLA et le recensement utilisent le concept d'incapacité pour tenter d'estimer le nombre de personnes handicapées. Ces enquêtes emploient la même définition de l'incapacité qui « correspond à toute réduction (résultant d'une déficience), partielle ou totale, de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans des limites considérées comme normales pour un être humain ». Ce choix conceptuel porte donc sur la capacité des personnes à réaliser certaines activités et non sur la présence d'une déficience.

En fait, cette définition de l'incapacité fait partie du modèle conceptuel de la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps (CIDIH) proposé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1980⁵. Ce modèle distingue trois concepts principaux : la déficience, l'incapacité et le désavantage (figure A). La déficience, pour sa part, correspond à « une perte, une malformation, une anomalie ou une insuffisance d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique, physiologique ou anatomique » alors que le « handicap d'un individu est le désavantage qui résulte de sa déficience ou de son incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle considéré comme normal compte tenu de l'âge, du sexe et des facteurs socioculturels ».

Figure A
Modèle conceptuel de l'OMS (1980)

Maladie, traumatisme ou trouble ➡ Déficience ➡ Incapacité ➡ Désavantage (handicap)

D'après ce modèle, l'incapacité s'intègre dans un processus qui débute par une maladie, un traumatisme ou un trouble et qui peut éventuellement conduire à un handicap. En effet, certaines maladies et certains traumatismes ne conduisent pas à des déficiences, certaines déficiences ne créent pas d'incapacité et certaines incapacités ne produisent pas de handicap.

Comme on peut le constater, les notions d'incapacité et de handicap, bien que liées, ne sont pas identiques. C'est pourquoi une personne ayant une incapacité n'est pas nécessairement « handicapée ». De plus, les définitions utilisées dans le cadre de ces enquêtes de population ne correspondent pas aux définitions légales ayant cours au Québec. Elles n'ont pas été développées pour les mêmes fins et elles

⁵ WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO), *International Classification of Impairments, Disabilities, and Handicaps. A manual of classification relating to the consequences of disease*, Geneva, 1980, 207 p.

relèvent d'instances différentes. Ainsi, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (L.R.Q., chapitre E-20.1) définit une personne handicapée comme étant « limitée dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon significative et persistante, est atteinte d'une déficience physique ou mentale ou qui utilise régulièrement une orthèse, une prothèse ou tout autre moyen pour pallier son handicap »⁶. Ainsi, la définition de la loi s'appuie, entre autres, sur la notion d'accomplissement d'activités normales ce qui renvoie à la réalisation d'activités et de rôles sociaux. Il s'agit donc des conséquences sociales des incapacités et on se rapproche du concept de désavantage présenté précédemment. Un modèle conceptuel plus récent, développé par des chercheurs québécois et largement mis en pratique dans les milieux intéressés aux questions de réadaptation et d'intégration sociale, présente, de son côté, le désavantage ou la situation de handicap selon la terminologie de cette approche, comme le résultat d'une interaction entre les caractéristiques des individus et les caractéristiques de l'environnement physique, culturel et social, lesquelles peuvent faciliter ou limiter la participation sociale des individus ayant une incapacité. Ce modèle se distingue de la version linéaire de la première version proposée par l'OMS (voir figure A). Il met l'accent en outre sur l'ensemble des facteurs, y compris ceux reliés à l'environnement, qui contribuent au développement des situations de handicap, se distinguant ainsi d'une approche trop strictement centrée sur les facteurs liés à la personne, à ses déficiences et ses incapacités. Ce modèle nous invite donc à considérer l'ensemble des conditions personnelles et sociales qui facilitent ou entravent la réalisation d'activités ou de rôles sociaux et conduisent à des « situations de handicap » ou à des « désavantages ».

Il est important de souligner, en terminant, qu'une personne handicapée présente nécessairement une incapacité, ce qui fait que la définition de personne handicapée appliquée par l'Office se trouve incluse dans la population plus large des personnes ayant une incapacité⁷. L'Office estime toutefois que cette population est susceptible de subir des contraintes à différents niveaux et d'avoir des difficultés d'intégration sociale de même que des besoins particuliers en raison de la présence d'une incapacité (ex. : besoins de santé et de réadaptation⁸). Elle constitue ainsi la population de référence des interventions visant à réduire les incapacités et les situations de handicap.

⁶ Cette définition est également en cours de changement actuellement. Le projet de loi n° 155, Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives, propose la définition suivante de personne handicapée : « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».

⁷ Les données de l'EQLA permettent toutefois de constater que la majorité des personnes ayant une incapacité (près de 80 %) sont désavantagées en raison de leur incapacité (soit en situation de dépendance ou limitées dans les activités sans être dépendantes).

⁸ Les données de l'EQLA révèlent d'ailleurs que les personnes ayant une incapacité mais ne présentant pas de désavantage sont quand même plus nombreuses, en proportion, à considérer leur état de santé comme étant moyen ou mauvais que les personnes sans incapacité. Elles consultent aussi plus fréquemment les professionnels de la santé que les personnes sans incapacité.

Sources de données

Les sources de données utilisées dans cette publication pour décrire les personnes ayant une incapacité sont les suivantes :

1. L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités (EQLA 1998) ;
2. L'Enquête sociale et de santé (ESS 1998) ;
3. Le recensement canadien de 1996 ;
4. Les données du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ;
5. Les données de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ;
6. Les données du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) ;
7. Les données du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Les trois premières sources, l'EQLA, l'ESS et le recensement canadien de 1996, constituent nos principales bases de données. Nous présentons une brève description de chacune des sources ci-après.

• L'EQLA et l'ESS

L'ESS est une vaste enquête générale de santé réalisée par l'ISQ en 1998 auprès de la population québécoise vivant en ménage privé⁹ (c'est-à-dire à domicile). L'EQLA est rattachée à l'ESS. En fait, les personnes ayant une incapacité ont d'abord été identifiées parmi l'échantillon de l'ESS ; celles-ci ont par la suite été invitées à répondre au questionnaire de l'EQLA. L'avantage de ce lien entre les deux enquêtes est que tous les répondants de l'EQLA ont également complété l'ESS, ce qui ajoute un large éventail de renseignements sur les conditions de vie et l'état de santé des personnes ayant une incapacité. L'EQLA, quant à elle, s'intéresse à la population québécoise de tout âge présentant une incapacité de longue durée (d'au moins six mois) et vivant en ménage privé. Cette enquête permet d'établir la prévalence des incapacités au Québec de même qu'elle procure un grand nombre de renseignements au regard de plusieurs thématiques reliées à l'intégration de cette population dans la société.

⁹ Ce qui exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs institutionnels tels que les hôpitaux et les foyers pour personnes âgées, et non institutionnels comme les établissements religieux, les pensions et les maisons de chambres.

Il faut toutefois souligner que ce portrait statistique régional ne présente que les données de l'EQLA concernant la population des personnes de 15 ans et plus. En effet, l'échantillon de l'enquête pour la population des enfants de 0 à 14 ans n'est pas suffisant pour produire des données sur une base régionale.

- **Le recensement canadien de 1996**

Pour sa part, le recensement canadien de 1996 utilise seulement deux questions pour identifier les personnes ayant une incapacité. Ces questions, plus générales, portent sur les « limitations d'activités » vécues à la maison, à l'école ou au travail, telles que perçues par les personnes. La population des personnes avec incapacité est ainsi définie d'une manière moins précise que par l'EQLA. En outre, des études plus poussées¹⁰ des données du recensement ont révélé qu'une partie importante des personnes ayant des incapacités légères n'étaient pas identifiées par les questions du recensement ; parce qu'elles se considéraient peu limitées dans leurs activités, ces personnes étaient plus susceptibles de répondre non aux questions du recensement que les personnes ayant de graves incapacités.

- **Les données administratives du MEQ**

Les données du MEQ, qui détaillent les effectifs scolaires des élèves handicapés des niveaux primaire et secondaire par rapport à l'effectif scolaire total, permettent de suivre l'évolution de l'intégration des élèves handicapés dans les écoles du Québec.

- **Les données administratives de la RRQ**

Les données de la RRQ procurent de l'information au sujet de l'allocation pour enfant handicapé. Cette allocation s'adresse aux enfants ayant une déficience physique ou intellectuelle ou un trouble du développement qui les limite de façon importante dans les activités de la vie quotidienne pendant une période prévisible d'au moins un an.

- **Les données administratives du MFE**

Les données provenant du MFE permettent d'évaluer le niveau d'intégration des enfants handicapés dans les services de garde selon le type de service de garde (garderies, centres de la petite enfance en installation, c'est-à-dire qui offrent des services de garde dans leurs propres locaux, et centres de la petite enfance en milieu familial).

¹⁰ STATISTIQUE CANADA, *Une nouvelle perspective sur les statistiques de l'incapacité : Changements entre l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1991 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2001*, Ottawa, décembre 2002, 10 p. (catalogue 89-578-XIF).

- **Les données administratives du MTQ**

Les données du MTQ provenant du Répertoire statistique sur le transport adapté 2000 permettent de dresser un portrait de la situation du transport adapté aux niveaux régional et national.

Comparabilité entre les données des enquêtes québécoises et du recensement

Bien qu'utilisant la même conception de l'incapacité (celle de l'OMS), l'EQLA et le recensement mesurent l'incapacité de façon différente, comme nous avons pu le constater précédemment, ce qui engendre un écart d'estimation de la population avec incapacité. Ainsi, l'estimation de l'EQLA est plus élevée que celle du recensement. Selon l'EQLA 1998, le nombre de personnes ayant une incapacité au Québec est évalué à 1 086 800, ce qui correspond à un taux d'incapacité de 15,2 % alors que le recensement de 1996 l'évalue à 503 280 personnes, donc un taux d'incapacité de 7,2 %. En raison de cette différence, il est important de mentionner que les données du recensement ne sont pas comparables à celles obtenues grâce à l'EQLA et à l'ESS.

Dans ces portraits, si nous avons privilégié les données issues de l'EQLA et de l'ESS à celles du recensement, c'est d'abord parce que l'accès aux banques de données nous permettait de produire des estimations sur une base régionale, mais aussi parce que l'EQLA mesure plus précisément l'incapacité et procure donc des informations supplémentaires sur ses caractéristiques, sa nature, sa gravité, etc. Il devient alors possible de croiser ces informations avec les nombreuses autres données de l'EQLA et de l'ESS. Également, ces données sont plus récentes que celles du recensement. Ces dernières ont été utilisées pour compléter les informations qui n'étaient pas disponibles avec l'EQLA ou l'ESS. Par ailleurs, les données du recensement, bien que différentes, présentent l'avantage de permettre de dresser un portrait sociodémographique et économique des personnes ayant des incapacités, non seulement pour chaque région sociosanitaire, mais surtout par territoires de centres locaux de services communautaires (CLSC).

Les indicateurs utilisés

Les indicateurs spécifiques retenus pour illustrer chacun des chapitres sont présentés dans le tableau qui suit. La définition des indicateurs se trouve en introduction de chacun des chapitres du portrait.

Chapitre	Indicateur	Source
Prévalence des incapacités et des situations de handicap	▪ Taux d'incapacité	EQLA
	▪ Taux d'incapacité selon la nature de l'incapacité	
	▪ Répartition de la population avec incapacité selon :	
	· Le nombre d'incapacités	EQLA
	· Le niveau de gravité de l'incapacité	EQLA
État de santé et de bien-être	▪ Indice de désavantage lié à l'incapacité	EQLA
	▪ Allocation pour enfant handicapé	RRQ
	▪ Perception de l'état de santé	EQLA, ESS
Profil linguistique et caractéristiques socioculturelles	▪ Indice de détresse psychologique	EQLA, ESS
	▪ Perception de la santé mentale	EQLA, ESS
	▪ Connaissance des langues	Recensement
Ressources économiques	▪ Statut d'immigrant	Recensement
	▪ Origine ethnique autre que française ou britannique	Recensement
	▪ Revenu total moyen	Recensement
Ressources familiales et relations sociales	▪ Composition du revenu total	Recensement
	▪ Niveau de revenu du ménage	EQLA, ESS
	▪ Revenu total inférieur à 15 000 \$	Recensement
	▪ Sous le seuil de faible revenu	Recensement
	▪ Perception de la situation financière	EQLA, ESS
	▪ Durée de la pauvreté perçue	EQLA, ESS
	▪ Indice d'insécurité alimentaire	EQLA, ESS
	▪ Dépenses occasionnées par l'incapacité	EQLA
	▪ Demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées	EQLA
	▪ Couverture des frais de santé	EQLA, ESS
	▪ Obtention de prestations, de pensions ou d'aide financière	EQLA
	▪ Personnes vivant seules	Recensement
	▪ État matrimonial de fait	EQLA, ESS
	▪ Femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison	Recensement
	▪ Indice de soutien social	EQLA, ESS
	▪ Insatisfaction quant à la vie sociale	EQLA, ESS

Chapitre	Indicateur	Source
Activités de la vie quotidienne	- Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne et domestique : - Besoin d'aide - Besoins non comblés - Besoin d'aide additionnelle - Types d'aide pour les activités de la vie quotidienne et domestique : - Aide personnelle - Aide pour les tâches domestiques - Aide pour les gros travaux ménagers	EQLA EQLA EQLA EQLA EQLA EQLA
Utilisation d'aides techniques	- Taux global d'utilisation des aides techniques - Nombre d'aides techniques utilisées	EQLA EQLA
Ressources résidentielles	Mode d'habitation	EQLA, ESS
Déplacements et transport	- Confinement à la demeure - Difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets (moins de 80 km) - Incapacité à effectuer de longs trajets (80 km et plus) - Fréquence hebdomadaire des déplacements locaux - Mode de transport utilisé pour se rendre au travail - Transport adapté aux personnes handicapées	EQLA EQLA EQLA EQLA Recensement MTQ
Scolarisation et services éducatifs	- Fréquentation des services de garde - Fréquentation des services éducatifs - Fréquentation scolaire des 15 à 24 ans - Plus haut niveau de scolarité atteint - Scolarité relative - Taux de diplomation	MFE MEQ Recensement EQLA, ESS EQLA, ESS EQLA, ESS
Vie active et participation au marché du travail	- Statut d'activité habituel - Statut d'emploi - Nombre d'heures de travail total par semaine - Capacité de travailler des personnes inactives	EQLA, ESS EQLA EQLA, ESS EQLA
Pratique d'activités physiques et de loisir	- Pratique d'activités physiques de loisir - Pratique d'activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine - Pratique d'activités de loisir autres que les activités physiques	EQLA EQLA, ESS EQLA

Les coefficients de variation

On utilise le coefficient de variation (cv) pour mesurer la précision relative d'une estimation. Celui-ci s'obtient en divisant l'erreur type d'une estimation par l'estimation elle-même. En fait, « le cv nous informe sur la qualité de l'estimation produite : plus le phénomène étudié est rare (petite proportion), moins bonne est la qualité de l'estimation produite (pour une même taille d'échantillon bien entendu) »¹¹. Un coefficient de variation a été calculé pour chacune des données incluses dans ce portrait provenant de l'EQLA, de l'ESS ou du recensement. Le cv est exprimé en pourcentage.

Dans le cas de l'**EQLA** et de l'**ESS** :

- les données dont le cv est inférieur à 15 % sont présentées sans commentaire puisqu'elles sont suffisamment précises ;
- les données dont le cv se situe entre 15 % et 25 % sont présentées avec un astérisque (*) pour indiquer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence ;
- les données dont le cv est supérieur à 25 % sont présentées avec un double astérisque (**) pour montrer leur faible précision et indiquer qu'elles doivent être utilisées avec circonspection ; elles ne sont d'ailleurs fournies qu'à titre indicatif.

En ce qui concerne les estimations provenant du **recensement** :

- on juge qu'un cv inférieur à 16,6 % signifie qu'il s'agit d'une bonne estimation ; celle-ci est donc présentée sans commentaire ;
- un cv se situant entre 16,6 % et 33,3 % est associé à une estimation de moins bonne qualité et doit être interprétée avec prudence ; cette estimation est marquée d'un astérisque (*) ;
- une estimation dont le cv est supérieur à 33,3 % est jugée imprécise et n'est fournie qu'à titre indicatif ; celle-ci est présentée avec un double astérisque (**).

¹¹ Rébecca TREMBLAY, Robert COURTEMANCHE et France LAPOINTE, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités : Aspects statistiques, Document de référence pour les groupes d'analyse*, Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales, Québec, 30 novembre et 1^{er} décembre 1999, p. 27.

Les tests statistiques

Des tests de différences de proportions ont été utilisés pour statuer sur l'existence ou non de différences statistiquement significatives entre deux dimensions d'une même caractéristique.

Dans le cas des proportions provenant de l'EQLA et de l'ESS, nous avons utilisé la méthode de comparaison des intervalles de confiance. Cette méthode consiste d'abord à établir les limites inférieures et supérieures de chacune des proportions que nous souhaitons comparer (à l'exception des comparaisons entre la région et l'ensemble du Québec pour lesquelles il est impossible de faire un test de différence puisque ces deux populations ne sont pas indépendantes : les données régionales sont incluses dans celles de l'ensemble du Québec). Si les limites d'intervalles de confiance de ces proportions ne se chevauchent pas, nous pouvons conclure que la différence observée entre les deux valeurs est significative avec une probabilité d'erreur de 5 %.

Dans le cas des proportions provenant du recensement, nous avons utilisé le test de Z au seuil alpha de 0,05 :

$$Z = \frac{(\text{Proportion 1} - \text{Proportion 2})}{\sqrt{(\text{Variance de la proportion 1} - \text{Variance de la proportion 2})}}$$

Lorsque la valeur Z est égale ou supérieure à 1,96, on peut conclure que la proportion 1 est significativement supérieure à la proportion 2. À l'inverse, lorsque la valeur Z est égale ou inférieure à -1,96, la proportion 1 est significativement plus faible que la proportion 2.

Dans le texte, les différences significatives sont identifiées par le symbole suivant : ☒. Les différences non significatives peuvent quand même être soulignées à titre indicatif puisqu'elles représentent une tendance qu'il est tout de même intéressant de relever.

Avertissement

- Les principales enquêtes utilisées dans ce portrait présentent les données selon les régions sociosanitaires et non selon les régions administratives. La région sociosanitaire 04 regroupe la Mauricie et le Centre-du-Québec. Lorsque les données étaient disponibles, notamment avec le recensement et les données administratives, nous avons distingué les résultats de la Mauricie de ceux du Centre-du-Québec.
- Certaines données du recensement sont présentées selon les territoires de CLSC établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il est à noter que le nom choisi pour désigner un territoire de CLSC comporte des identifiants géographiques représentatifs (noms de MRC, municipalités ou lieux identifiables localement). Les noms des établissements ne sont pas utilisés puisque certains couvrent plus d'un territoire. L'entité territoire est donc distincte de celle de l'établissement ; le territoire représente un découpage territorial (physique) alors que l'établissement se rapporte à l'ensemble des services offerts dans un entourage donné, qui peut comprendre plus d'une MRC ou municipalité. Pour plus de détails, consulter l'annexe 4 - Liste des établissements et des territoires de CLSC de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.
- Afin de faciliter la lecture, les pourcentages supérieurs à 5 % ont été arrondis à l'unité quand ils sont mentionnés dans le texte.
- Les résultats provenant de l'EQLA 1998 et de l'ESS 1998 ont été pondérés selon les recommandations de l'ISQ. Toutefois, pour les données relatives à l'ensemble du Québec, celles provenant du Questionnaire autoadministré (QAA) de l'ESS ont été traitées différemment selon les instructions de l'ISQ : les résultats obtenus peuvent donc différer très légèrement de ceux présentés dans le rapport de l'EQLA 1998.

L'Office des personnes handicapées du Québec est responsable de l'interprétation et des résultats issus des compilations effectuées à partir des données de l'EQLA 1998 et de l'ESS 1998 produites par l'ISQ.

Chapitre 1 - Prévalence des incapacités et des situations de handicap

Ce chapitre fait état des principales données sur la population québécoise de 15 ans et plus ayant des incapacités dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. On y traite notamment du *taux d'incapacité* selon le sexe et l'âge, de la *nature de l'incapacité*, de la *gravité* ainsi que des principaux résultats rapportés par l'*indice de désavantage*, développé spécifiquement dans le cadre de l'EQLA. La connaissance de la *prévalence des incapacités* dans la région est essentielle pour évaluer les besoins de cette population et planifier les services visant une meilleure intégration de ces personnes au sein de la société.

D'autre part, l'*indice de désavantage lié à l'incapacité* permet d'évaluer l'impact de l'incapacité sur la réalisation des activités quotidiennes et sur l'exercice des rôles sociaux. Cet indicateur porte en fait sur les conséquences sociales de l'incapacité (le désavantage) plutôt que sur ses conséquences fonctionnelles (l'incapacité, la nature et la gravité). Certaines recherches indiquent que les conséquences sociales occasionnent souvent une plus grande détresse que la maladie elle-même ou les limitations fonctionnelles qui y sont associées. C'est pourquoi cet indicateur est présenté dans ce chapitre, en complément des indicateurs plus connus portant sur la prévalence, la nature et la gravité de l'incapacité.

Enfin, nous avons également retenu un indicateur portant sur les données administratives du programme d'allocation pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec. Ces données sont présentées afin de pallier l'absence de données régionales sur les enfants provenant de l'EQLA (en raison d'un échantillon insuffisant de cette population sur une base régionale). La population des enfants ayant une incapacité couverte par l'EQLA est cependant différente de celle rejointe par l'allocation pour enfant handicapé de la RRQ ; ce programme ne touche, en effet, que les enfants qui ont une incapacité grave alors que l'EQLA concerne tous les enfants ayant une incapacité, que celle-ci soit légère, modérée ou grave.

	Indicateurs utilisés
Taux d'incapacité	Permet d'estimer la prévalence des incapacités au Québec et dans ses régions. Donne un aperçu de l'ampleur de la clientèle (personnes ayant une incapacité) et de ses besoins. (EQLA 1998)

	Indicateurs utilisés
Taux d'incapacité selon la <i>nature de l'incapacité</i>	Chez les personnes de 15 ans et plus, sept types non mutuellement exclusifs d'incapacité (c'est-à-dire qu'une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité) sont définis : 1) l'incapacité liée à l'audition, 2) à la vision, 3) à la parole, 4) à la mobilité, 5) à l'agilité, 6) aux activités intellectuelles ou à la santé mentale et 7) l'incapacité physique de nature non précisée (voir l'annexe 1 pour la définition de chacune des incapacités). (EQLA 1998)
La répartition de la population avec incapacité selon le <i>nombre d'incapacités</i>	Les différents types d'incapacité n'étant pas exclusifs, il est possible qu'une personne cumule plusieurs types d'incapacité. Cet indicateur permet d'identifier le nombre d'incapacités présentées par la population de 15 ans et plus ayant une incapacité. (EQLA 1998)
La répartition de la population avec incapacité selon le <i>niveau de gravité de l'incapacité</i>	Échelle mesurant l'étendue (nombre de difficultés) et l'intensité des incapacités d'une personne. Elle est dérivée, chez les personnes de 15 ans et plus, de l'addition du nombre d'activités pour lesquelles la personne déclare une incapacité et de l'intensité de chacune de ces difficultés (partiellement ou totalement incapable). À partir du score, on distingue trois niveaux de gravité : légère (1 à 4 points), modérée (5 à 10 points) et grave (11 points et plus). (EQLA 1998) N. B. Il est important de souligner que le niveau de gravité de l'incapacité ne découle pas d'une évaluation clinique ou médicale. D'ailleurs, l'EQLA précise que cette échelle n'est pas une mesure parfaite de l'intensité de l'incapacité. En fait, l'échelle de gravité serait davantage influencée par l'étendue (nombre de difficultés) de l'incapacité que par son intensité.
Indice de désavantage lié à l'incapacité	Échelle hiérarchique basée sur une soixantaine de questions portant sur l'indépendance pour les soins personnels, les activités quotidiennes et domestiques et la mobilité à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, ainsi que sur les limitations dans l'activité principale et les autres activités. L'indice distingue cinq niveaux : la dépendance forte, modérée, légère, les limitations d'activités sans dépendance et, finalement, la présence de l'incapacité sans désavantage (voir l'annexe 2 pour la définition de chacun des cinq niveaux). (EQLA 1998)
Allocation pour enfant handicapé	L'allocation pour enfant handicapé est versée par la Régie des rentes du Québec. Celle-ci s'adresse aux enfants ayant une déficience physique ou intellectuelle ou un trouble du développement qui les limite de façon importante dans les activités de la vie quotidienne pendant une période prévisible d'au moins un an. (RRQ, 1998 à 2001)

Taux d'incapacité

Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

En 1998, 17 % de la population de 15 ans et plus de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec vivant en ménage privé présente une incapacité. Ce taux est le même que celui observé dans l'ensemble du Québec. Les hommes de la région présentent un taux un peu plus élevé (16 % c. 15 %) alors que chez les femmes, les proportions sont identiques (18 %). Soulignons cependant que les aînés de 65 ans et plus affichent un taux d'incapacité plus faible que celui noté dans l'ensemble du Québec (35 % c. 42 %) alors qu'il est un peu plus élevé chez les personnes de 15 à 64 ans (14 % c. 13 %).

Tableau 1

Taux d'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus vivant au sein des ménages, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
15 à 64 ans	13,9	11,5
65 ans et plus	30,4 *	39,1
Total	16,1	14,8
Femmes		
15 à 64 ans	14,0	13,7
65 ans et plus	39,1 *	43,4
Total	18,4	18,4
Sexes réunis		
15 à 64 ans	13,9	12,6
65 ans et plus	35,4	41,6
Total	17,2	16,7

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Enfin, autant dans la région que dans l'ensemble du Québec, on peut observer que les femmes présentent un taux d'incapacité plus élevé que les hommes. Le taux d'incapacité est également plus élevé chez les personnes de 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans, tant dans la région (35 % c. 14 %) que dans l'ensemble du Québec (42 % c. 13 %).

Taux d'incapacité (suite)

Selon la nature de l'incapacité

Les incapacités les plus prévalentes dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont celles liées à la mobilité (9 %), à l'agilité (7 %), aux activités intellectuelles ou à la santé mentale (4,6 %) et à l'audition (3,3 %). Dans l'ensemble du Québec, les incapacités liées à l'audition arrivent au troisième rang et celles liées aux activités intellectuelles ou à la santé mentale, au quatrième rang.

Enfin, presque toutes les incapacités présentent une prévalence plus faible dans la région, à l'exception de l'incapacité liée à la parole, qui est similaire et de celles liées aux activités intellectuelles ou à la santé mentale et de l'incapacité physique de nature non précisée (autre), qui ont une prévalence plus élevée.

Tableau 2

Taux d'incapacité selon la nature de l'incapacité¹, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Audition	3,3 *	4,2
Vision	1,2 **	1,8
Parole	1,0 **	0,9
Mobilité	8,5	8,8
Agilité	7,4	8,0
Intellect / santé mentale	4,6 *	4,1
Autre	2,6 *	1,7
Total¹	17,2	16,7

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998

Compilation : OPHQ 2002

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Répartition de la population avec incapacité

Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

Dans la région, la population ayant une incapacité compte, en proportion, un peu plus d'hommes (46 % c. 44 %) de même que de personnes âgées de 15 à 64 ans (68 % c. 65 %) que celle de l'ensemble du Québec. Les écarts les plus importants apparaissent chez les hommes. En effet, 75 % d'entre eux sont âgés de 15 à 64 ans (c. 68 % dans l'ensemble du Québec) et 25 % ont 65 ans et plus (c. 32 % dans l'ensemble du Québec).

Selon le nombre d'incapacités

Une personne peut cumuler plusieurs types d'incapacité. Ainsi, dans la région, 30 % des personnes ayant une incapacité présentent deux incapacités et 16 % en cumulent trois et plus (c. respectivement 29 % et 20 % dans l'ensemble du Québec).

Par ailleurs, c'est 54 % des personnes qui ne présentent qu'une seule incapacité dans la région en comparaison de 52 % dans l'ensemble du Québec.

Tableau 3

Répartition selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
15 à 64 ans	74,8	68,0
65 ans et plus	25,2*	32,0
Total	46,1	43,7
Femmes		
15 à 64 ans	62,9	62,7
65 ans et plus	37,1*	37,3
Total	53,9	56,3
Sexes réunis		
15 à 64 ans	68,4	65,0
65 ans et plus	31,6	35,0
Total	100,0	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 4

Nombre d'incapacités selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Une	Deux	Trois et plus
	%		
Mauricie et Centre-du-Québec			
Sexe			
Hommes	46,6	31,5*	21,9*
Femmes	59,7	28,6*	11,7**
Âge			
15 à 64 ans	59,5	24,7*	15,8*
65 ans et plus	41,2*	41,5**	17,3**
Total	53,8	29,9	16,3*
Ensemble du Québec			
Sexe			
Hommes	56,1	24,4	19,5
Femmes	48,8	31,7	19,5
Âge			
15 à 64 ans	59,5	25,3	15,2
65 ans et plus	38,0	34,5	27,5
Total	52,0	28,5	19,5

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Répartition de la population avec incapacité (suite)

Selon la gravité

Parmi la population des personnes de 15 ans et plus de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec ayant une incapacité, 63 % ont une incapacité légère et 37 %, une incapacité modérée ou grave. Ces proportions sont similaires à celles observées dans l'ensemble du Québec où l'on retrouve respectivement des proportions de 61 % et 39 %.

Enfin, la proportion de personnes ayant une incapacité modérée ou grave est plus élevée chez les 65 ans et plus que chez les 15 à 64 ans (41 % c. 36 %). Les hommes sont, en proportion, également plus nombreux que les femmes à avoir une incapacité modérée ou grave (44 % c. 32 %) alors que dans l'ensemble du Québec, les femmes sont plus nombreuses à avoir une incapacité modérée ou grave (41 % c. 37 %).

Tableau 5

Répartition selon le niveau de gravité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Légère	Modérée ou grave
	%	
Mauricie et Centre-du-Québec		
Sexe		
Hommes	56,5	43,5
Femmes	67,9	32,1 *
Âge		
15 à 64 ans	64,4	35,6
65 ans et plus	59,1	40,9 *
Total	62,7	37,3
Ensemble du Québec		
Sexe		
Hommes	63,4	36,6
Femmes	58,8	41,2
Âge		
15 à 64 ans	66,6	33,4
65 ans et plus	50,0	50,0
Total	60,8	39,2

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Indice de désavantage

Indice de désavantage lié à l'incapacité

Dans la région, 26 % des personnes ayant une incapacité présentent une dépendance modérée ou forte, 22 % ont une dépendance légère, 37 % sont sans dépendance mais sont néanmoins limitées dans les activités et 15 % ne sont pas désavantagées malgré la présence d'une incapacité. On retrouve une distribution différente dans l'ensemble du Québec. Ainsi, dans la région, davantage de personnes présentent une dépendance modérée ou forte (26 % c. 21 %) et moins de personnes sont sans désavantage (15 % c. 20 %).

Selon le sexe et l'âge

Près de la moitié des femmes (49 %) avec incapacité de la région vivent une situation de dépendance (légère, modérée ou forte) en comparaison de 47 % des hommes. Par ailleurs, 57 % des personnes ayant une incapacité âgées de 65 ans et plus vivent une telle situation comparativement à 44 % des personnes âgées de 15 à 64 ans. On observe de plus que près de la moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans ayant une incapacité (45 %) sont sans dépendance mais limitées dans les activités.

Tableau 6

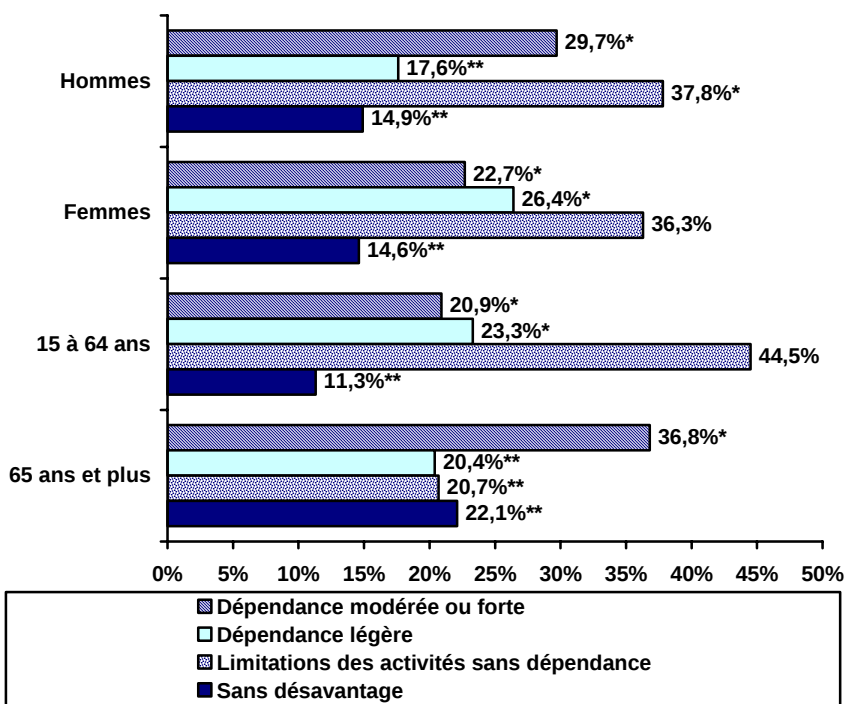
Indice de désavantage lié à l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Dépendance modérée ou forte	25,9	21,3
Dépendance légère	22,4	23,5
Limitations des activités sans dépendance	37,0	34,9
Sans désavantage	14,7 *	20,2
Total	100,0	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 1

Indice de désavantage lié à l'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Allocation pour enfant handicapé

En Mauricie

Le nombre d'enfants inscrits à l'allocation pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec en Mauricie est passé de 713 en 1998 à 758 en 2001. En 1998, la maladie chronique était la déficience la plus fréquente parmi les enfants inscrits à l'allocation, suivie, en deuxième place, de la déficience mentale. Depuis 1999, la tendance semble s'être inversée. Ainsi, en 2001, la déficience mentale occupe le premier rang en termes de fréquence observée chez les enfants inscrits (avec 39 % des cas) et la maladie chronique, le second rang (avec 38 % des cas). La proportion d'enfants ayant une déficience auditive inscrits à l'allocation affiche une légère baisse depuis 1998. On observe la même tendance en ce qui a trait aux déficiences motrice et visuelle.

Tableau 7

Proportion d'enfants inscrits à l'allocation pour enfant handicapé¹ selon la déficience et l'année, Mauricie, 1998 à 2001

		1998	1999	2000	2001
		%			
Auditive		5,6	5,6	5,3	4,7
Mentale ²		31,8	34,0	36,7	39,1
Motrice		16,7	15,9	16,6	16,0
Visuelle		3,1	3,1	2,8	2,8
Maladie chronique		42,8	41,4	38,6	37,5
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	713	744	749	758

Source : Régie des rentes du Québec, 1998, 1999, 2000, 2001

Compilation : OPHQ 2002

1. Depuis le 1^{er} février 2000, des modifications ont été apportées aux conditions d'admission pour recevoir l'allocation pour enfant handicapé. Les nouvelles conditions, basées sur l'importance du handicap, sont maintenant plus précises et réduisent la subjectivité dans l'évaluation de l'enfant.
2. Inclut le retard psychomoteur, le retard mental, les troubles envahissants du développement (TED), les troubles du langage et les troubles du comportement.

Allocation pour enfant handicapé (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Le nombre d'enfants inscrits à l'allocation pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec dans le Centre-du-Québec est passé de 669 en 1998 à 755 en 2001. En 1998, la maladie chronique était la déficience la plus fréquente parmi les enfants inscrits à l'allocation, suivie, en deuxième place, de la déficience mentale. Depuis 1999, la tendance semble inversée. Ainsi, en 2001, la déficience mentale occupe le premier rang en termes de fréquence observée chez les enfants inscrits (avec 39 % des cas) et la maladie chronique, le second rang (avec 36 % des cas). La proportion d'enfants ayant une déficience auditive inscrits à l'allocation affiche une légère baisse depuis 1998. On observe la même tendance en ce qui a trait à la déficience motrice. Enfin, la proportion d'enfants ayant une déficience visuelle est légèrement plus élevée en 2001 qu'en 1998.

Tableau 8

Proportion d'enfants inscrits à l'allocation pour enfant handicapé¹ selon la déficience et l'année, Centre-du-Québec, 1998 à 2001

		1998	1999	2000	2001
		%			
Auditive		5,7	5,8	5,7	5,2
Mentale ²		30,0	33,4	37,0	38,7
Motrice		16,9	15,9	14,8	15,2
Visuelle		4,5	4,9	4,5	4,6
Maladie chronique		42,9	40,1	38,0	36,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	669	694	716	755

Source : Régie des rentes du Québec, 1998, 1999, 2000, 2001

Compilation : OPHQ 2002

1. Depuis le 1^{er} février 2000, des modifications ont été apportées aux conditions à remplir pour recevoir l'allocation pour enfant handicapé. Les nouvelles conditions, basées sur l'importance du handicap, sont maintenant plus précises et réduisent la subjectivité dans l'évaluation de l'enfant.
2. Inclut le retard psychomoteur, le retard mental, les troubles envahissants du développement (TED), les troubles du langage et les troubles du comportement.

Chapitre 2 - État de santé et de bien-être

Ce chapitre vise à décrire l'état général de santé de la population ayant une incapacité dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les indicateurs retenus sont la *perception de l'état de santé*, qui est un indicateur global de l'état de santé, l'*indice de détresse psychologique* et la *perception de la santé mentale*. La détresse psychologique semble fortement associée aux problèmes de santé physique, principalement avec les problèmes chroniques. Selon de nombreuses études, les symptômes de détresse psychologique constitueraient une réponse au stress imposé par les problèmes de santé physique ou une restriction d'activités. De même, on associe fortement la détresse psychologique sévère aux idées suicidaires sérieuses et aux tentatives de suicide.

	Indicateurs utilisés
Perception de l'état de santé	À partir d'une seule question, les personnes de 15 ans et plus évaluent leur état de santé comparativement à celui des personnes de leur âge. Cinq catégories de réponse sont possibles : excellent, très bon, bon, moyen ou mauvais. (ESS 1998)
Indice de détresse psychologique	Indice constitué de quatorze questions portant sur des états dépressifs ou anxieux et sur certains symptômes d'irritabilité et de problèmes cognitifs. La catégorie « élevée » est définie par le seuil correspondant au quintile supérieur des scores observés lors de l'Enquête Santé Québec 1987 ; ce seuil a été conservé dans l'Enquête sociale et de santé 1998. (ESS 1998)
Perception de la santé mentale	Les individus de 15 ans et plus, au moyen d'une seule question, autoévaluent leur santé mentale comparativement à celle des personnes de leur âge. Cinq catégories de réponse sont possibles : excellente, très bonne, bonne, moyenne ou mauvaise. (ESS 1998)

Perception de l'état de santé

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

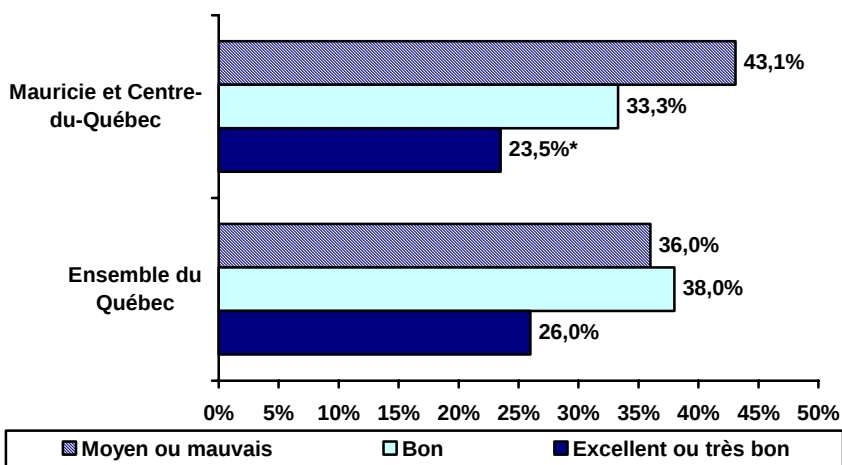
Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, près du quart des personnes ayant une incapacité (24 %) jugent leur état de santé comme étant excellent ou très bon, 33 % le qualifient de bon et 43 % l'estiment comme étant moyen ou mauvais. Soulignons que cette dernière proportion est nettement plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec, c'est-à-dire 36 %.

Selon le sexe et l'âge

Environ 43 % des personnes considèrent leur état de santé comme étant moyen ou mauvais en comparaison de seulement 7 % (☑) des personnes sans incapacité. De plus, la proportion d'hommes ayant une incapacité qui estiment ainsi leur état de santé est clairement plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (52 % c. 35 %) alors que chez les femmes, la proportion est similaire (36 % c. 37 %). Par ailleurs, les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans de même que celles de 65 ans et plus sont, en proportion, plus nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à percevoir négativement leur état de santé.

Figure 2

Perception de l'état de santé, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 9

Perception de l'état de santé comme étant moyen ou mauvais selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
Avec incapacité	51,6	35,3
Sans incapacité	6,8*	5,9
Femmes		
Avec incapacité	35,8*	36,7
Sans incapacité	6,5*	6,2
15 à 64 ans		
Avec incapacité	41,2	33,7
Sans incapacité	5,3*	5,6
65 ans et plus		
Avec incapacité	47,2*	40,2
Sans incapacité	15,7	10,4
Total		
Avec incapacité	43,1	36,0
Sans incapacité	6,6*	6,0

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, près de 28 % des personnes ayant une incapacité ont un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique comparativement à environ 18 % de celles qui ne présentent aucune incapacité. On observe des proportions identiques dans l'ensemble du Québec.

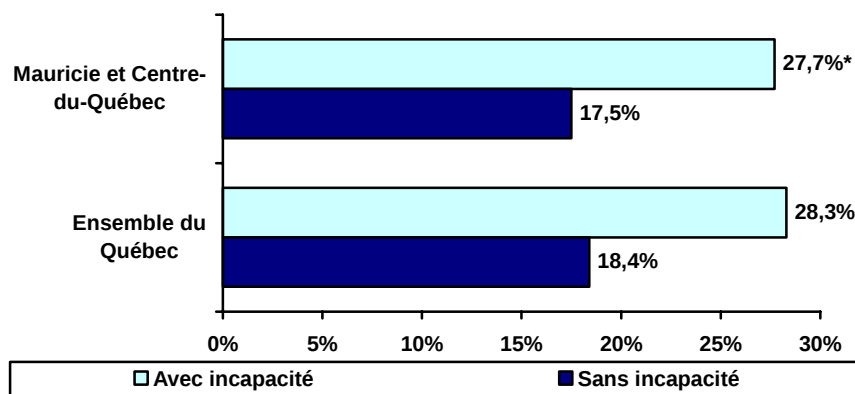
Selon le sexe et l'âge

Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, les hommes avec incapacité sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à avoir un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique (31 % c. 25 %) alors que le contraire s'observe chez les personnes sans incapacité (15 % c. 21 %). Dans l'ensemble du Québec, ce sont aussi les femmes, avec ou sans incapacité, qui sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à présenter un taux élevé à l'indice de détresse psychologique.

Soulignons que, parmi la population avec incapacité de la région et de l'ensemble du Québec, ce sont les personnes de 15 à 64 ans qui affichent les plus hauts taux à cet indice.

Figure 3

Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998

Compilation : OPHQ 2002

Tableau 10

Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
<i>Avec incapacité</i>	31,3*	25,5
<i>Sans incapacité</i>	14,6	15,9
Femmes		
<i>Avec incapacité</i>	24,6*	30,5
<i>Sans incapacité</i>	20,5	21,0
15 à 64 ans		
<i>Avec incapacité</i>	33,2*	34,8
<i>Sans incapacité</i>	18,8	19,4
65 ans et plus		
<i>Avec incapacité</i>	dnp	14,7
<i>Sans incapacité</i>	dnp	7,5
Total		
<i>Avec incapacité</i>	27,7*	28,3
<i>Sans incapacité</i>	17,5	18,4

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998

Compilation : OPHQ 2002

Perception de la santé mentale

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Plus de la moitié des personnes ayant une incapacité (57 %) de la région considèrent leur santé mentale comme étant excellente ou très bonne et près du tiers (31 %) la considèrent comme bonne.

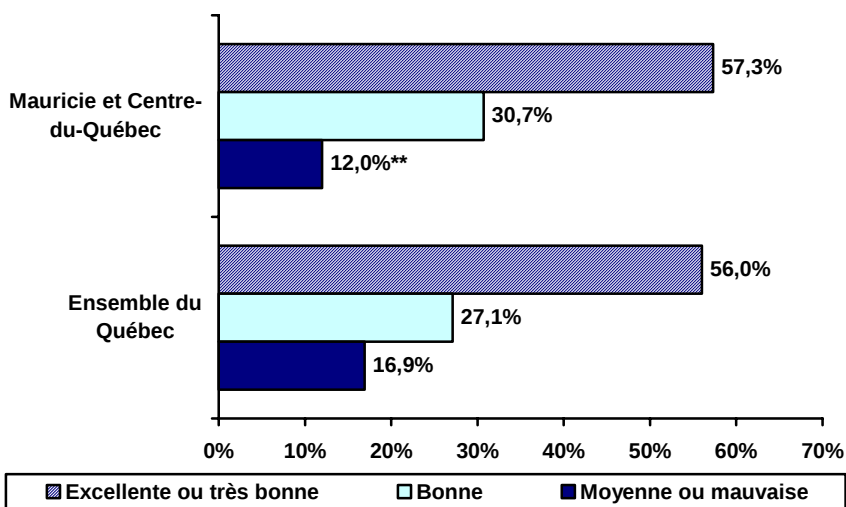
À l'inverse, 12 % estiment que leur santé mentale est moyenne ou mauvaise. Cette proportion est plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (17 %).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Plus d'une personne sur dix ayant une incapacité (12 %) considère sa santé mentale comme étant moyenne ou mauvaise comparativement à seulement 6 % des personnes sans incapacité.

Figure 4

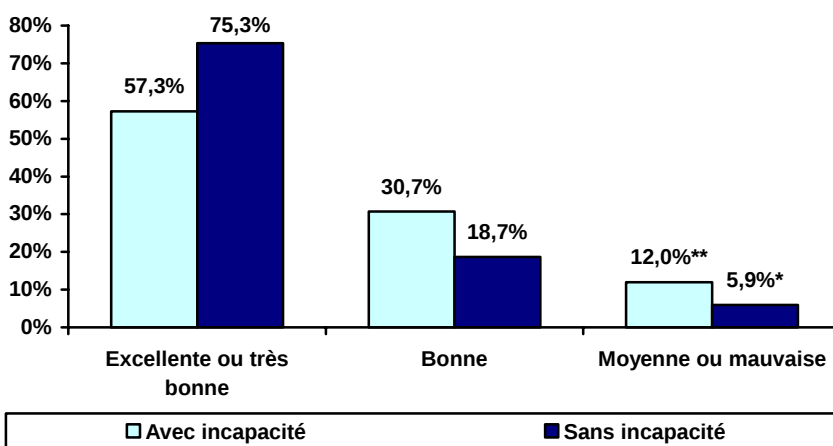
Perception de la santé mentale, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 5

Perception de la santé mentale selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 3 - Profil linguistique et caractéristiques socioculturelles

Ce chapitre présente un profil linguistique ainsi que certaines caractéristiques socioculturelles de la population des personnes avec et sans incapacité vivant dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les trois indicateurs retenus nous permettent de mieux connaître le bassin réel de la population avec et sans incapacité selon la *connaissance des langues* (français et anglais), le *statut d'immigrant* et l'*origine ethnique autre que française ou britannique*. Ces indicateurs sont considérés comme des éléments importants lors de l'intégration des personnes dans une société. La connaissance des langues, entre autres, est une ressource importante de communication avec la population « majoritaire » ainsi qu'un atout supplémentaire en matière d'emploi notamment. La connaissance des autres caractéristiques socioculturelles nous invite à mieux prendre en compte la diversité ethnoculturelle de la population avec incapacité.

	Indicateurs utilisés
Connaissance des langues	Indique qu'une personne peut soutenir ou non une conversation dans l'une ou l'autre des langues (français et / ou anglais). (Recensement 1996)
Statut d'immigrant	Personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada ou l'ayant déjà eu. Les résidents non permanents sont les personnes qui, au moment du recensement de 1996, étaient titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquaient le statut de réfugié. (Recensement 1996)
Origine ethnique autre que française ou britannique	Personnes avec ou sans incapacité selon le(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) auquel (auxquels) appartenaient les ancêtres du recensé. (Recensement 1996)

Connaissance des langues

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

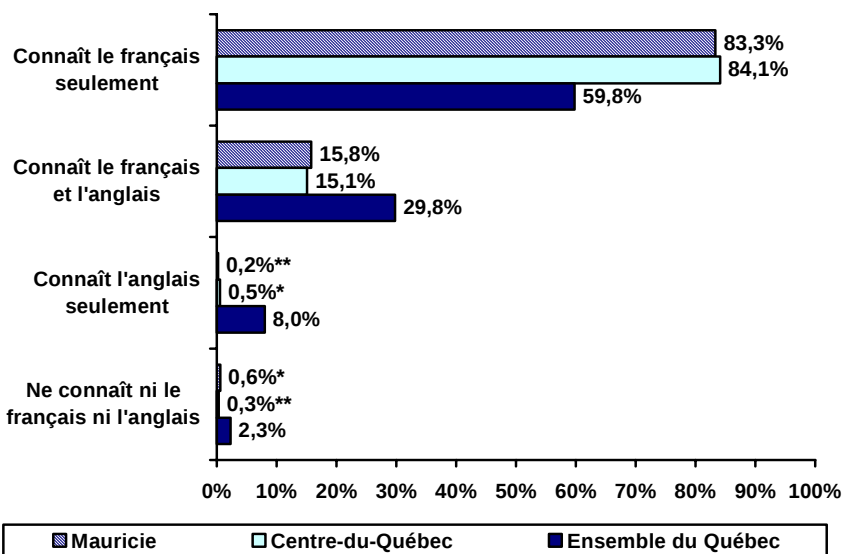
Si, dans l'ensemble du Québec, 60 % des personnes ayant une incapacité ne parlent que le français, en Mauricie, la proportion est de 83 % (☑) et dans le Centre-du-Québec, 84 % (☑). Soulignons également que dans ces régions, les personnes ayant une incapacité sont, comparativement à celles de l'ensemble du Québec, très peu nombreuses, en proportion, à ne connaître ni le français ni l'anglais (0,6 % c. 2,3 % ☑ pour la Mauricie et 0,3 % c. 2,3 % ☑ pour le Centre-du-Québec).

En Mauricie

La proportion des personnes avec incapacité connaissant le français et l'anglais est de 16 % comparative-ment à 21 % (☑) chez celles sans incapacité. Toutefois, les personnes ayant une incapacité sont un peu plus nombreuses à ne connaître que le français (83 % c. 79 % ☑).

Figure 6

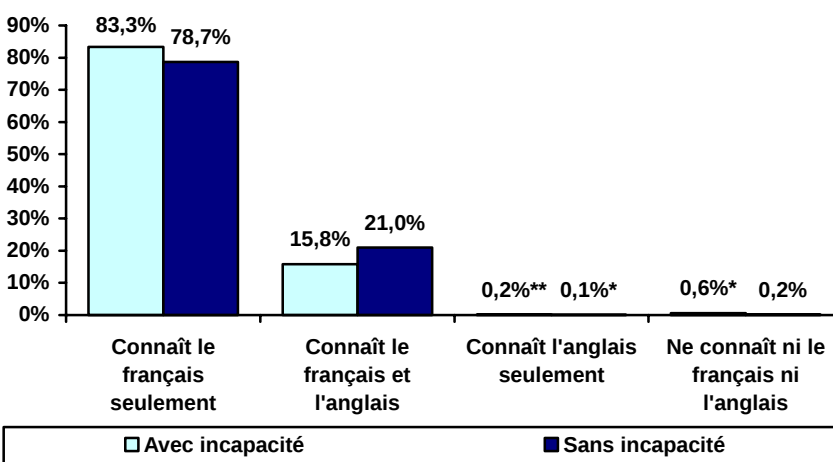
Connaissance des langues, population avec incapacité, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 7

Connaissance des langues selon la présence d'une incapacité, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

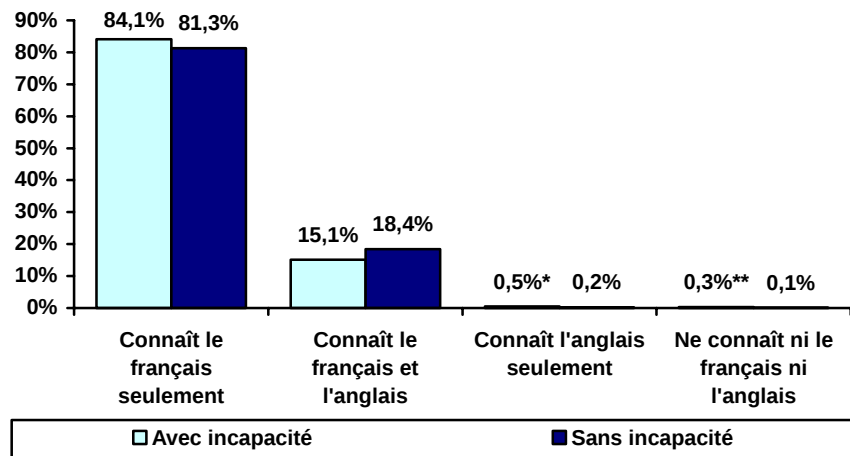
Connaissance des langues (suite)

Dans le Centre-du-Québec

La proportion des personnes avec incapacité connaissant le français et l'anglais est de 15 % comparativement à 18 % (☑) chez celles sans incapacité. Toutefois, les personnes ayant une incapacité sont un peu plus nombreuses à ne connaître que le français (84 % c. 81 %).

Figure 8

Connaissance des langues selon la présence d'une incapacité, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Statut d'immigrant et origine ethnique autre que française ou britannique

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

La population de personnes avec incapacité ayant un statut d'immigrant est nettement moins nombreuse dans ces régions que dans l'ensemble du Québec (1,4 % c. 11 % ☑ pour la Mauricie et 1,6 % c. 11 % ☑ pour le Centre-du-Québec). On observe le même phénomène en ce qui concerne l'origine ethnique. En effet, environ 15 % des personnes ayant une incapacité dans la région de la Mauricie et 13 % de celles du Centre-du-Québec déclarent avoir une origine ethnique autre que française ou britannique (c. 29 % ☑ pour l'ensemble du Québec).

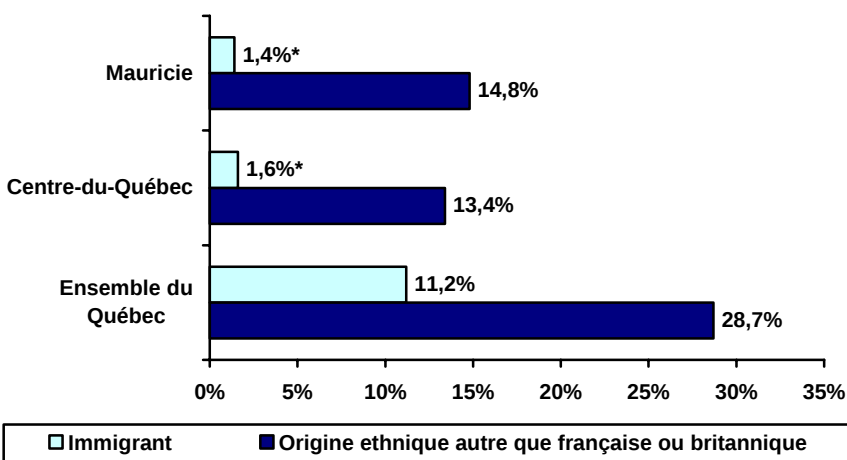
En Mauricie

Une proportion semblable de personnes avec et sans incapacité ont un statut d'immigrant. Aussi, une proportion identique de personnes avec et sans incapacité déclarent avoir une origine ethnique autre que française ou britannique (15 %).

Territoires de CLSC en Mauricie (figure 12)

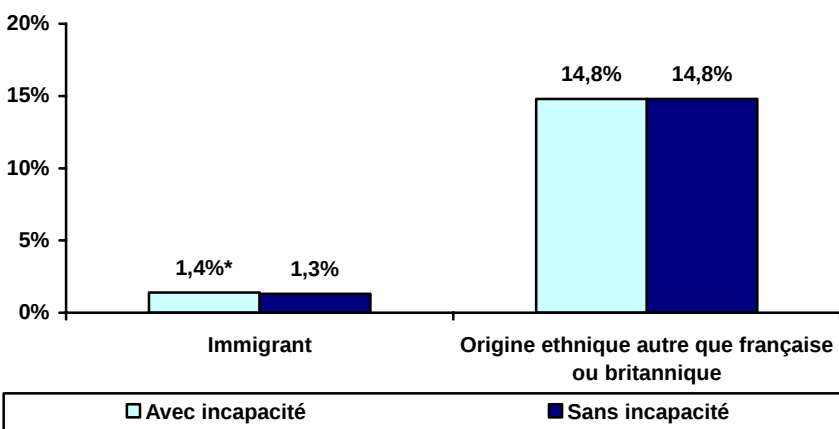
Plus de 15 % des personnes avec incapacité déclarent avoir une origine ethnique autre que française ou britannique sur les territoires de CLSC suivants : Cap-de-la-Madeleine (16 %), Trois-Rivières (16 %) et Haut-Saint-Maurice (32 %).

Figure 9
Personnes avec incapacité ayant un statut d'immigrant ou une origine ethnique autre que française ou britannique, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 10
Statut d'immigrant et origine ethnique autre que française ou britannique selon la présence d'une incapacité, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

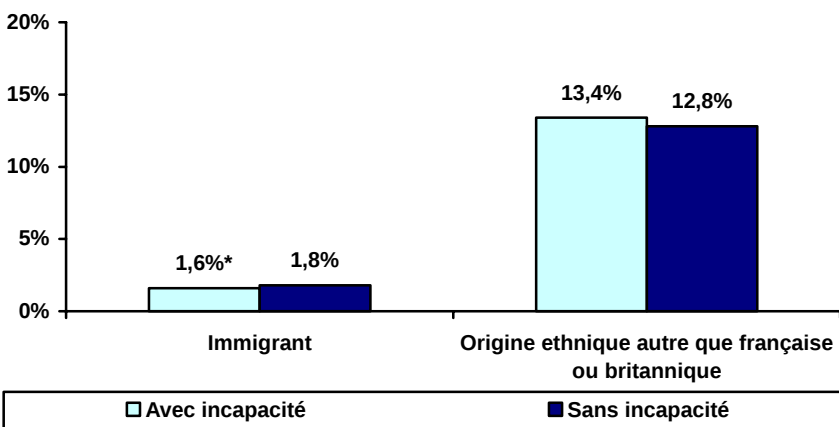
Statut d'immigrant et origine ethnique autre que française ou britannique (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Une proportion semblable de personnes avec et sans incapacité ont un statut d'immigrant. Aussi, une proportion similaire de personnes avec et sans incapacité déclarent avoir une origine ethnique autre que française ou britannique (13 %).

Figure 11

Statut d'immigrant et origine ethnique autre que française ou britannique selon la présence d'une incapacité, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

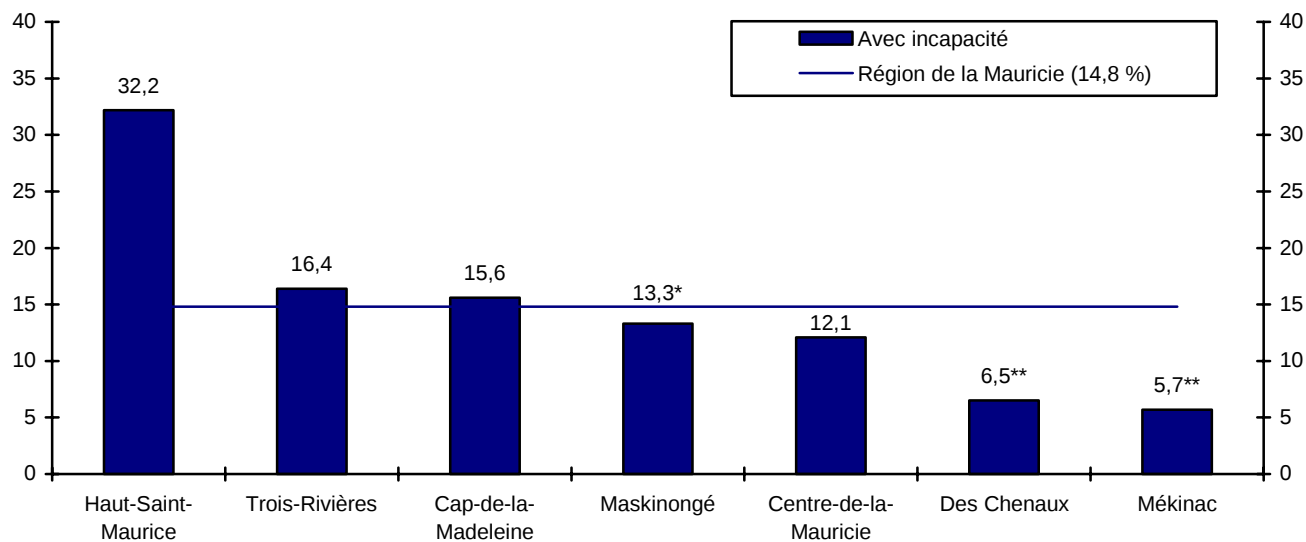
Territoires de CLSC dans le Centre-du-Québec (figure 13)

Plus de 13 % des personnes avec incapacité déclarent avoir une origine ethnique autre que française ou britannique sur les territoires de CLSC suivants : Bécancour (13 %), Nicolet-Yamaska (14 %) et Drummond (15 %).

Origine ethnique autre que française ou britannique

Figure 12

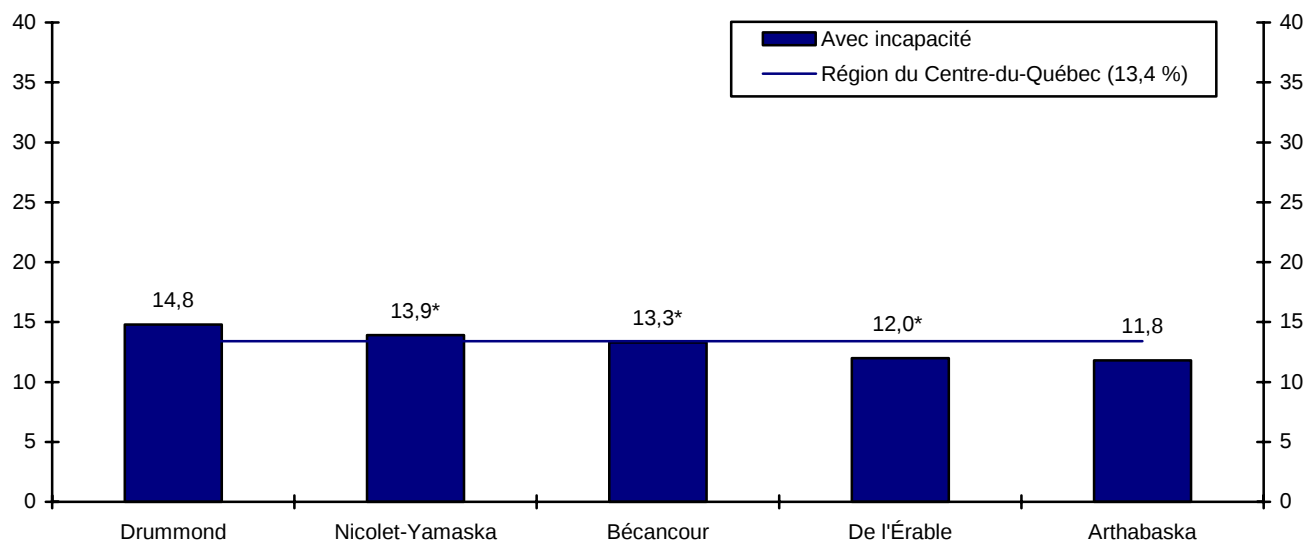
Personnes avec incapacité ayant une origine ethnique autre que française ou britannique, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
 Compilation : OPHQ 2002

Figure 13

Personnes avec incapacité ayant une origine ethnique autre que française ou britannique, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
 Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 4 - Ressources économiques

Ce chapitre a pour objectif de cerner le profil économique de la population des personnes avec incapacité de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de le comparer avec celui de la population des personnes sans incapacité. Les personnes ayant une incapacité sont généralement défavorisées sur le plan économique par rapport au reste de la population ; cette situation économique défavorable présente ainsi un obstacle majeur à leur intégration dans la société.

Plusieurs indicateurs ont été retenus afin de décrire la réalité économique de cette population. Tout d'abord, les indicateurs permettant de connaître le niveau de revenu individuel et du ménage (*revenu total moyen, niveau de revenu du ménage, perception de la situation financière*), ses sources (*composition du revenu total*) et les indicateurs reliés à la pauvreté ou au faible revenu (*sous le seuil de faible revenu, revenu total inférieur à 15 000 \$, durée de la pauvreté perçue, indice d'insécurité alimentaire*), puis les indicateurs permettant d'évaluer les dépenses associées à l'incapacité et la couverture de ces dépenses ainsi que les pertes de revenu (*dépenses occasionnées par l'incapacité, couverture des frais de santé, demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées et obtention de prestations, de pensions ou d'aide financière*).

	Indicateurs utilisés
Revenu total moyen	Revenu personnel moyen en provenance de toutes les sources des personnes de 15 ans et plus. (Recensement 1996)
Composition du revenu total	Comprend les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu provenant des sources suivantes : revenus d'emploi, transferts gouvernementaux (pension de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, prestations de la Régie des rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales fédérales pour enfants, autre revenu provenant de sources publiques), autres revenus (c'est-à-dire : 1) revenus de placements tels que dividendes, intérêts et autre revenu de placement et 2) autres revenus tels que pensions de retraite et rentes ou autres revenus en espèces). (Recensement 1996)
Niveau de revenu du ménage	Indicateur qui prend en compte les revenus de tous les membres du ménage, provenant de toute source avant impôts et déductions, au cours de la même année (1997). Cet indicateur tient compte des seuils de faible revenu calculés par Statistique Canada selon la taille des ménages. (ESS 1998)
Revenu total inférieur à 15 000 \$	Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu total inférieur à 15 000 \$. (Recensement 1996)

	Indicateurs utilisés
Sous le seuil de faible revenu	Proportion de personnes avec une incapacité vivant sous le seuil de faible revenu. Les seuils de faible revenu sont fixés par Statistique Canada à partir des dépenses au chapitre des biens de première nécessité, de la taille de la famille et du degré d'urbanisation. Ils sont mis à jour d'après les changements subis par l'indice des prix à la consommation. (Recensement 1996)
Perception de la situation financière	À partir d'une seule question, les individus de 15 ans et plus autoévaluent leur situation financière comparativement à celle des personnes de leur âge. Quatre catégories sont possibles : à l'aise, suffisante, pauvre ou très pauvre. (ESS 1998)
Durée de la pauvreté perçue	Permet de savoir, pour les personnes qui se sont déclarées pauvres ou très pauvres à l'indicateur de perception de la situation financière, depuis quand elles se perçoivent ainsi. Ces personnes sont classées selon trois catégories : depuis moins d'un an, depuis un à quatre ans ou depuis cinq ans et plus. (ESS 1998)
Indice d'insécurité alimentaire	Indice constitué de trois questions provenant du <i>Questionnaire Radimer / Comel</i> (treize questions) et posées à l'informateur clé répondant pour tous les membres du ménage. Ces trois questions portent sur la monotonie du régime, la restriction alimentaire et, pour les ménages ayant des enfants de moins de 18 ans, l'incapacité d'offrir des repas équilibrés aux enfants du ménage par manque de ressources financières. L'utilisation de trois questions se base sur les résultats d'une étude sur l'insécurité alimentaire réalisée dans la région de Québec. (ESS 1998)
Dépenses occasionnées par l'incapacité	Dépenses réalisées en 1997 faisant référence à l'achat de médicaments, aux soins médicaux, aux services à domicile et aux frais supplémentaires pour modifier le logement, pour les études, le transport, les vêtements ou les appareils spécialisés. (EQLA 1998)
Demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées	Cette question vérifie auprès des répondants s'ils ont fait une demande de crédit d'impôt dans leur déclaration de revenus de l'année 1997. (EQLA 1998)
Couverture des frais de santé	Indicateur relatif au remboursement complet des dépenses occasionnées en raison de l'incapacité par une assurance ou un programme du gouvernement. Permet d'estimer le pourcentage de personnes qui ne sont pas complètement remboursées pour les dépenses occasionnées par leur état. (ESS 1998)

	Indicateurs utilisés
Obtention de prestations, de pensions ou d'aide financière	Cette question adressée aux personnes âgées de 15 ans et plus concerne les montants obtenus en 1997 de diverses sources (Régime de pensions du Canada, Régie des rentes du Québec, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Société de l'assurance automobile du Québec, régime d'assurance-invalidité privé ou de l'employeur, etc.). (EQLA 1998)

Revenu total moyen

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, les personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont un revenu total moyen inférieur à celui noté dans l'ensemble du Québec, tant chez les hommes (15 952 \$ c. 17 758 \$ ☑) que chez les femmes (10 859 \$ c. 12 696 \$ ☑).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Dans la région, le revenu total moyen des hommes avec incapacité correspond à 60 % de celui des hommes sans incapacité (15 952 \$ c. 26 815 \$ ☑) tandis que le revenu total moyen des femmes avec incapacité correspond à 71 % de celui des femmes sans incapacité (10 859 \$ c. 15 382 \$ ☑). Soulignons aussi que le revenu total moyen des femmes avec incapacité ne représente que 68 % de celui des hommes avec incapacité. Sur ce point, il est intéressant de remarquer que le revenu total moyen des hommes avec incapacité peut se comparer à celui des femmes sans incapacité (15 952 \$ c. 15 382 \$).

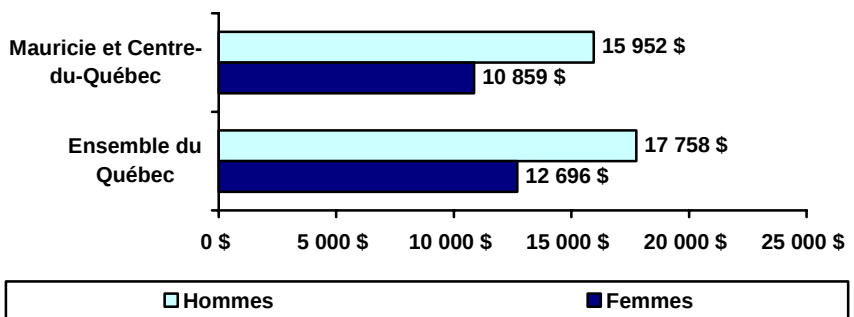
Territoires de CLSC

Dans la région de la Mauricie, le revenu total moyen des hommes avec incapacité varie entre 17 618 \$ sur le territoire de CLSC Cap-de-la-Madeleine et 12 404 \$ sur le territoire Maskinongé (figure 16). Quant aux femmes, il varie entre 11 196 \$ sur le territoire Cap-de-la-Madeleine et 9 045 \$ sur celui de Maskinongé (figure 17).

Dans le Centre-du-Québec, le revenu des hommes avec incapacité varie entre 16 962 \$ sur le territoire de CLSC Nicolet-Yamaska et 14 917 \$ sur le territoire Bécancour (figure 18). Quant aux femmes, il varie entre 12 520 \$ sur le territoire Nicolet-Yamaska et 9 547 \$ sur celui de Bécancour (figure 19).

Figure 14

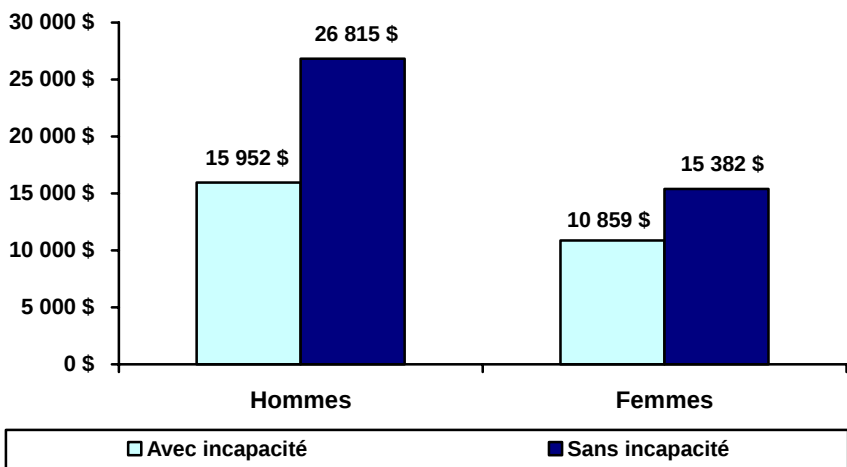
Revenu total moyen des personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le sexe, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 15

Revenu total moyen des personnes de 15 ans et plus selon la présence d'une incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1996

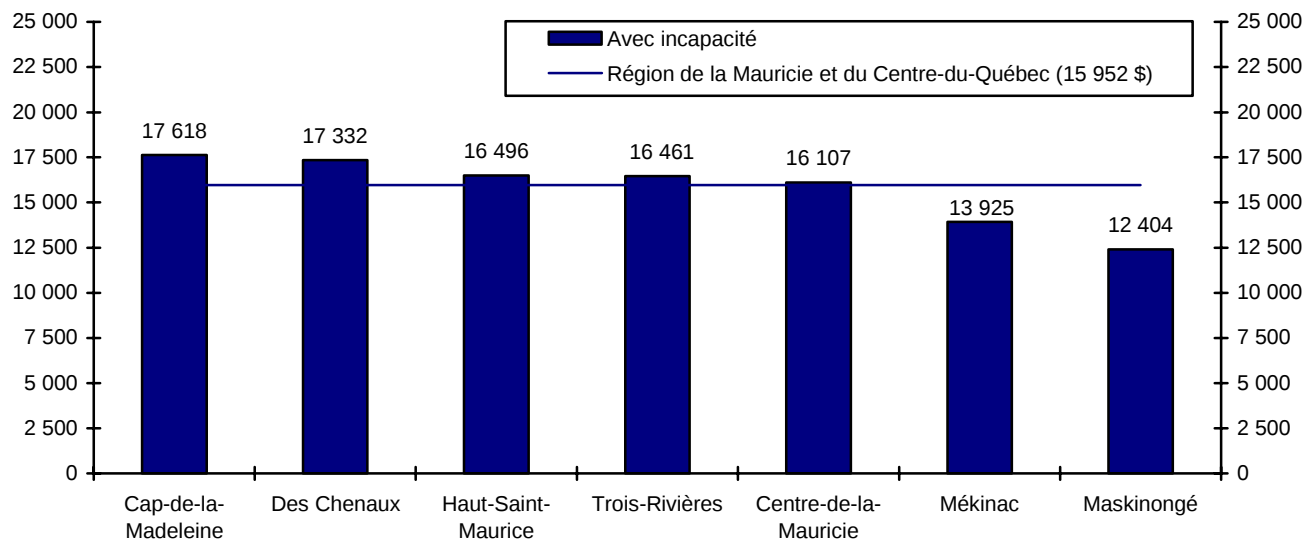


Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Revenu total moyen (suite)

Figure 16

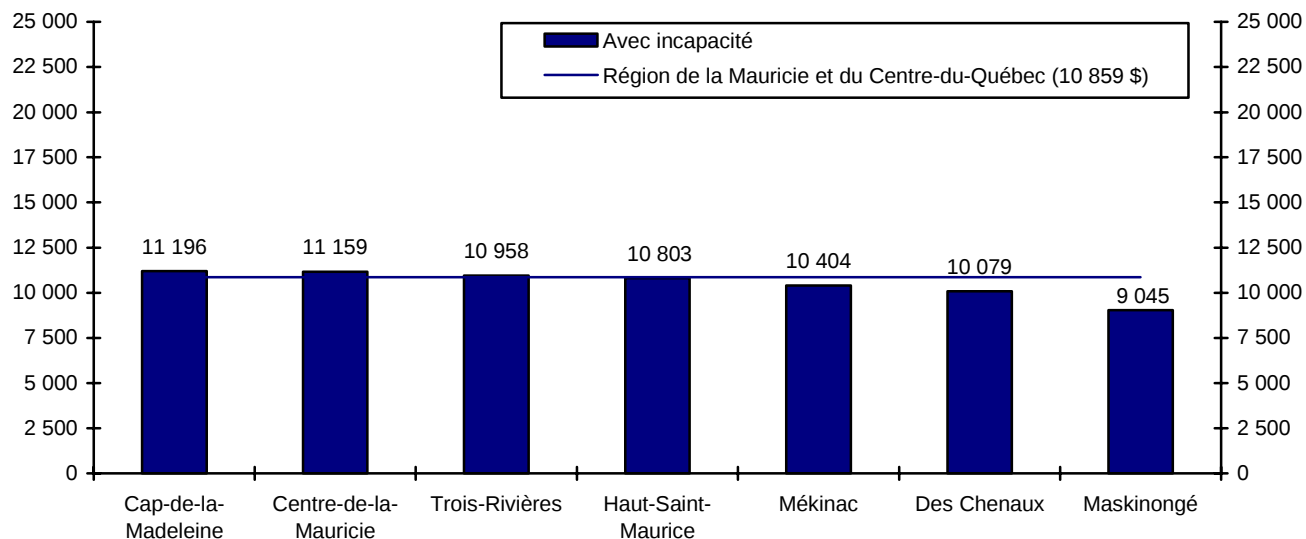
Revenu total moyen des hommes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 17

Revenu total moyen des femmes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996

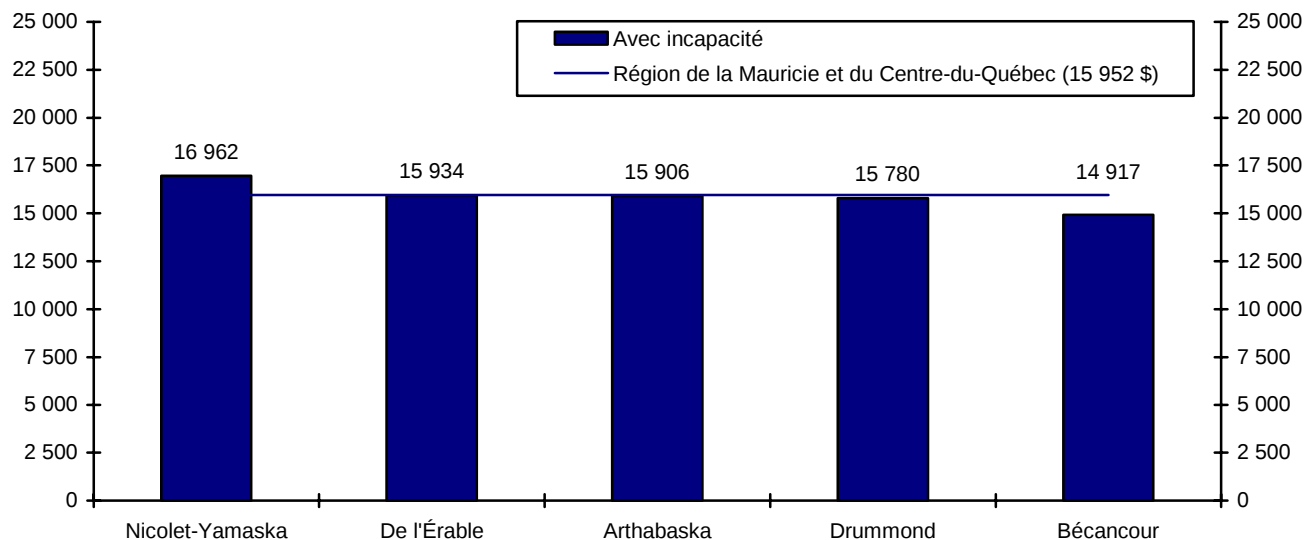


Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Revenu total moyen (suite)

Figure 18

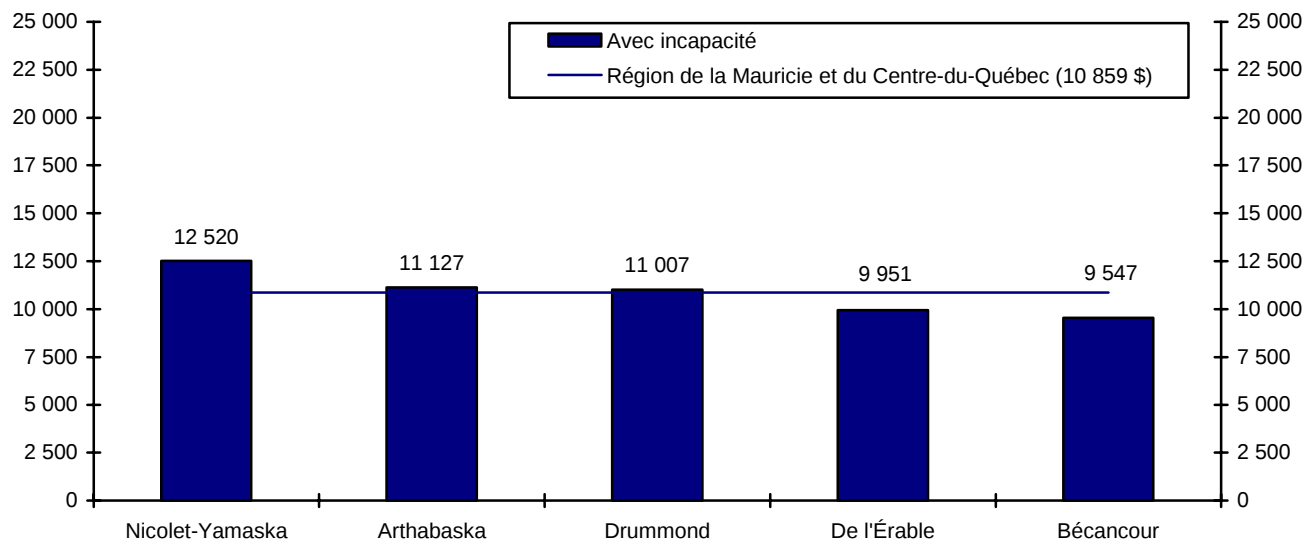
Revenu total moyen des hommes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 19

Revenu total moyen des femmes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

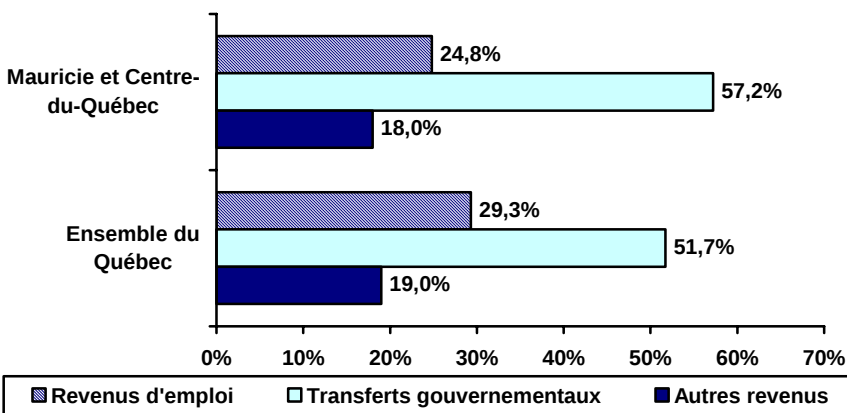
Composition du revenu total

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Plus de la moitié du revenu des personnes ayant une incapacité provient de transferts gouvernementaux (57 %), ce qui est supérieur à la proportion observée pour l'ensemble du Québec (52 %). On remarque la tendance inverse pour les revenus d'emploi (25 % c. 29 % pour l'ensemble du Québec) et les autres revenus (18 % c. 19 %).

Figure 20

Composition du revenu total des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996

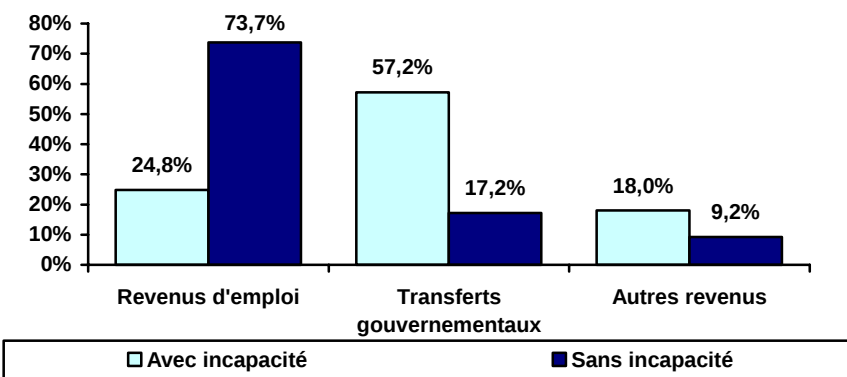
Compilation : OPHQ 2002

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Plus de la moitié du revenu des personnes ayant une incapacité provient de transferts gouvernementaux, soit 57 %, alors que 74 % du revenu total des personnes sans incapacité provient de revenus d'emploi.

Figure 21

Composition du revenu total des personnes de 15 ans et plus selon la présence d'une incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996

Compilation : OPHQ 2002

Territoires de CLSC

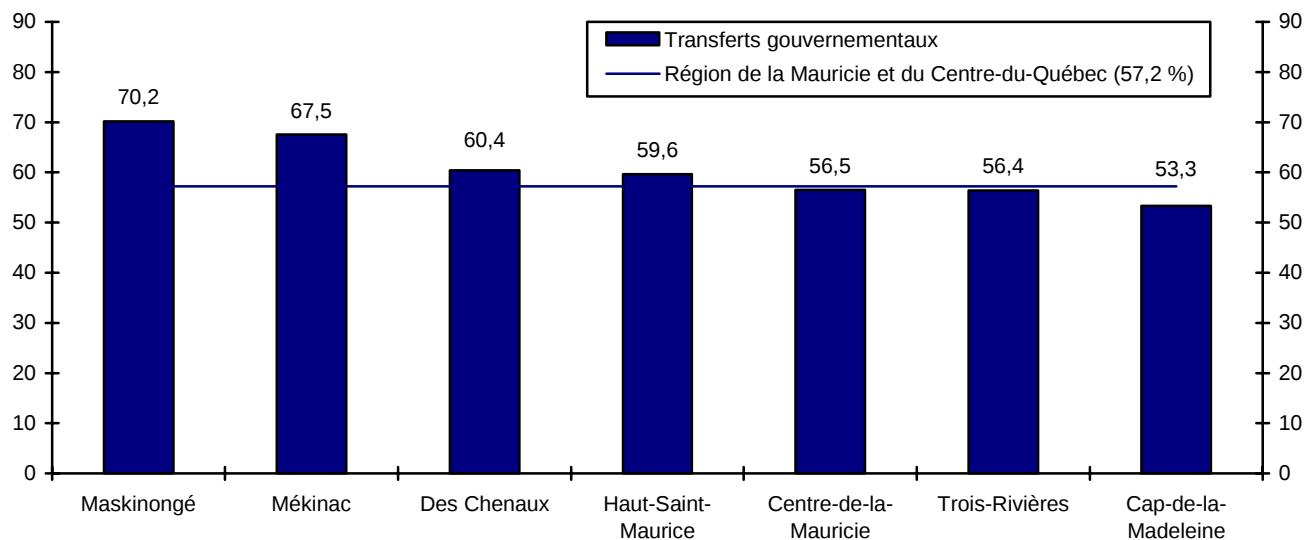
En Mauricie, plus des deux tiers du revenu des personnes de 15 ans et plus qui ont une incapacité provient de transferts gouvernementaux sur les territoires de CLSC suivants : Mékinac (68 %) et Maskinongé (70 %). À l'inverse, moins de 60 % du revenu de ces personnes provient de transferts gouvernementaux sur les territoires de Haut-Saint-Maurice (60 %), Centre-de-la-Mauricie (57 %), Trois-Rivières (56 %) et Cap-de-la-Madeleine (53 %) (figure 22).

Pour le Centre-du-Québec, plus de 60 % du revenu des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité provient de transferts gouvernementaux sur le territoire de CLSC Bécancour (64 %). À l'inverse, moins de 55 % du revenu de ces personnes provient de transferts gouvernementaux dans les territoires De l'Érable (54 %) et Nicolet-Yamaska (52 %) (figure 23).

Composition du revenu total : transferts gouvernementaux

Figure 22

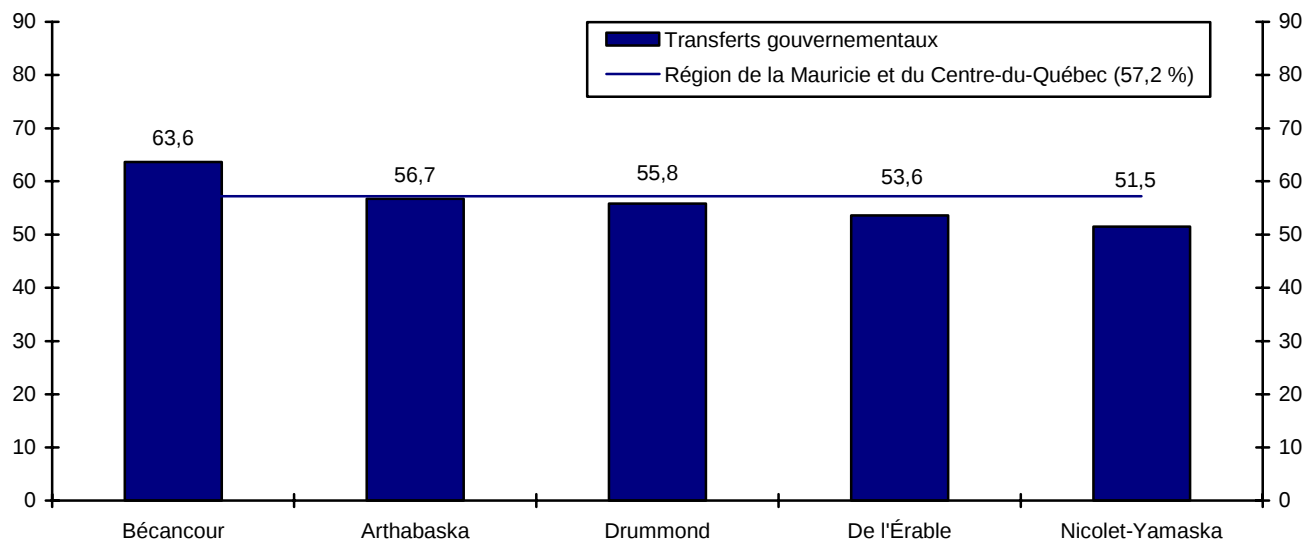
Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 23

Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Niveau de revenu du ménage

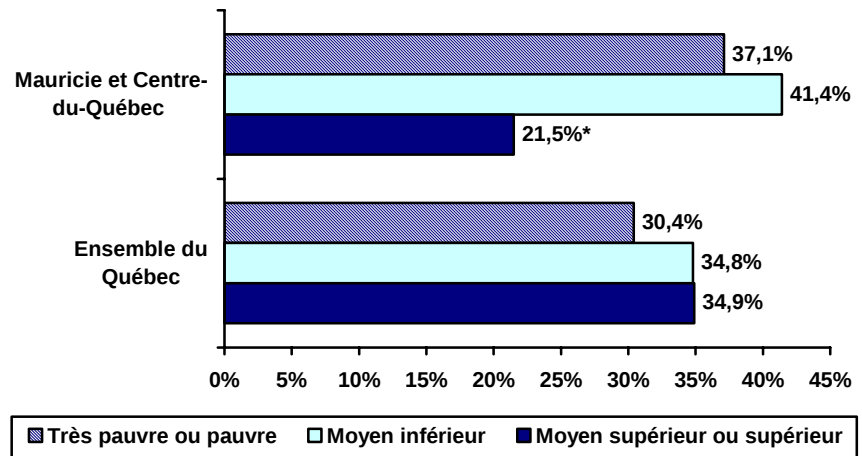
Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

La population avec incapacité de la région compte une proportion plus élevée de personnes vivant dans un ménage considéré comme pauvre ou très pauvre que celle de l'ensemble du Québec (37 % c. 30 %).

Selon la présence d'une incapacité

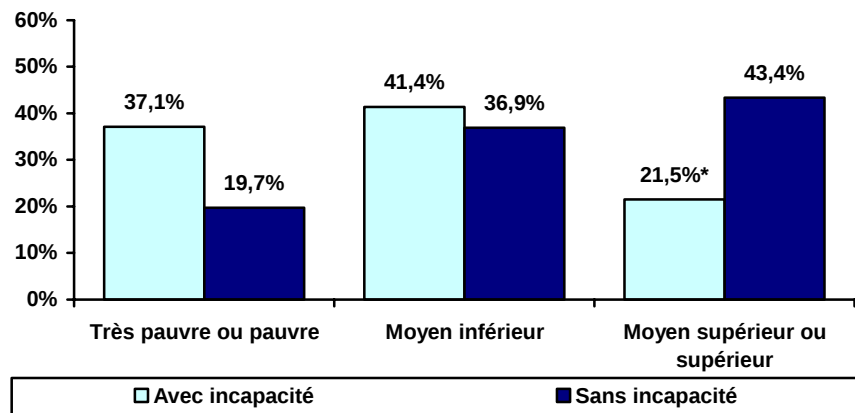
Alors qu'environ 37 % des personnes ayant une incapacité dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec vivent dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre, seulement 20 % (☑) des personnes sans incapacité vivent dans cette situation.

Figure 24
Niveau de revenu du ménage, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 25
Niveau de revenu du ménage selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Niveau de revenu du ménage (suite)

Selon la présence d'un désavantage

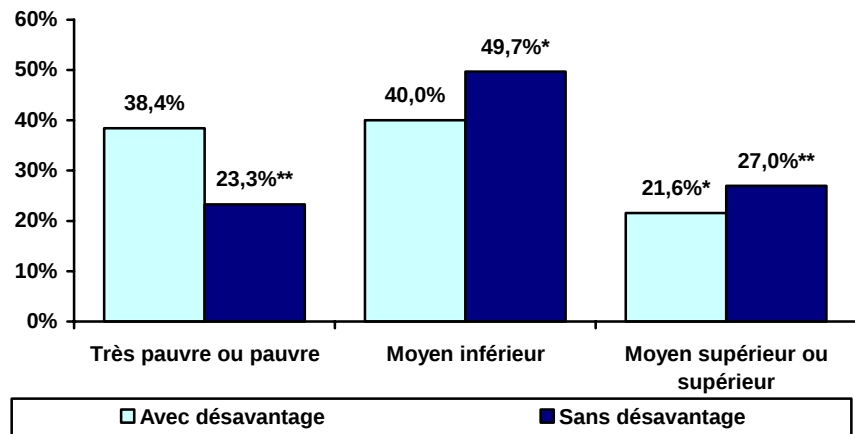
Dans la région, les personnes avec incapacité mais désavantagées¹² en raison de celle-ci (c'est-à-dire vivant une situation de dépendance ou ayant des limitations d'activités sans dépendance) vivent plus fréquemment dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre que les personnes avec incapacité mais sans désavantage (38 % c. 23 %). En fait, la proportion des personnes ayant une incapacité sans désavantage vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre se rapproche de celle qu'on observe chez les personnes sans incapacité dans la même catégorie de revenu (23 % c. 20 %) (réf. : figure 25).

Selon la gravité de l'incapacité

On compte une plus forte proportion de personnes vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre parmi la population ayant une incapacité modérée ou grave que parmi celle ayant une incapacité légère, tant dans la région (46 % c. 31 %) que dans l'ensemble du Québec (46 % c. 27 % ☑).

Figure 26

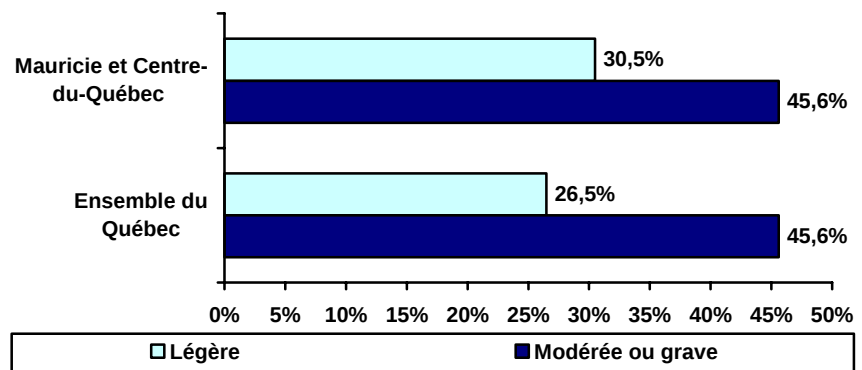
Niveau de revenu du ménage selon la présence d'un désavantage lié à l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 27

Proportion de personnes vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

¹² Rappelons que l'indice de désavantage lié à l'incapacité permet d'évaluer l'impact de l'incapacité sur la réalisation des activités quotidiennes et sur l'exercice des rôles sociaux (voir chapitre 1).

Niveau de revenu du ménage (suite)

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

La population avec et sans incapacité de la région, quel que soit le sexe ou l'âge, compte une plus forte proportion de personnes vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre que celle de l'ensemble du Québec, à l'exception de la population de 65 ans et plus sans incapacité.

Soulignons que, dans la région, les femmes avec incapacité sont plus nombreuses que les hommes à vivre dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre (41 % c. 33 %). Par ailleurs, les 65 ans et plus avec incapacité de la région sont particulièrement touchés par la pauvreté alors que 45 % vivent dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre (c. 21% sans incapacité). Dans l'ensemble du Québec, cette proportion n'est que de 29 % chez les personnes avec incapacité du même âge.

Tableau 11

Proportion de personnes vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
<i>Avec incapacité</i>	32,9*	28,3
<i>Sans incapacité</i>	16,4	14,4
Femmes		
<i>Avec incapacité</i>	40,6	32,0
<i>Sans incapacité</i>	23,0	17,7
15 à 64 ans		
<i>Avec incapacité</i>	33,4	31,1
<i>Sans incapacité</i>	19,6	15,4
65 ans et plus		
<i>Avec incapacité</i>	45,0*	29,0
<i>Sans incapacité</i>	20,6*	21,6

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Revenu total inférieur à 15 000 \$

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

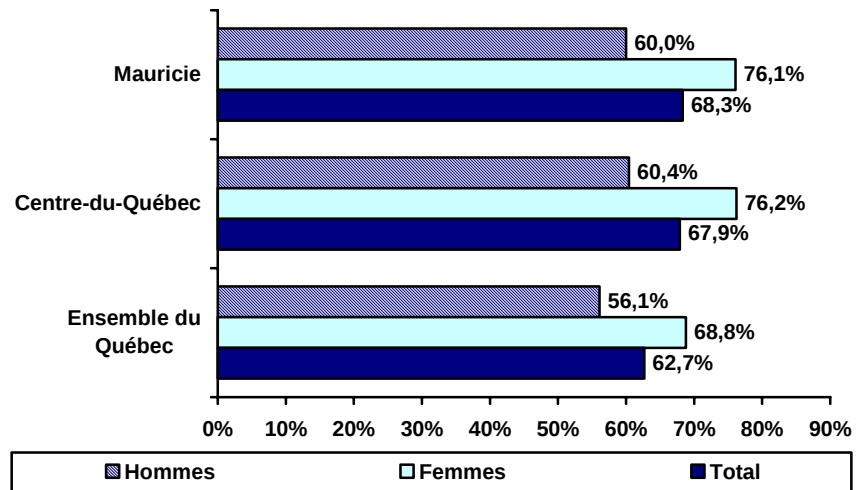
La proportion de personnes âgées de 15 ans et plus avec incapacité ayant un revenu total inférieur à 15 000 \$ est plus élevée en Mauricie et dans le Centre-du-Québec (68 %) que celle observée pour l'ensemble du Québec, c'est-à-dire environ 63 %. Soulignons que les femmes sont, en proportion, plus nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à avoir un revenu total inférieur à 15 000 \$ (76 % pour la Mauricie et pour le Centre-du-Québec c. 69 % ☑).

En Mauricie

Dans cette région, 68 % des personnes avec incapacité ont un revenu total inférieur à 15 000 \$ (c. 43 % ☑ des personnes sans incapacité). D'autre part, les femmes ayant une incapacité sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir un revenu total inférieur à 15 000 \$ (76 % c. 60 % ☑).

Figure 28

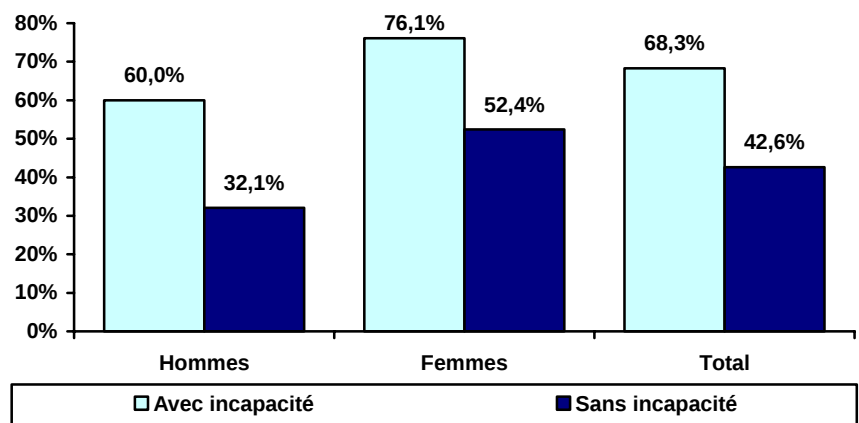
Revenu total inférieur à 15 000 \$ selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 29

Revenu total inférieur à 15 000 \$ selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Territoires de CLSC en Mauricie (figure 31)

Plus de 70 % des personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité ont un revenu inférieur à 15 000 \$ dans les territoires de CLSC suivants : Mékinac (72 %) et Maskinongé (79 %). À l'inverse, moins de 65 % de ces personnes ont un revenu inférieur à 15 000 \$ dans les territoires de CLSC Cap-de-la-Madeleine (64 %) et Haut-Saint-Maurice (63 %).

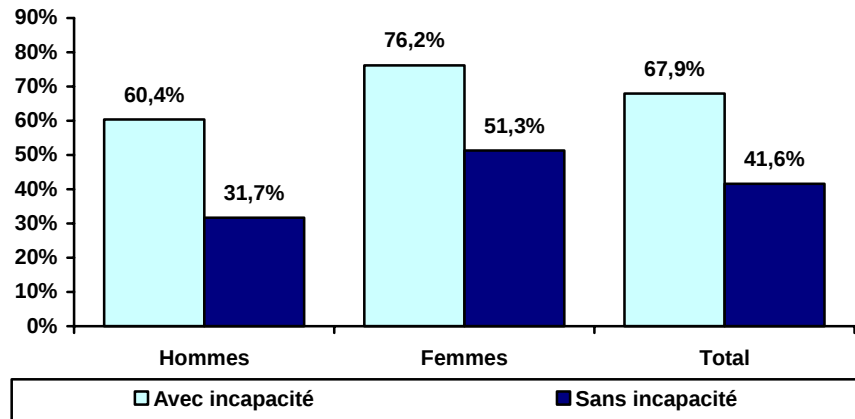
Revenu total inférieur à 15 000 \$ (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Dans cette région, 68 % des personnes avec incapacité ont un revenu total inférieur à 15 000 \$ (c. 42 % ☑ des personnes sans incapacité). D'autre part, les femmes ayant une incapacité sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir un revenu total inférieur à 15 000 \$ (76 % c. 60 % ☑).

Figure 30

Revenu total inférieur à 15 000 \$ selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

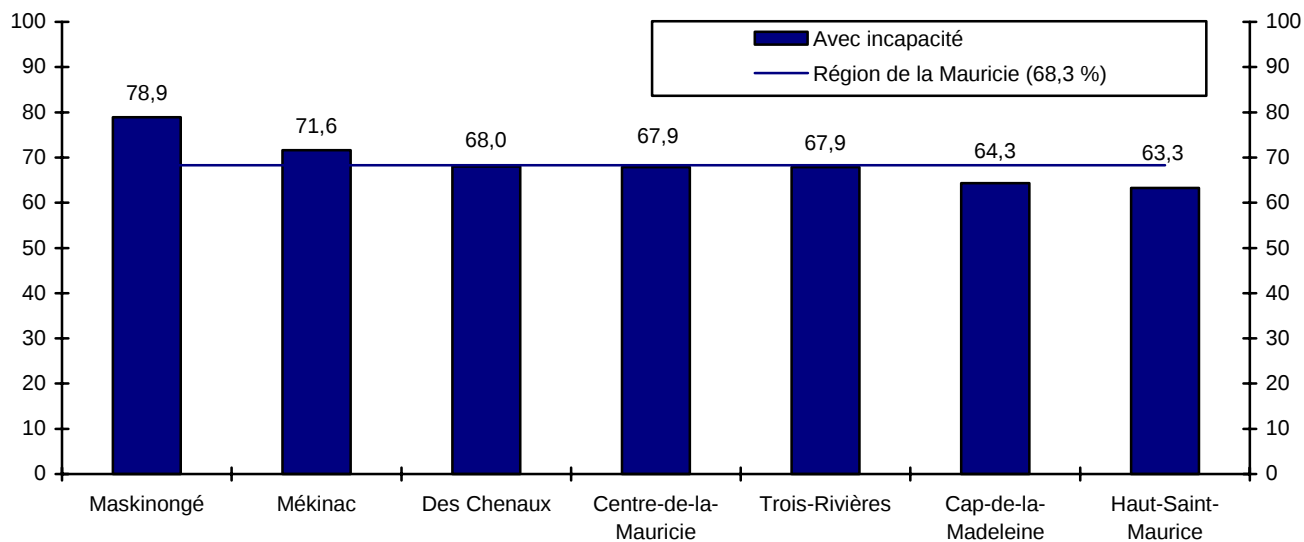
Territoires de CLSC dans le Centre-du-Québec (voir figure 32)

Plus de 70 % des personnes âgées de 15 ans et plus ayant des incapacités ont un revenu inférieur à 15 000 \$ dans le territoire de CLSC Bécancour (74 %). À l'inverse, moins de 68 % de ces personnes ont un revenu inférieur à 15 000 \$ dans les territoires de CLSC suivants : Drummond (68 %), De l'Érable (68 %), Nicolet-Yamaska (67 %) et Arthabaska (67 %).

Revenu total inférieur à 15 000 \$ (suite)

Figure 31

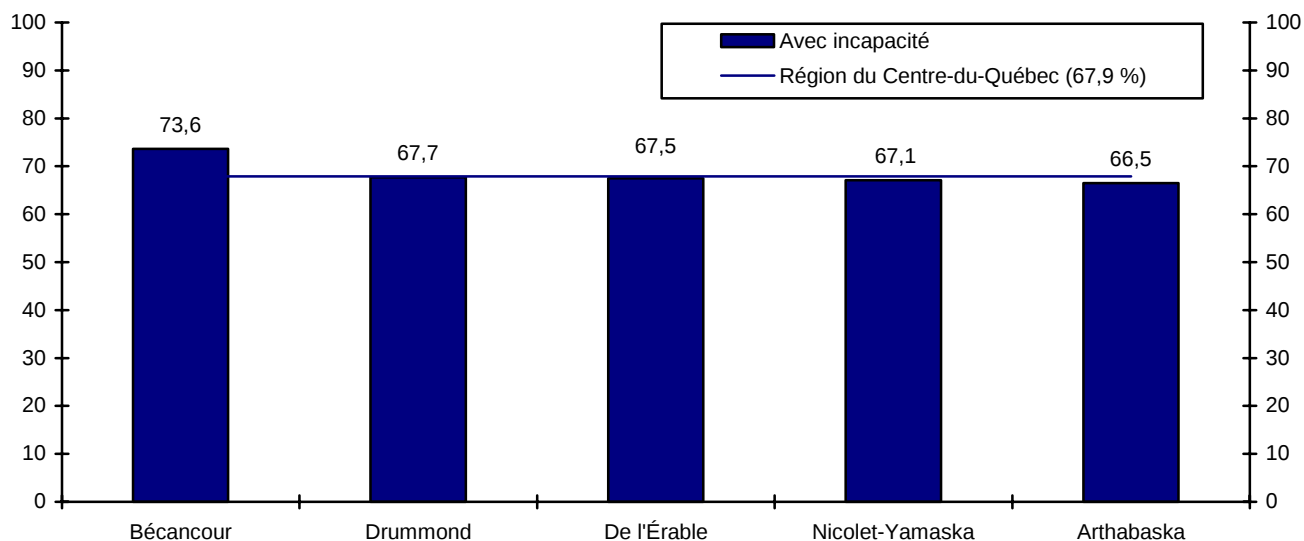
Revenu total inférieur à 15 000 \$, selon le territoire de CLSC, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 32

Revenu total inférieur à 15 000 \$, selon le territoire de CLSC, population de 15 ans et plus avec incapacité, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Sous le seuil de faible revenu

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

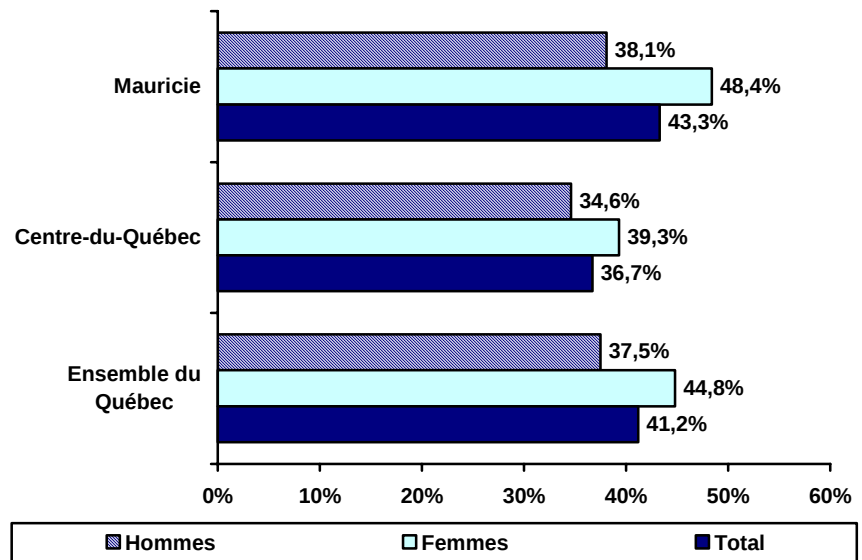
En Mauricie, la proportion de personnes avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu est supérieure à celle notée dans l'ensemble du Québec (43 % c. 41 %) alors que dans le Centre-du-Québec, elle est moindre (37 % c. 41 %). Par ailleurs, les femmes avec incapacité de la Mauricie sont, en proportion, plus nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à vivre sous le seuil de faible revenu (48 % c. 45 %) alors que dans le Centre-du-Québec, elles sont moins nombreuses (39 % c. 45 %). Enfin, les hommes avec incapacité de la Mauricie sont aussi nombreux que ceux de l'ensemble du Québec à vivre sous le seuil de faible revenu (38 %) alors que dans le Centre-du-Québec, ils sont moins nombreux (35 % c. 38 %).

En Mauricie

Environ 43 % des personnes ayant une incapacité vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 21 % de celles qui n'ont pas d'incapacité. Parmi les personnes avec incapacité, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre cette situation (48 % c. 38 %).

Figure 33

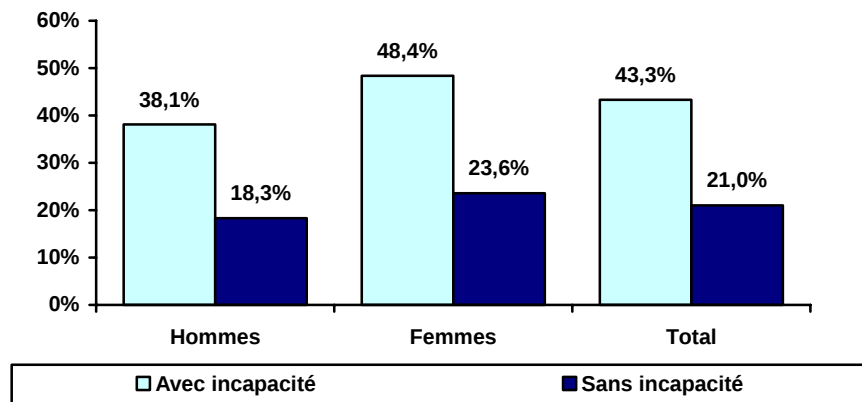
Population de 15 ans et plus avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 34

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu selon la présence d'une incapacité et le sexe, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Territoires de CLSC en Mauricie (voir figure 36)

Plus de 50 % des personnes qui ont une incapacité vivent sous le seuil de faible revenu sur le territoire de CLSC Trois-Rivières (51 %). À l'inverse, moins de 40 % de ces personnes vivent sous le seuil de faible revenu sur les territoires de CLSC Haut-Saint-Maurice (36 %), Mékinac (28 %) et Des Chenaux (25 %).

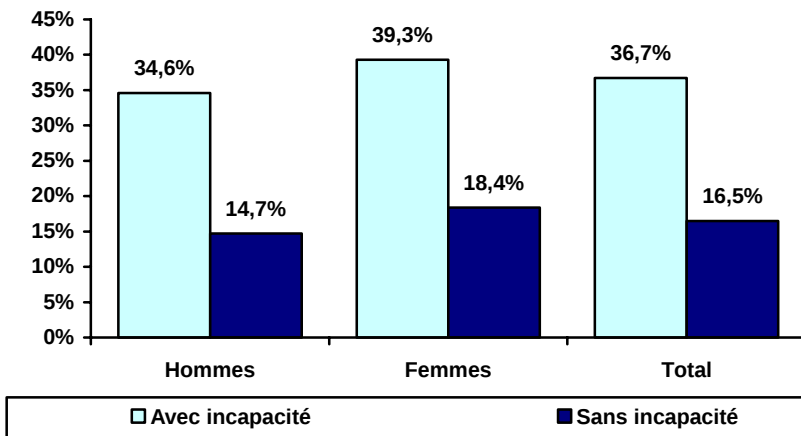
Sous le seuil de faible revenu (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Près de 37 % des personnes ayant une incapacité vivent sous le seuil de faible revenu dans le Centre-du-Québec comparativement à près de 17 % (☑) de celles qui n'ont pas d'incapacité. Parmi les personnes avec incapacité, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre cette situation (39 % c. 35 %).

Figure 35

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu selon la présence d'une incapacité et le sexe, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

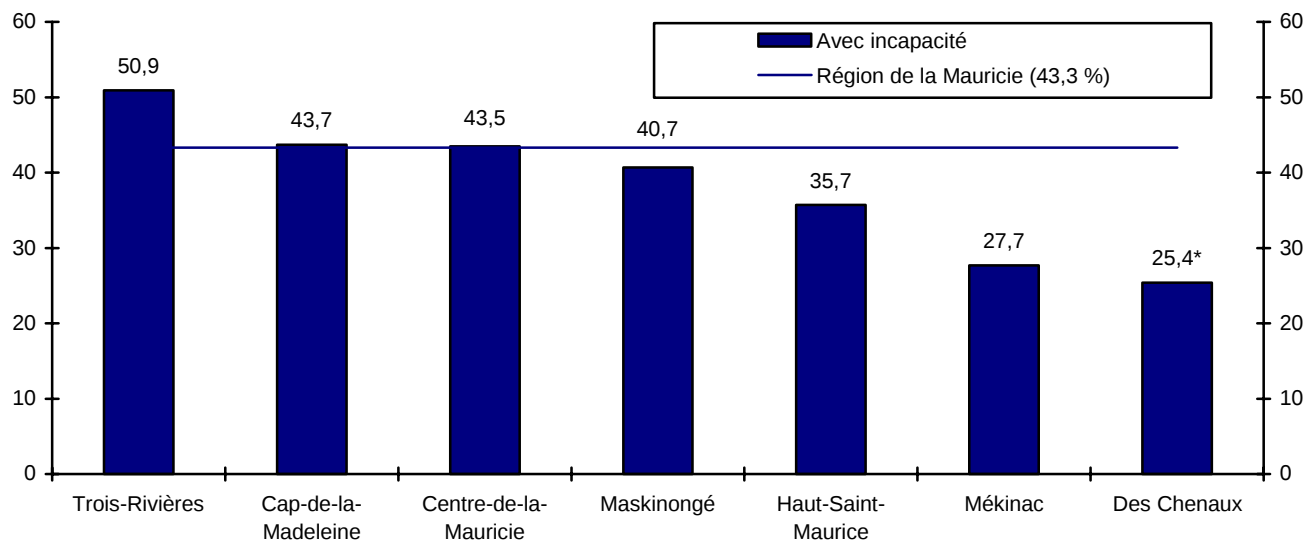
Territoires de CLSC dans le Centre-du-Québec (voir figure 37)

Plus de 40 % des personnes qui ont une incapacité vivent sous le seuil de faible revenu sur le territoire de CLSC Drummond. À l'inverse, moins de 30 % de ces personnes vivent sous le seuil de faible revenu sur les territoires de CLSC De l'Érable (29 %) et Bécancour (27 %).

Sous le seuil de faible revenu (suite)

Figure 36

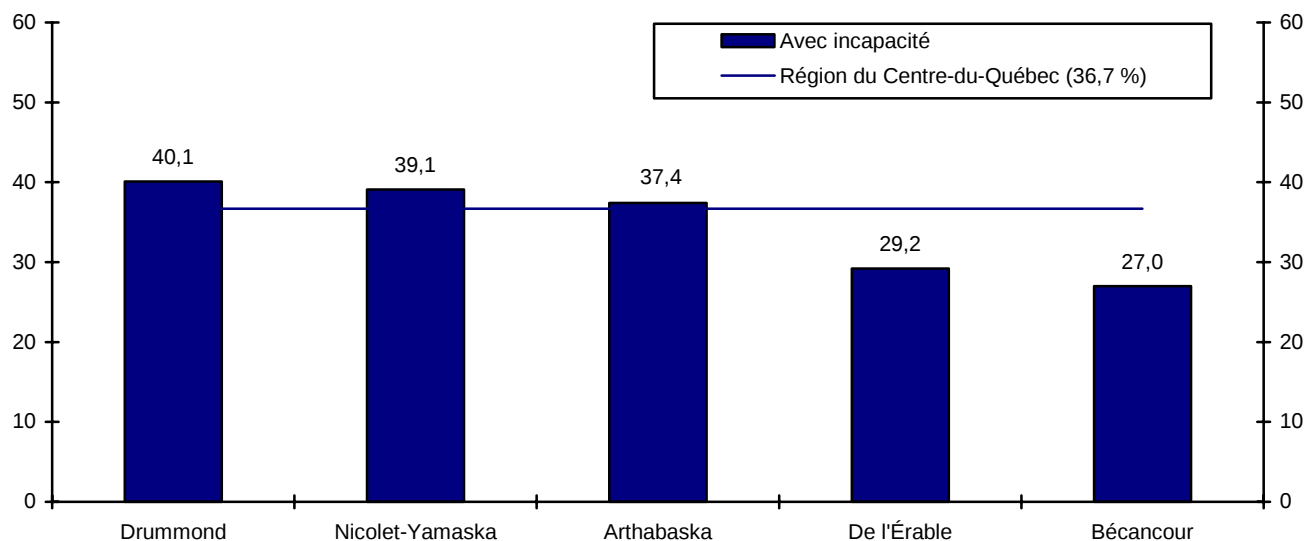
Population de 15 ans et plus avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 37

Population de 15 ans et plus avec incapacité vivant sous le seuil de faible revenu, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Perception de la situation financière

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

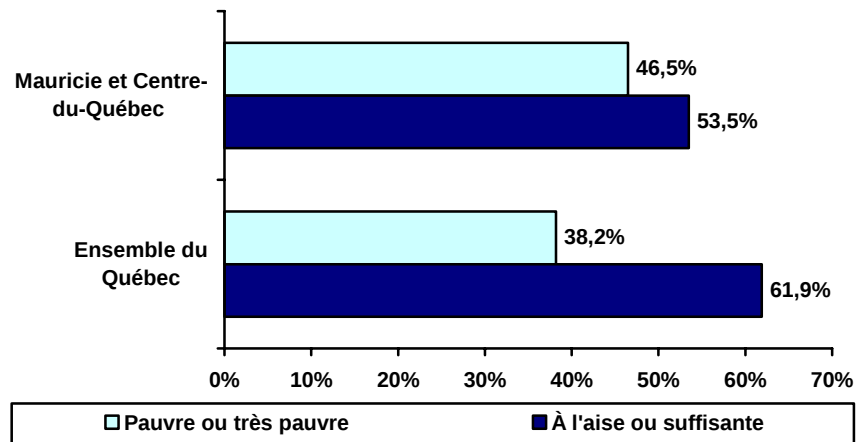
Près de 54 % des personnes ayant une incapacité de la région s'estiment à l'aise ou considèrent leurs revenus suffisants en comparaison de 62 % dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, près de 47 % de ces personnes se disent pauvres ou très pauvres, ce qui est nettement plus élevé que la proportion observée dans l'ensemble du Québec, soit 38 %.

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Les personnes ayant une incapacité sont, en proportion, plus nombreuses à percevoir négativement leur situation financière que les personnes sans incapacité (47 % c. 28 % ☑).

Figure 38

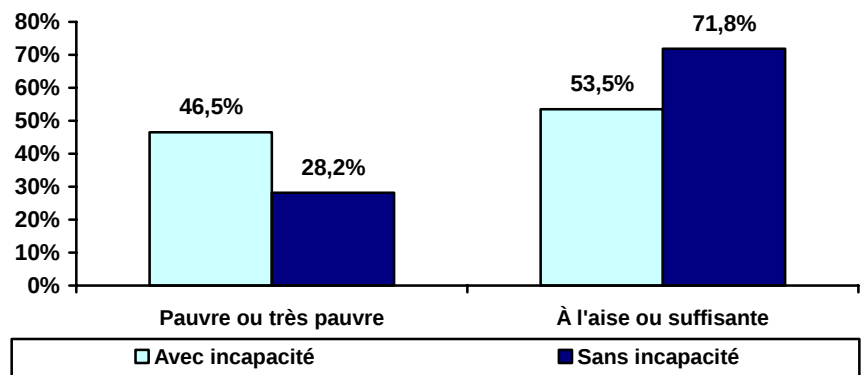
Perception de la situation financière, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 39

Perception de la situation financière selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Perception de la situation financière (suite)

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Les hommes et les aînés avec incapacité de la région sont nettement plus nombreux que ceux de l'ensemble du Québec à percevoir leur situation financière comme pauvre ou très pauvre (pour les hommes : 55 % c. 39 % et pour les aînés : 44 % c. 27 %) alors que les femmes et les personnes de 15 à 64 ans sont seulement un peu plus nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à percevoir ainsi leur situation financière (pour les femmes : 41 % c. 38 % et pour les 15 à 64 ans : 48 % c. 44 %).

Notons que les personnes sans incapacité de la région, peu importe le sexe ou l'âge, sont, en proportion, également plus nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à se considérer pauvres ou très pauvres.

Tableau 12

Perception de la situation financière comme étant pauvre ou très pauvre selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
<i>Avec incapacité</i>	54,5	38,9
<i>Sans incapacité</i>	26,3	22,8
Femmes		
<i>Avec incapacité</i>	40,5*	37,5
<i>Sans incapacité</i>	30,1	22,6
15 à 64 ans		
<i>Avec incapacité</i>	47,7	44,4
<i>Sans incapacité</i>	28,9	23,0
65 ans et plus		
<i>Avec incapacité</i>	43,9*	26,5
<i>Sans incapacité</i>	23,0*	20,3
Total		
<i>Avec incapacité</i>	46,5	38,2
<i>Sans incapacité</i>	28,2	22,7

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

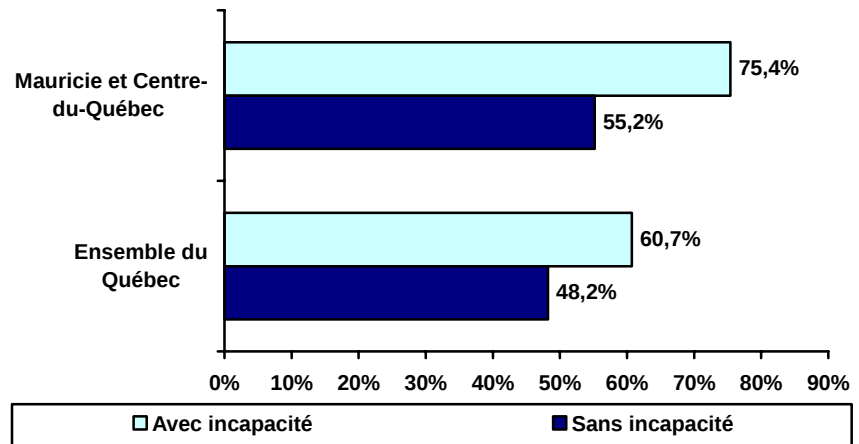
Durée de la pauvreté perçue

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Les trois quarts des personnes ayant une incapacité (75 %) qui se disent pauvres ou très pauvres perçoivent être dans cette situation depuis cinq ans et plus alors que la proportion est de 61 % dans l'ensemble du Québec. Cette proportion est de 55 % chez les personnes sans incapacité de la région et de 48 % chez celles de l'ensemble du Québec.

Figure 40

Population de 15 ans et plus se considérant pauvre ou très pauvre depuis 5 ans et plus, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Indice d'insécurité alimentaire

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Au total, 14 % des personnes ayant une incapacité vivent l'une ou l'autre des trois situations d'insécurité alimentaire (monotonie du régime, restriction de l'apport alimentaire ou incapacité d'offrir des repas équilibrés aux enfants) dans la région comparativement à environ 15 % des personnes ayant une incapacité dans l'ensemble du Québec.

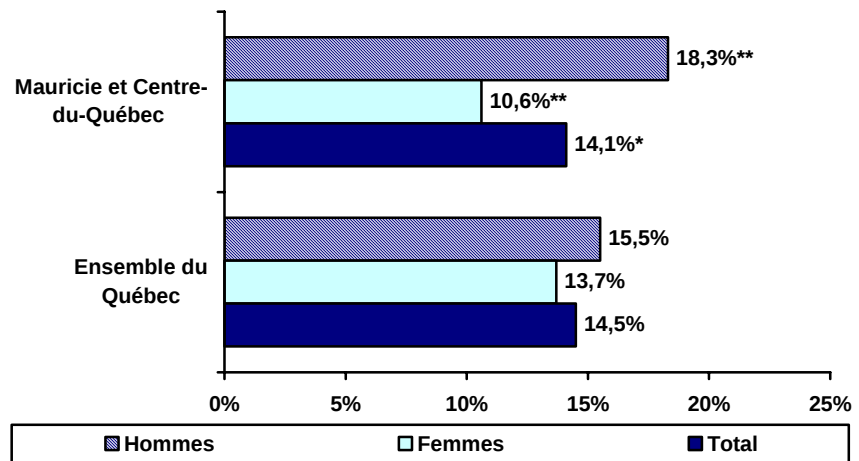
Environ 18 % des hommes ayant une incapacité de la région vivent une situation d'insécurité alimentaire en comparaison de 16 % dans l'ensemble du Québec. Quant aux femmes, c'est près de 11 % qui vivent une situation d'insécurité alimentaire (c. 14 % dans l'ensemble du Québec).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

On observe un écart important entre la population ayant une incapacité et celle sans incapacité en ce qui concerne l'indice d'insécurité alimentaire dans la région. En effet, environ 14 % des personnes avec incapacité vivent une situation d'insécurité alimentaire en comparaison de seulement 8 % des personnes sans incapacité. Cet écart s'observe cependant essentiellement chez les hommes (18 % c. 6 %) alors qu'il est presque nul chez les femmes (11 % c. 10 %).

Figure 41

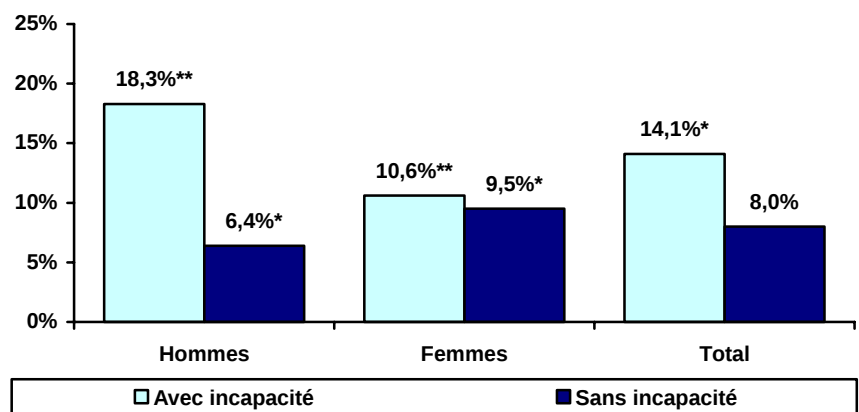
Proportion de personnes vivant une situation d'insécurité alimentaire selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 42

Proportion de personnes vivant une situation d'insécurité alimentaire selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Dépenses occasionnées par l'incapacité et remboursement

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, près de 46 % des personnes ayant une incapacité ont eu des dépenses occasionnées par leur situation, ce qui est plus élevé que la proportion observée dans l'ensemble du Québec (40 %). Cette proportion varie toutefois selon la gravité de l'incapacité : dans la région, 60 % des personnes ayant une incapacité modérée ou grave ont eu de telles dépenses en comparaison de 37 % des personnes ayant une incapacité légère. On observe la même tendance pour l'ensemble du Québec (52 % c. 32 %).

Remboursement des dépenses occasionnées par l'incapacité

Parmi les personnes avec incapacité qui ont eu des dépenses occasionnées par leur situation (46 %), seulement 18 % ont été remboursées complètement par un régime privé d'assurance ou par un programme gouvernemental alors que cette proportion est de 15 % pour l'ensemble du Québec (donnée non présentée).

Tableau 13

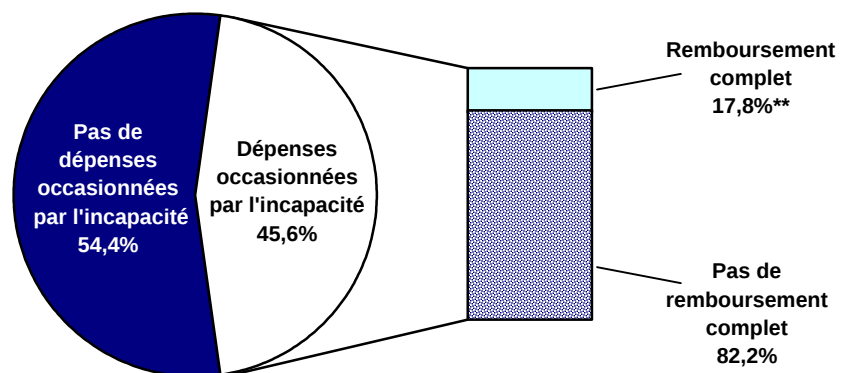
Dépenses occasionnées par l'incapacité selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Légère	Modérée ou grave	Total
	%		
Mauricie et Centre-du-Québec			
<i>Oui</i>	37,4	59,5	45,6
<i>Non</i>	62,6	40,5 *	54,4
Ensemble du Québec			
<i>Oui</i>	31,5	52,1	39,5
<i>Non</i>	68,5	47,9	60,5

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 43

Dépenses occasionnées par l'incapacité et remboursement, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Demande de crédit d'impôt

Demande de crédit d'impôt

Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 92 % des personnes ayant une incapacité déclarée ne pas avoir demandé de crédit d'impôt pour personnes handicapées en 1998, proportion identique à celle observée dans l'ensemble du Québec.

Raisons de l'absence de demande de crédit d'impôt

Plusieurs raisons expliquent l'absence de demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées. Ainsi, dans la région, 58 % des personnes n'ayant pas fait de demande de crédit d'impôt ne se croyaient pas admissibles (c. 36 % dans l'ensemble du Québec), 41 % affirmaient que le ministère du Revenu ne reconnaît pas leur incapacité (c. 31 %), 35 % ne savaient pas que ça existait (c. 23 %) et 18 % disaient n'avoir pu obtenir de certificat du médecin (c. 8 %).

Tableau 14

Demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Oui	7,9**	7,8
Non	92,1	92,2

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 15

Raisons de l'absence de demande de crédit d'impôt¹ pour personnes handicapées, population de 15 ans et plus avec incapacité n'ayant pas fait de demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Ne se croyait pas admissible	58,2	35,8
Ministère du Revenu n'a pas reconnu la gravité de l'incapacité	41,1	30,7
Ne savait pas que ça existait	34,6	23,2
N'a pas pu obtenir de certificat du médecin	17,6*	7,7

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

1. Une personne peut avoir mentionné plus d'une raison.

Couverture des frais de santé

Couverture des frais de santé
par un régime d'assurance
privé

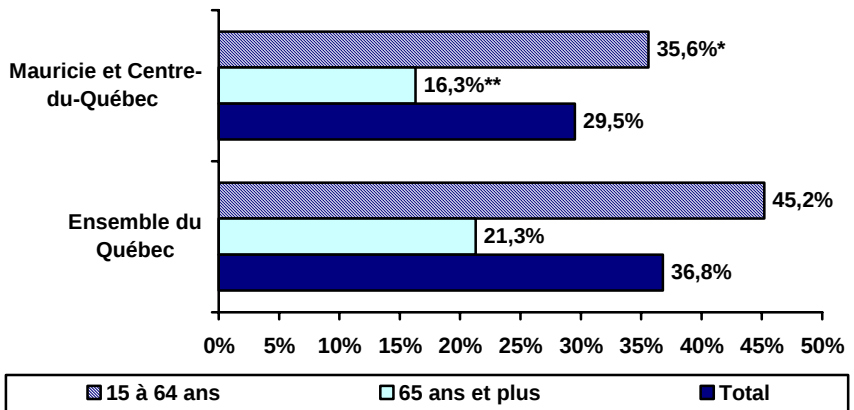
Dans la région, 30 % des personnes ayant une incapacité bénéficient d'une assurance privée couvrant les dépenses associées aux soins de santé, c'est-à-dire moins, en proportion, que celles de l'ensemble du Québec (37 %). Notons que chez les 65 ans et plus, les proportions sont plus faibles, se situant autour de 16 % dans la région et de 21 % dans l'ensemble du Québec.

Région de la Mauricie et du
Centre-du-Québec

Les personnes ayant une incapacité sont proportionnellement moins nombreuses que les personnes sans incapacité à bénéficier d'une assurance privée pour les soins de santé (30 % c. 53 % ☑). Soulignons que l'écart est plus important chez les 15 à 64 ans (36 % c. 57 % ☑) que chez les 65 ans et plus (16 % c. 25 %).

Figure 44

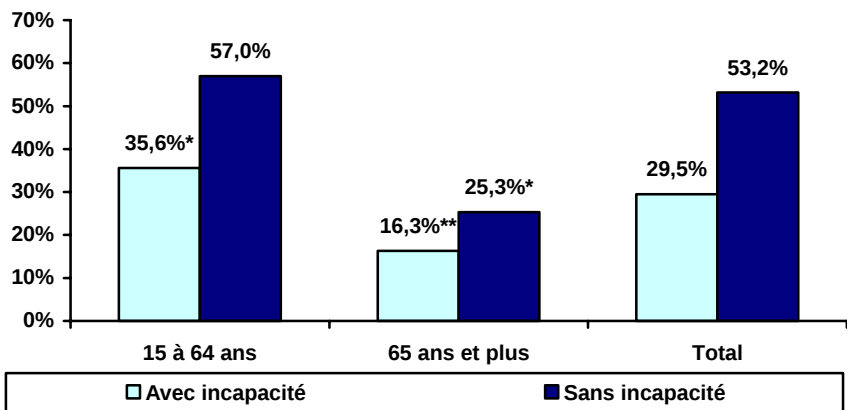
Couverture des frais de santé par un régime d'assurance privé selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 45

Couverture des frais de santé par un régime d'assurance privé selon la présence d'une incapacité et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Obtention de prestations, de pensions ou d'aide financière

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, 16 % des personnes reçoivent des prestations, une pension ou de l'aide financière à cause de leur incapacité en comparaison de 14 % dans l'ensemble du Québec. Ce genre d'aide est plus fréquemment obtenue par les personnes ayant une incapacité modérée ou grave que par celles ayant une incapacité légère, et ce, tant dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (24 % c. 11 %) que dans l'ensemble du Québec (22 % c. 9 % ☒).

Tableau 16

Obtention de prestations, de pensions ou d'aide financière selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Légère	Modérée ou grave	Total
	%		
Mauricie et Centre-du-Québec			
<i>Oui</i>	11,1 **	23,9 *	15,9 *
<i>Non</i>	88,9	76,1	84,1
Ensemble du Québec			
<i>Oui</i>	8,7	22,3	14,0
<i>Non</i>	91,4	77,7	86,0

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 5 - Ressources familiales et relations sociales

Ce chapitre fait état des ressources familiales et des relations sociales des personnes ayant une incapacité en comparaison des personnes sans incapacité de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La famille et les proches jouent un rôle essentiel. Ils assurent un soutien social à la personne. Ce soutien peut prendre diverses formes : offrir de l'aide lorsqu'un besoin se manifeste, démontrer de l'affection, agir comme confident. En fait, les recherches ont démontré qu'il existe un lien entre l'entourage social d'une personne et sa santé : les individus ayant des relations intimes satisfaisantes offrent une meilleure résistance à la maladie. Par ailleurs, l'intensité et la qualité des relations entretenues avec les proches sont parmi les dimensions essentielles de la participation sociale et de la vie en société. L'entourage social fait donc partie des ressources environnementales immédiates dont la personne bénéficie. Les indicateurs retenus pour dépeindre ces dimensions sont les suivants : la proportion de *personnes vivant seules*, l'*état matrimonial de fait*, la proportion de *femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison*, l'*indice de soutien social* et l'*insatisfaction quant à la vie sociale*.

	Indicateurs utilisés
Personnes vivant seules	Proportion de personnes qui vivent seules par rapport au nombre total de personnes dans les ménages privés selon le groupe d'âge. (Recensement 1996)
État matrimonial de fait	Catégorisation qui tient compte à la fois de l'état matrimonial légal et de la situation de fait déclarés par les personnes de 15 ans et plus. Comprend les catégories suivantes : 1) célibataire, 2) marié(e) ou en union de fait et 3) veuf(ve), séparé(e), divorcé(e). (ESS 1998)
Femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison	Proportion de femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison. (Recensement 1996)
Indice de soutien social	Indice établi à partir de sept questions ; il porte sur l'intégration sociale, la satisfaction quant aux rapports sociaux et la taille du réseau social. Les personnes ayant les scores les plus bas (quintile 1) sont définies comme ayant un niveau de soutien social faible. (ESS 1998)
Insatisfaction quant à la vie sociale	L'insatisfaction quant à la vie sociale constitue l'une des composantes de l'indice de soutien social. (ESS 1998)

Personnes vivant seules

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Une proportion plus élevée de personnes avec incapacité vivent seules en Mauricie (27 % ☒) et dans le Centre-du-Québec (25 %) que dans l'ensemble du Québec (24 %). Cette tendance s'observe notamment chez les personnes âgées de moins de 65 ans (24 % ☒ et 22 % respectivement c. 20 % dans l'ensemble du Québec). Toutefois, les 65 ans et plus de la Mauricie présentent un taux identique à l'ensemble du Québec (32 %) alors que dans le Centre-du-Québec, le taux est plus faible, soit 30 %.

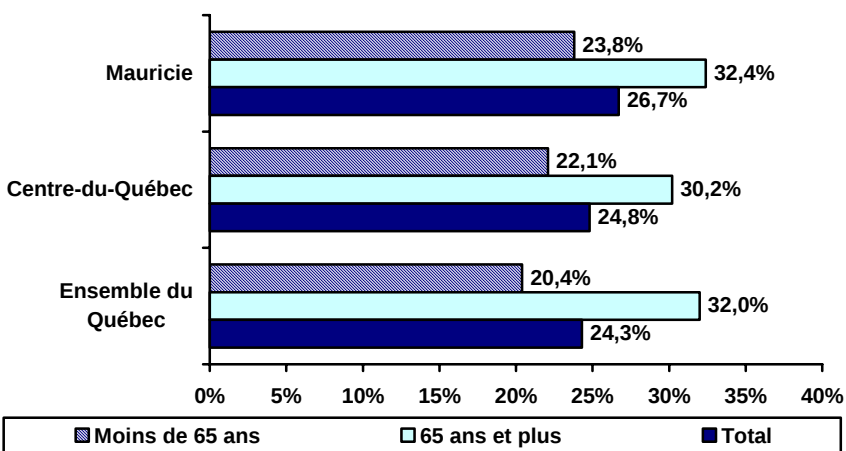
En Mauricie

Les personnes avec incapacité de la Mauricie sont, en proportion, deux fois et demie plus nombreuses que celles sans incapacité à vivre seules (27 % c. 11 % ☒). Cet écart s'observe principalement chez les moins de 65 ans (24 % c. 9 % ☒) alors qu'il devient presque nul chez les 65 ans et plus (32 % c. 31 %). Notons toutefois que c'est dans ce second groupe d'âge que l'on retrouve les plus fortes proportions de personnes vivant seules, avec ou sans incapacité.

Territoires de CLSC en Mauricie (voir figure 49)

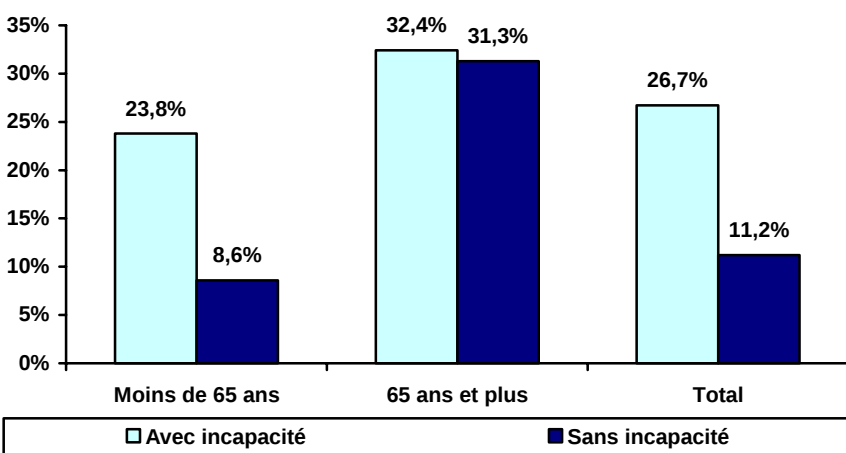
En Mauricie, plus de 30 % des personnes ayant une incapacité vivent seules sur le territoire de CLSC Haut-Trois-Rivières (34 %) alors qu'à l'inverse, moins de 20 % vivent seules sur les territoires de CLSC Maskinongé (19%) et Mékinac (19 %).

Figure 46
Personnes vivant seules selon l'âge, population avec incapacité, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 47
Personnes vivant seules selon la présence d'une incapacité et l'âge, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

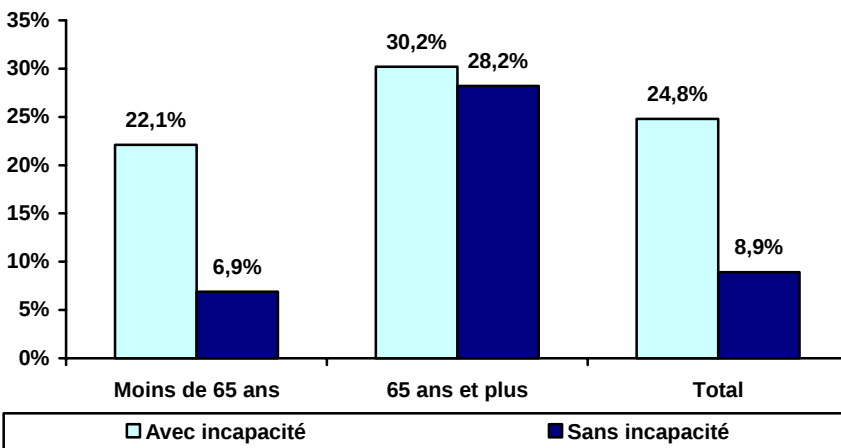
Personnes vivant seules (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Dans le Centre-du-Québec, les personnes avec incapacité sont proportionnellement deux fois et demie plus nombreuses que les personnes sans incapacité à vivre seules (25 % c. 9 % ☑). Cet écart s'observe principalement chez les moins de 65 ans (22 % c. 7 % ☑) et s'amointrit considérablement chez les 65 ans et plus (30 % c. 28 %). Notons toutefois que c'est dans ce second groupe d'âge que l'on retrouve les plus fortes proportions de personnes vivant seules, avec ou sans incapacité.

Figure 48

Personnes vivant seules selon la présence d'une incapacité et l'âge, Centre-du-Québec, 1996



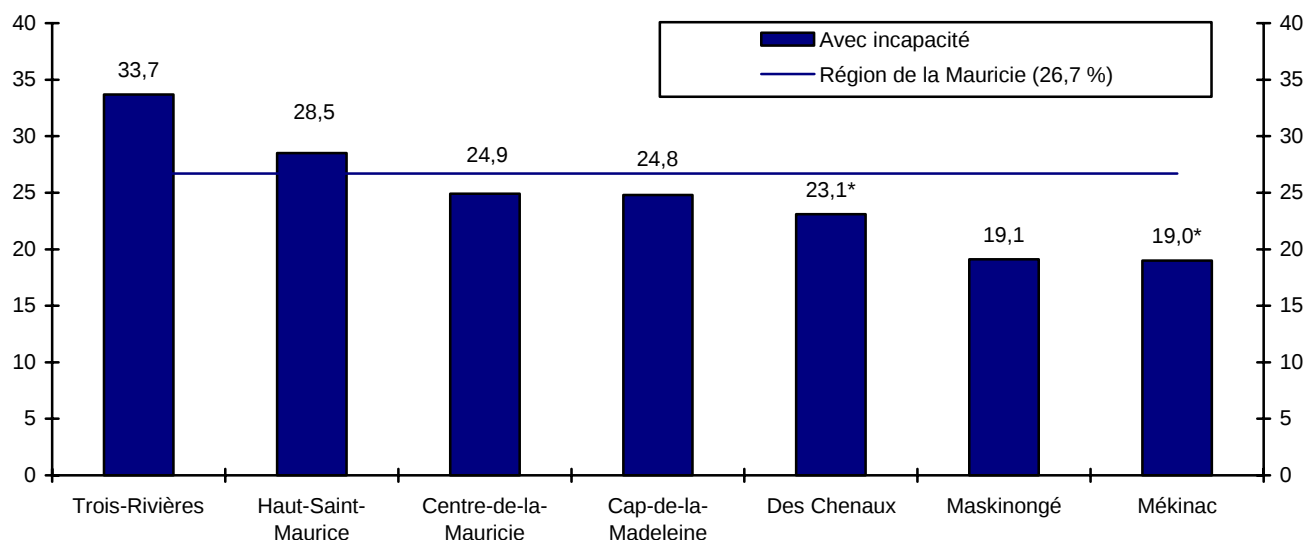
Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Territoires de CLSC dans le Centre-du-Québec (voir figure 50)

Dans le Centre-du-Québec, plus du quart des personnes ayant une incapacité vivent seules sur les territoires de CLSC Arthabaska (26 %), Drummond (26 %) et Nicolet-Yamaska (29 %). À l'inverse, moins de 20 % vivent seules sur le territoire de CLSC Bécancour (19 %).

Personnes vivant seules (suite)

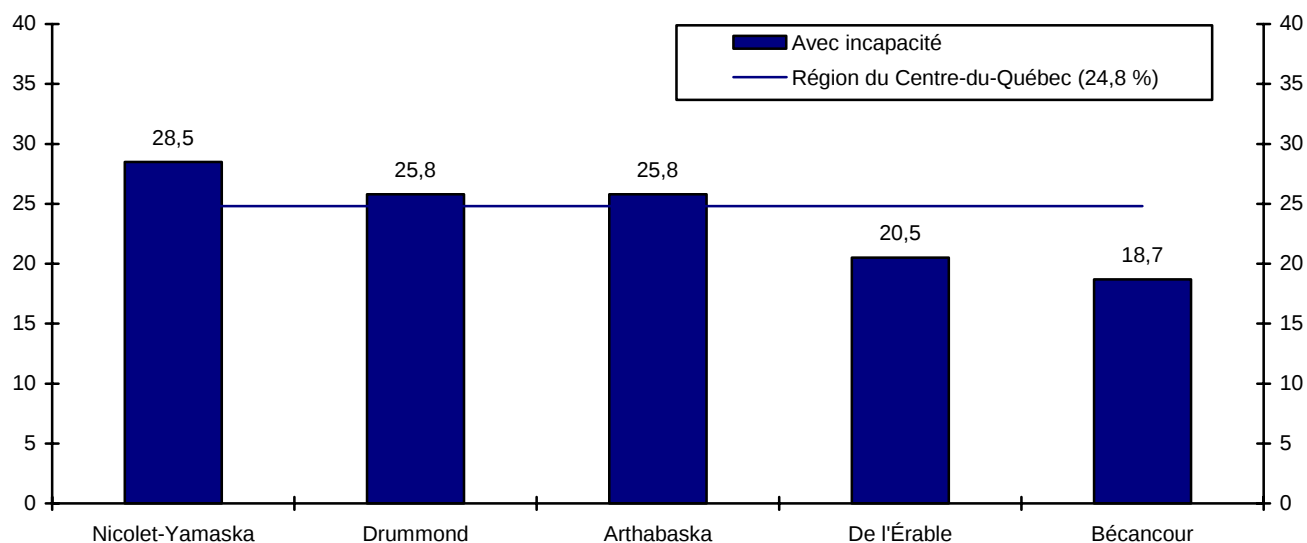
Figure 49

Personnes avec incapacité vivant seules, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996

Source : Statistique Canada, recensement 1996

Compilation : OPHQ 2002

Figure 50

Personnes avec incapacité vivant seules, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996

Source : Statistique Canada, recensement 1996

Compilation : OPHQ 2002

État matrimonial de fait

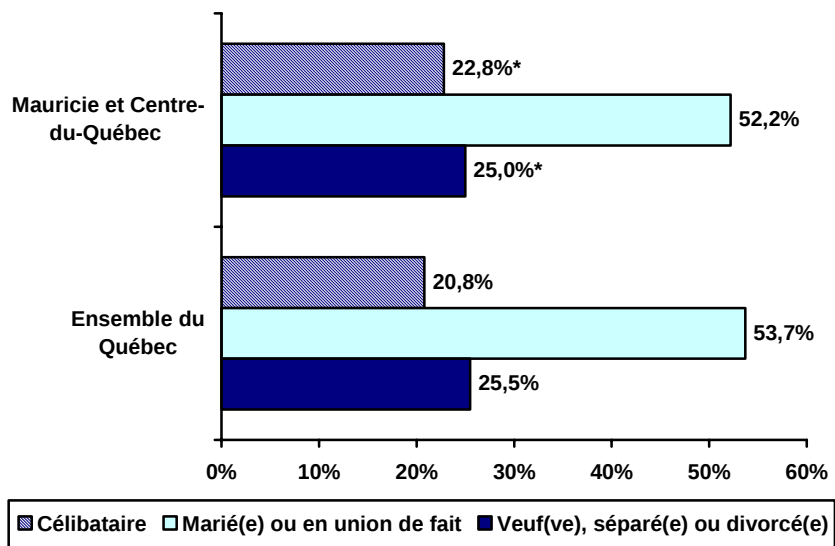
Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

La population ayant une incapacité compte, en proportion, un peu moins de personnes mariées ou vivant en union de fait (52 % c. 54 %), mais un peu plus de célibataires (23 % c. 21 %) que celle de l'ensemble du Québec. La proportion de personnes veuves, séparées ou divorcées est toutefois similaire (25 % c. 26 %).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Dans la région, 25 % des personnes ayant une incapacité sont veuves, séparées ou divorcées comparativement à 11 % (☑) de celles sans incapacité. Par contre, 63 % de ces dernières sont mariées ou vivent en union de fait alors que cette proportion diminue à 52 % chez les personnes ayant une incapacité. Les femmes avec incapacité sont plus souvent veuves, séparées ou divorcées que celles sans incapacité (35 % c. 13 % ☑) et moins souvent mariées ou vivant en union de fait (45 % c. 65 % ☑). Les hommes avec incapacité sont, pour leur part, aussi nombreux que ceux sans incapacité à être mariés ou à vivre en union de fait (61 % c. 62 %) et moins nombreux à être célibataires (26 % c. 29 %).

Figure 51
État matrimonial de fait, population de 15 ans et plus avec
incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 17
État matrimonial de fait selon la présence d'une incapacité, le sexe
et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec,
1998

	Célibataire	Marié(e) ou en union de fait	Veuf(ve), séparé(e) ou divorcé(e)
	%		
Hommes			
Avec incapacité	25,6 *	61,1	13,3 **
Sans incapacité	29,3	62,4	8,3 *
Femmes			
Avec incapacité	20,4 *	44,6	35,0 *
Sans incapacité	22,7	64,5	12,8
15 à 64 ans			
Avec incapacité	29,7 *	57,8	12,4 **
Sans incapacité	28,6	62,8	8,6
65 ans et plus			
Avec incapacité	dnp	40,1 *	52,2 *
Sans incapacité	7,5 **	68,0	24,5 *
Total			
Avec incapacité	22,8 *	52,2	25,0 *
Sans incapacité	26,1	63,4	10,5

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

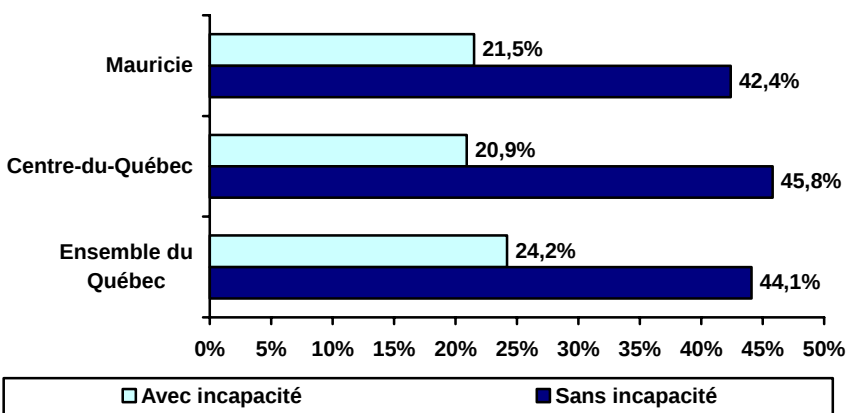
Femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Les femmes de 15 ans et plus sont, en proportion, moins nombreuses à avoir des enfants à la maison que celles de l'ensemble du Québec. Ainsi, 22 % (☑) des femmes avec incapacité de la Mauricie et 21 % (☑) du Centre-du-Québec ont des enfants à la maison comparativement à 24 % dans l'ensemble du Québec.

Figure 52

Femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison selon la présence d'une incapacité, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996

Compilation : OPHQ 2002

En Mauricie

En Mauricie, 22 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont des enfants à la maison comparativement à 42 % (☑) de celles sans incapacité.

Dans le Centre-du-Québec

Dans le Centre-du-Québec, 21 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont des enfants à la maison comparativement à 46 % (☑) de celles qui n'ont pas d'incapacité.

Territoires de CLSC en Mauricie (voir figure 53)

Plus de 35 % des femmes de 15 ans et plus avec incapacité de la Mauricie ont des enfants à la maison sur le territoire de CLSC Des Chenaux (36 %). À l'inverse, moins de 20 % ont des enfants à la maison sur les territoires de CLSC Mékinac (20 %) et Trois-Rivières (19 %).

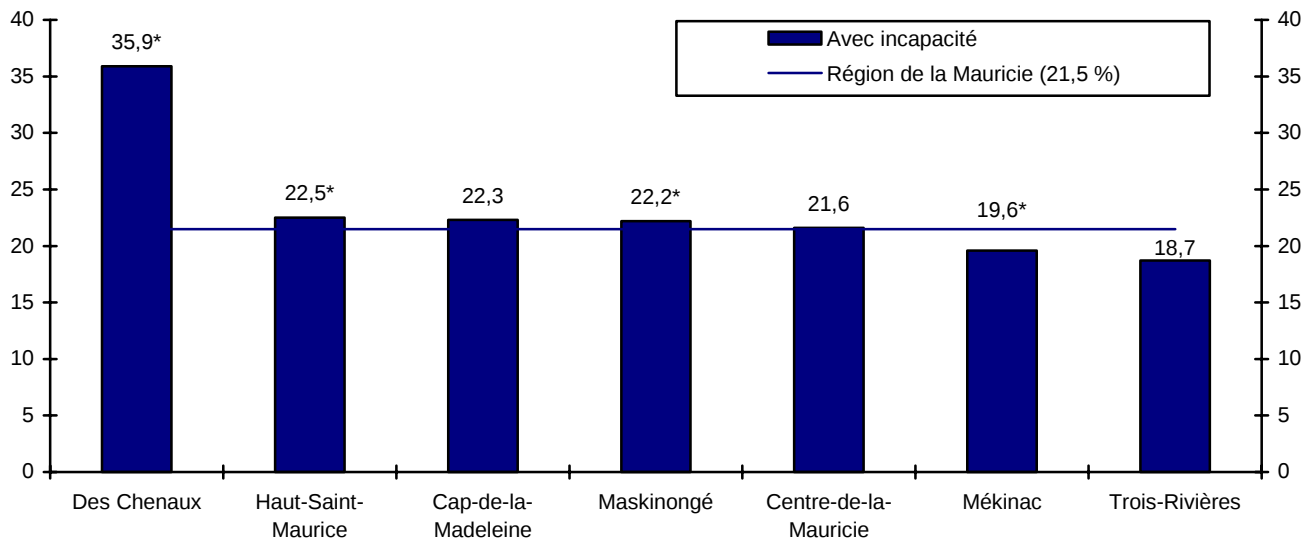
Territoires de CLSC dans le Centre-du-Québec (voir figure 54)

Près du quart des femmes de 15 ans et plus avec incapacité du Centre-du-Québec ont des enfants à la maison sur le territoire de CLSC Drummond (24 %) et à l'inverse, moins de 15 % ont des enfants à la maison sur le territoire de CLSC Bécancour (13 %).

Femmes de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison (suite)

Figure 53

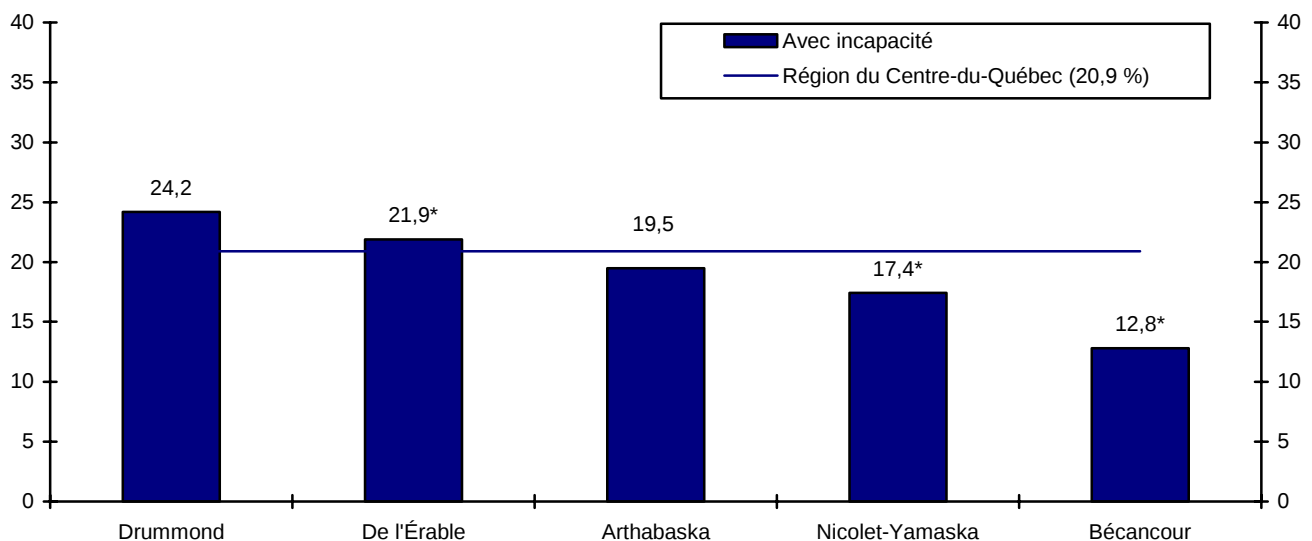
Femmes avec incapacité de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison, selon le territoire de CLSC, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 54

Femmes avec incapacité de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison, selon le territoire de CLSC, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Indice de soutien social

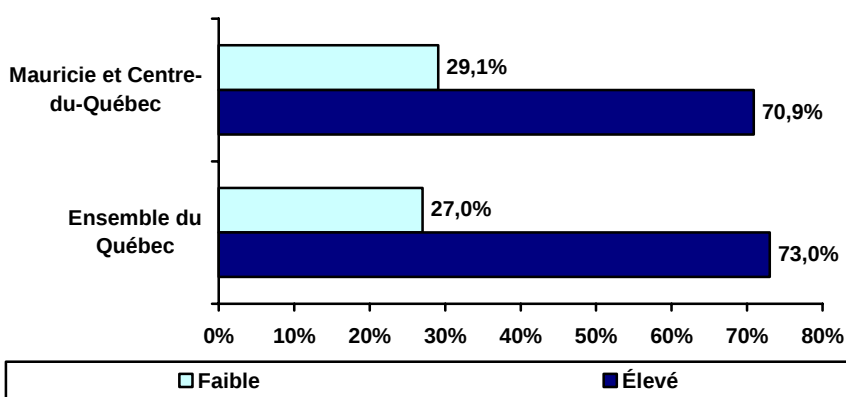
Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, 29 % des personnes ayant une incapacité se classent au niveau faible de l'indice de soutien social, ce qui est un peu plus élevé que la proportion observée dans l'ensemble du Québec (27 %).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

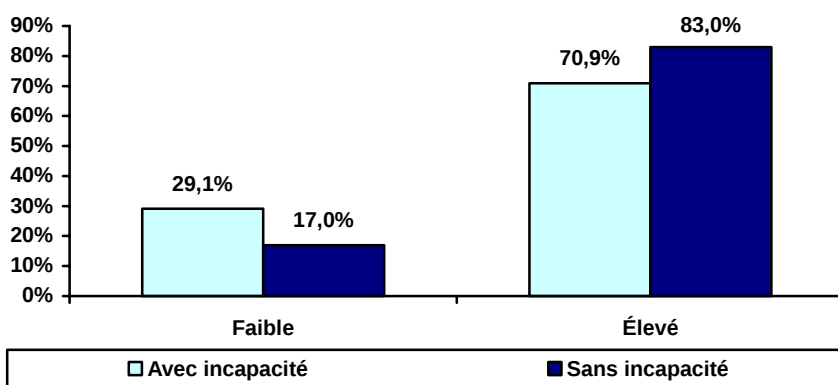
Les personnes ayant une incapacité dans la région sont plus nombreuses que celles qui n'en ont pas, en proportion, à se classer au niveau faible de l'indice de soutien social (29 % c. 17 % ☑).

Figure 55
Indice de soutien social, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 56
Indice de soutien social selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Indice de soutien social (suite)

Niveau faible à l'indice de soutien social

Les proportions de femmes avec et sans incapacité se classant au niveau faible de l'indice de soutien social dans la région sont comparables aux proportions observées dans l'ensemble du Québec. Chez les hommes avec incapacité, la proportion est toutefois plus élevée dans la région (35 % c. 29 %) alors que le contraire est observable chez ceux sans incapacité (19 % c. 22 %). Il en est de même pour la population des 15 à 64 ans.

C'est d'ailleurs chez les 15 à 64 ans et les hommes avec incapacité que l'on observe les plus fortes proportions de personnes se classant au niveau faible de l'indice de soutien social dans la région (35 %). Il en est de même dans l'ensemble du Québec (respectivement 31 % et

Tableau 18

Niveau faible à l'indice de soutien social selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
<i>Avec incapacité</i>	34,6 *	29,1
<i>Sans incapacité</i>	18,9	21,5
Femmes		
<i>Avec incapacité</i>	24,5 *	25,4
<i>Sans incapacité</i>	15,1	15,5
15 à 64 ans		
<i>Avec incapacité</i>	35,3 *	30,9
<i>Sans incapacité</i>	18,1	19,1
65 ans et plus		
<i>Avec incapacité</i>	dnp	19,5
<i>Sans incapacité</i>	9,0 **	12,7
Total		
<i>Avec incapacité</i>	29,1	27,0
<i>Sans incapacité</i>	17,0	18,5

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Insatisfaction quant à la vie sociale

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

La proportion de personnes avec incapacité qui se disent insatisfaites de leur vie sociale est plus élevée que celle observée chez les personnes sans incapacité, tant dans la région (13 % c. 10 %) que dans l'ensemble du Québec (22 % c. 11 % ☑). L'écart entre les personnes avec et sans incapacité est toutefois plus important dans l'ensemble du Québec.

D'autre part, les personnes ayant une incapacité sont, en proportion, nettement moins nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à estimer leur vie sociale insatisfaisante (13 % c. 22 %). Les femmes ayant une incapacité de la région sont également moins souvent insatisfaites de leur vie sociale que celles de l'ensemble du Québec (10 % c. 22 %). Cette tendance s'observe également chez les hommes (17 % c. 21 %) et les 15 à 64 ans (16 % c. 27 %) avec incapacité de la région.

Tableau 19

Personnes insatisfaites de leur vie sociale selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
<i>Avec incapacité</i>	16,9 **	21,0
<i>Sans incapacité</i>	9,5 *	11,5
Femmes		
<i>Avec incapacité</i>	9,7 **	22,3
<i>Sans incapacité</i>	10,3 *	11,1
15 à 64 ans		
<i>Avec incapacité</i>	16,0 **	27,2
<i>Sans incapacité</i>	10,7	12,0
65 ans et plus		
<i>Avec incapacité</i>	dnp	11,2
<i>Sans incapacité</i>	dnp	5,0 *
Total		
<i>Avec incapacité</i>	13,0 *	21,7
<i>Sans incapacité</i>	9,9	11,3

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 6 - Activités de la vie quotidienne

Les activités de la vie quotidienne sont celles qui concernent directement la personne. Il s'agit des activités de base (nutrition ou continence) ou d'autres activités essentielles ayant trait au corps (bain, habillage, toilette ou transfert du lit au fauteuil) de même que les activités instrumentales de la vie quotidienne ou domestique (achat de produits essentiels ou exécution de travaux ménagers courants tels que l'époussetage et le rangement). La réalisation de ces activités essentielles à la survie et à la sécurité des personnes peut être considérée également comme un préalable à la participation à d'autres sphères de la vie sociale (éducation, travail, loisir, etc.).

Les indicateurs retenus dans ce chapitre permettent de mesurer la capacité des personnes ayant une incapacité à réaliser, avec ou sans aide, ces diverses activités. Ces indicateurs servent également à mesurer la réponse offerte à ces besoins et, conséquemment, à identifier les besoins supplémentaires de services de cette population.

	Indicateurs utilisés
<i>Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne et domestique</i>	
Besoin d'aide	Les personnes ayant besoin d'aide sont définies comme étant celles qui reçoivent de l'aide ou qui n'en reçoivent pas, mais déclarent en avoir besoin. (EQLA 1998)
Besoins non comblés	Les personnes ayant des besoins non comblés sont définies comme étant celles qui ne reçoivent pas d'aide, mais déclarent en avoir besoin ou celles qui en reçoivent, mais ont besoin d'aide additionnelle (aide non reçue ou besoin d'aide additionnelle). (EQLA 1998)
Besoin d'aide additionnelle	Les personnes qui reçoivent de l'aide, mais qui ont besoin d'aide additionnelle. (EQLA 1998)
<i>Types d'aide pour les activités de la vie quotidienne et domestique</i>	
Aide personnelle	L'aide personnelle inclut l'aide pour la préparation des repas, les soins personnels (se laver, faire sa toilette, s'habiller, manger) et les déplacements à l'intérieur de la résidence. (EQLA 1998)
Aide pour les tâches domestiques	L'aide pour les tâches domestiques inclut les achats d'épicerie ou d'autres produits essentiels, les travaux ménagers courants (épousseter, ranger) et les finances personnelles (transactions bancaires, paiement de factures). (EQLA 1998)
Aide pour les gros travaux ménagers	L'aide pour les gros travaux ménagers inclut le lavage de murs, l'entretien extérieur ou le déneigement. (EQLA 1998)

Aide pour les activités de la vie quotidienne

 Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

Environ la moitié des personnes ayant une incapacité de la région et de l'ensemble du Québec ont besoin d'aide dans la réalisation de leurs activités quotidiennes. Dans la région, 91 % des personnes ayant besoin d'aide en reçoivent (c. 90 % pour l'ensemble du Québec). Par ailleurs, 25 % des personnes ayant besoin d'aide ne reçoivent pas l'aide requise pour au moins une des activités identifiées dans l'EQLA (c. 26 % pour l'ensemble du Québec). De plus, 27 % des personnes qui reçoivent déjà de l'aide disent avoir besoin d'aide additionnelle (c. 21 % dans l'ensemble du Québec). Bref, c'est environ 40 % des personnes ayant besoin d'aide, dans la région et pour l'ensemble du Québec, qui ont des besoins non comblés, soit parce qu'elles ne reçoivent pas d'aide ou qu'elles ont besoin d'aide additionnelle.

Selon le sexe et l'âge

Les hommes ayant une incapacité dans la région sont plus nombreux que les femmes, en proportion, à avoir besoin d'aide dans la réalisation de leurs activités quotidiennes (53 % c. 51 %). Environ 92 % des hommes ayant besoin d'aide en reçoivent (c. 90 % des femmes). Les 65 ans et plus sont aussi plus nombreux que les 15 à 64 ans à avoir besoin d'aide (59 % c. 48 %), mais sont un peu moins nombreux à en recevoir (90 % c. 92 %).

Tableau 20

Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Besoin d'aide	51,6	49,5
Aide reçue ¹	91,0	89,6
Aide non reçue ¹	25,3*	26,1
Besoin d'aide additionnelle ²	26,9*	21,1
Besoins d'aide non comblés¹	42,1	39,9

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.
2. Parmi les personnes recevant de l'aide.

N. B. Une personne est « considérée comme recevant de l'aide » si elle en reçoit pour au moins une des activités considérées (ex. : la préparation des repas) dans un type d'activités donné (dans ce cas, l'aide personnelle). Par ailleurs, si cette même personne ne reçoit pas l'aide dont elle a besoin pour au moins une autre activité du même type (ex. : les déplacements à l'intérieur du domicile), elle est également incluse parmi les personnes n'ayant pas reçu d'aide pour ce type d'activités (toujours l'aide personnelle). Donc, une même personne peut, pour un type d'activités donné, être dénombrée à la fois aux variables *aide reçue* et *aide non reçue*, de sorte que la somme du nombre estimé de personnes ayant reçu de l'aide et de celui des personnes n'ayant pas reçu d'aide peut être supérieure au nombre estimé de personnes ayant besoin d'aide. (EQLA, p. 210)

Tableau 21

Dimensions de l'aide¹ pour les activités de la vie quotidienne selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

	Besoin d'aide	Aide reçue ²
	%	
Sexe		
<i>Hommes</i>	52,9	92,4
<i>Femmes</i>	50,5	89,9
Âge		
<i>15 à 64 ans</i>	48,1	91,9
<i>65 ans et plus</i>	58,9	89,5

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

1. Les autres dimensions de l'aide n'ont pu être traitées en raison de coefficients de variation trop élevés.
2. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

Aide pour les activités de la vie quotidienne (suite)

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

La proportion de personnes ayant besoin d'aide pour les différentes activités de la vie quotidienne est de 16 % pour l'aide personnelle, de 33 % pour les tâches domestiques et de 44 % pour les gros travaux ménagers. C'est 88 % d'entre elles qui en reçoivent pour les gros travaux ménagers, 86 % pour les tâches domestiques et 88 % pour l'aide personnelle. D'autre part, parmi les personnes ayant besoin d'aide, 25 % ne reçoivent pas l'aide requise dans le cas des tâches domestiques et 12 %, dans le cas des gros travaux ménagers. Parmi les personnes recevant de l'aide, près de 15 % ont besoin d'une aide additionnelle pour les tâches domestiques et plus de 26 % pour les gros travaux ménagers.

Finalement, les besoins d'aide non comblés (soit parce que les personnes ne reçoivent pas d'aide ou qu'elles ont besoin d'aide additionnelle) sont de 35 % pour les gros travaux ménagers, de 34 % pour les tâches domestiques et de 24 % pour l'aide personnelle.

Tableau 22

Dimensions de l'aide pour les activités de la vie quotidienne, population de 15 ans et plus avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

	Aide personnelle	Tâches domestiques	Gros travaux ménagers
	%		
Besoin d'aide	15,6 *	32,5	43,7
Aide reçue ¹	88,1	85,6	88,0
Aide non reçue ¹	dnp	25,2 *	12,0 **
Besoin d'aide additionnelle ²	dnp	14,7 **	26,4 *
Besoins d'aide non comblés¹	23,9 **	34,4 *	35,3 *

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.
2. Parmi les personnes recevant de l'aide.

Chapitre 7 - Utilisation d'aides techniques

Dans une société qui valorise l'autonomie des personnes et qui vise l'intégration sociale, il s'avère essentiel de connaître le taux d'utilisation d'aides techniques. Par aide technique, on entend une aide qui vise à corriger une déficience, à compenser une incapacité, à prévenir ou réduire une situation de handicap. Cette définition englobe tout appareil ou dispositif qui sert à ces fins, quel que soit le milieu dans lequel il est utilisé : domicile, institution, lieu de travail, lieu d'études, transport. Sont donc considérés comme aides techniques, les appareils qui compensent les problèmes d'audition, de vision, du langage et de la parole, de mobilité et d'agilité, mais aussi les adaptations et installations aménagées à l'intérieur d'un logement ou d'un véhicule et les équipements médicaux utilisés par la personne elle-même pour lui permettre de vivre dans la communauté (ex. : concentrateur d'oxygène).

Ce chapitre vise donc à fournir une estimation du *taux global d'utilisation des aides techniques* parmi la population ayant une incapacité et vivant à domicile de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité ainsi que selon la nature de l'incapacité. Le *nombre d'aides techniques utilisées* par les personnes ayant une incapacité est également présenté.

	Indicateurs utilisés
Taux global d'utilisation des aides techniques	Indique le pourcentage de personnes qui utilisent <i>au moins une</i> aide technique ou des services spécialisés dans leur vie courante, ou des aides, services ou aménagements à l'école, au travail ou dans l'habitation ou encore, des aménagements dans le véhicule. L'utilisation d'une aide technique vise à corriger une déficience, à compenser une incapacité, à prévenir ou réduire une situation de handicap. (EQLA 1998)
Nombre d'aides techniques utilisées	Présente le nombre d'aides techniques utilisées par la population de 15 ans et plus ayant une incapacité. (EQLA 1998)

Utilisation d'aides techniques

Taux global d'utilisation d'aides techniques

Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, près de 29 % des personnes ayant une incapacité utilisent au moins une aide technique (c. 31 % pour l'ensemble du Québec). Parmi les personnes ayant une incapacité de la région, les hommes, les aînés et les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont, en proportion, plus nombreux à utiliser au moins une aide technique. Dans l'ensemble du Québec, les femmes ont un taux d'utilisation similaire aux hommes. Notons de plus que les taux d'utilisation observés dans la région et dans l'ensemble du Québec sont similaires selon la gravité alors qu'ils varient selon l'âge. Ainsi, le taux d'utilisation des 15 à 64 ans de la région est plus élevé que celui noté dans l'ensemble du Québec (27 % c. 23 %) alors qu'il est plus faible chez les aînés (34 % c. 44 %).

Selon la nature de l'incapacité

Dans la région, 88 % des personnes ayant une incapacité liée à la vision utilisent une aide technique à la vision (c. 81 % dans l'ensemble du Québec), 39 % de celles ayant une incapacité liée à l'audition utilisent une aide technique à l'audition (c. 35 % dans l'ensemble du Québec) et 10 % de celles ayant une incapacité liée à la mobilité utilisent une aide technique à la mobilité (c. 12 % dans l'ensemble du Québec).

Tableau 23

Taux global d'utilisation d'aides techniques selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Sexe		
Hommes	31,2 *	29,9
Femmes	26,8 *	30,9
Âge		
15 à 64 ans	26,6 *	23,0
65 ans et plus	33,5 *	44,3
Gravité de l'incapacité		
Légère	18,3 *	19,0
Modérée ou grave	46,3	48,3
Total	28,8	30,5

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 24

Taux global d'utilisation d'aides techniques selon la nature de l'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Audition	39,1 *	35,1
Vision	88,3	81,3
Mobilité	10,3 **	11,8

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

1. Le taux global d'utilisation d'aides techniques n'est disponible que pour l'audition, la vision et la mobilité. Les données pour les autres types d'incapacité ne sont pas valides en raison d'un échantillonnage insuffisant au niveau régional.

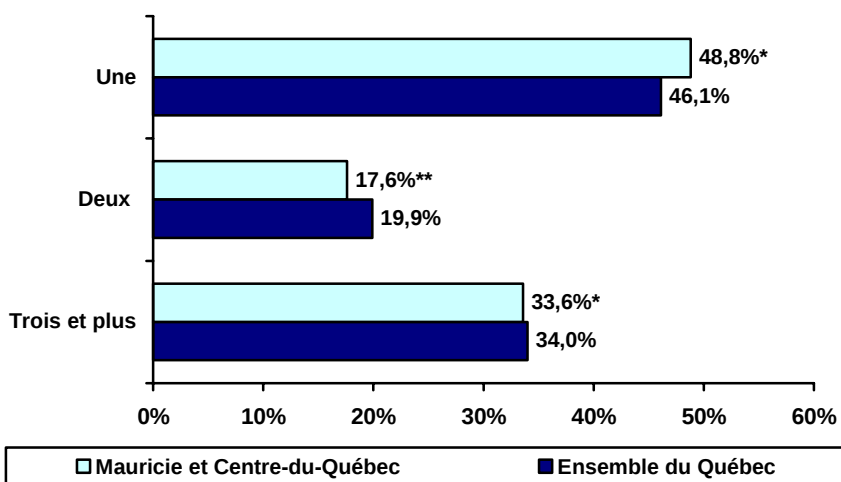
Utilisation d'aides techniques (suite)

Nombre d'aides techniques utilisées

Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 49 % des personnes avec incapacité vivant à domicile utilisent une seule aide technique (c. 46 % pour l'ensemble du Québec), 18 % en utilisent deux (c. 20 % pour l'ensemble du Québec) et 34 %, trois et plus, tout comme dans l'ensemble du Québec.

Figure 57

Nombre d'aides techniques utilisées, population de 15 ans et plus avec incapacité et utilisant au moins une aide technique, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 8 - Ressources résidentielles

Ce chapitre a pour but d'identifier le *mode d'habitation* des personnes ayant une incapacité dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec selon le sexe et l'âge. L'habitation est, en effet, un support essentiel au maintien de l'autonomie et à l'intégration d'une personne active dans sa communauté.

	Indicateur utilisé
Mode d'habitation	Permet d'identifier le mode d'habitation du répondant. Comprend trois catégories : 1) propriétaire, 2) locataire, et 3) autres (« chambreur » ou « quelqu'un du foyer est propriétaire ou locataire »). (ESS 1998)

Mode d'habitation

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, 51 % des personnes ayant une incapacité sont propriétaires, 42 % sont locataires et 7 % ont un autre mode d'habitation (c. respectivement 44 %, 46 % et 10 % pour l'ensemble du Québec).

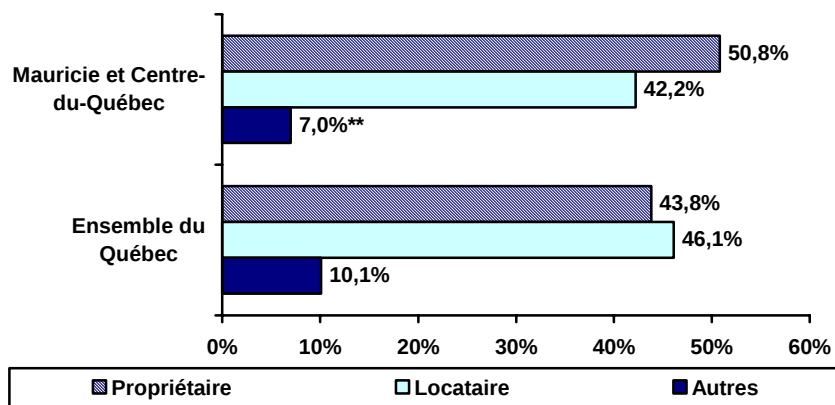
Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Les personnes avec incapacité sont, en proportion, moins nombreuses que celles sans incapacité à être propriétaires (51 % c. 54 %) et plus nombreuses à être locataires (42 % c. 27 % ☑). Par ailleurs, le mode d'habitation des hommes et des femmes ayant une incapacité est sensiblement le même, c'est-à-dire qu'environ 42 % sont locataires (c. respectivement 24 % et 30 % des hommes et des femmes sans incapacité) et environ la moitié sont propriétaires (c. respectivement 57 % et 50 % des hommes et des femmes sans incapacité). La proportion de personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui sont locataires est de 36 % (c. 27 % sans incapacité) alors que 55 % sont propriétaires (c. 52 % sans incapacité).

Enfin, chez les 65 ans et plus ayant une incapacité, on remarque que 56 % sont locataires (c. 28 % sans incapacité) et 43 % sont propriétaires (c. 67 % sans incapacité).

Figure 58

Mode d'habitation, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 25

Mode d'habitation selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

	Propriétaire	Locataire	Autres
	%		
Hommes			
<i>Avec incapacité</i>	51,6	42,1 *	dnp
<i>Sans incapacité</i>	57,3	23,9	18,8
Femmes			
<i>Avec incapacité</i>	50,1	42,3	dnp
<i>Sans incapacité</i>	49,6	30,1	20,3
15 à 64 ans			
<i>Avec incapacité</i>	54,6	35,6	9,8 **
<i>Sans incapacité</i>	51,7	26,9	21,4
65 ans et plus			
<i>Avec incapacité</i>	42,7 *	56,2	dnp
<i>Sans incapacité</i>	66,8	27,8 *	dnp
Total			
<i>Avec incapacité</i>	50,8	42,2	7,0 **
<i>Sans incapacité</i>	53,5	27,0	19,5

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 9 - Déplacements et transport

Les personnes ayant une incapacité peuvent avoir des difficultés à se déplacer en raison de leur état de santé, mais aussi en raison d'obstacles imposés par la société (physiques, psychosociaux et politiques) de même que d'une offre de services en transport adapté qui varie géographiquement. Ces difficultés constituent une entrave à l'intégration sociale, éducative et professionnelle de même qu'elles risquent d'entraîner de l'isolement chez les personnes ayant une incapacité. Ce chapitre permet donc d'étudier les limitations et les difficultés concernant les déplacements (*courts et longs trajets*), en plus d'examiner le *mode de transport utilisé pour se rendre au travail* chez la population avec incapacité de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec ainsi que la *fréquence hebdomadaire des déplacements locaux*. Finalement, certaines données administratives du ministère des Transports du Québec permettent de dresser un portrait du transport adapté dans la région.

	Indicateurs utilisés
Confinement à la demeure	Proportion de personnes ayant une incapacité de 15 ans et plus qui sont confinées à la demeure en raison de leur état. (EQLA 1998)
Difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets (moins de 80 km)	Proportion de personnes de 15 ans et plus non confinées à la demeure affirmant avoir de la difficulté à quitter la demeure pour effectuer de courts trajets (moins de 80 km) en raison de leur état. (EQLA 1998)
Incapacité à effectuer de longs trajets (80 km et plus)	Proportion de personnes de 15 ans et plus non confinées à la demeure affirmant avoir de la difficulté à quitter la demeure pour effectuer de longs trajets (80 km et plus) en raison de leur état. (EQLA 1998)
Fréquence hebdomadaire des déplacements locaux	Fréquence des déplacements locaux (moins de 80 km) effectués par les personnes au cours d'une période de sept jours. La fréquence des déplacements se divise en deux catégories : « de 0 à 4 déplacements » et « 5 déplacements et plus ». (EQLA 1998)
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	Nombre de personnes de 15 ans et plus selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail par rapport à la population active âgée de 15 ans et plus ayant un lieu de travail habituel. (Recensement 1996)
Transport adapté aux personnes handicapées	Données administratives concernant le transport adapté aux niveaux provincial et régional provenant du Répertoire statistique sur le transport adapté 2000 du ministère des Transports du Québec. (MTQ 2000)

Confinement et difficulté à quitter la demeure

Confinement et difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets

Dans la région, près de 7 % des personnes ayant une incapacité ont déclaré avoir de la difficulté à quitter la demeure sans toutefois y être confinées. C'est environ 9 % des personnes avec incapacité qui éprouvent cette difficulté alors que la proportion est de 13 % dans l'ensemble du Québec.

Difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets (moins de 80 km)

Parmi les personnes non confinées à la demeure ayant une incapacité, 7 % ont de la difficulté à quitter la demeure pour effectuer de courts trajets de moins de 80 km comparativement à 9 % pour l'ensemble du Québec.

Incapacité à effectuer de longs trajets (80 km et plus)

Toujours parmi les personnes non confinées à la demeure ayant une incapacité, 12 % ont de la difficulté à quitter la demeure pour effectuer, cette fois-ci, de longs trajets de 80 km et plus comparativement à 15 % pour l'ensemble du Québec.

Figure 59

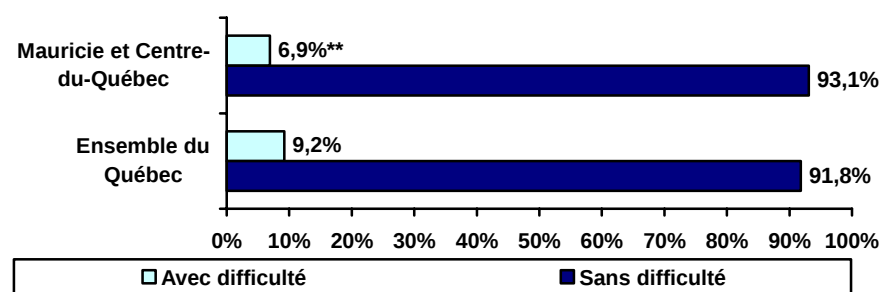
Personnes avec et sans difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

Région : Mauricie et Centre-du-Québec QC : Ensemble du Québec		Avec difficulté à quitter la demeure Région : 9,4 %** QC : 12,9 %	
Sans difficulté à quitter la demeure Région : 90,6 % QC : 87,1 %	Avec difficulté à quitter la demeure sans être confinées Région : 6,8 %** QC : 8,7 %	Confinées à la demeure Région : dnp QC : 4,3 %	
Non confinées à la demeure Région : 97,4 % QC : 95,7 %			

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 60

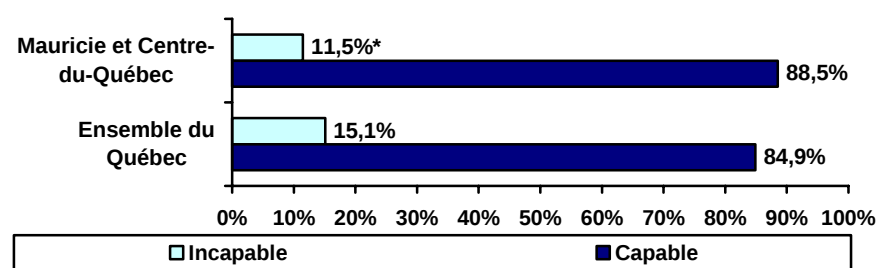
Difficulté à quitter la demeure pour de courts trajets (moins de 80 km), population de 15 ans et plus avec incapacité non confinée à la demeure, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 61

Incapacité à effectuer de longs trajets (80 km et plus), population de 15 ans et plus avec incapacité non confinée à la demeure, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Fréquence hebdomadaire des déplacements locaux

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Environ 45 % des personnes avec incapacité non confinées à la demeure dans la région et la moitié dans l'ensemble du Québec (51 %) effectuent cinq déplacements locaux et plus au cours d'une période de sept jours. La fréquence des déplacements hebdomadaires locaux varie selon le sexe, l'âge et le niveau de revenu. En effet, les hommes sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à effectuer cinq déplacements et plus au cours d'une semaine (51 % c. 40 %). D'autre part, les personnes de 15 à 64 ans sont aussi plus nombreuses que les aînés à avoir cette fréquence de déplacements (52 % c. 29 %). Enfin, 54 % des personnes vivant dans un ménage dont le revenu est de niveau moyen supérieur ou supérieur effectuent cinq déplacements et plus par semaine en comparaison de 47 % des personnes provenant d'un ménage de niveau moyen inférieur et de 35 % de celles vivant dans un ménage de niveau très pauvre ou pauvre.

Tableau 26

Fréquence hebdomadaire des déplacements locaux (trajets de moins de 80 km) selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité non confinée à la demeure, 1998

	De 0 à 4 déplacements	5 déplacements et plus
	%	
Sexe		
<i>Hommes</i>	49,5	50,5
<i>Femmes</i>	60,1	39,9
Âge		
<i>15 à 64 ans</i>	47,9	52,1
<i>65 ans et plus</i>	71,4	28,6
Niveau de revenu du ménage		
<i>Très pauvre ou pauvre</i>	65,1	34,9*
<i>Moyen inférieur</i>	52,9	47,1
<i>Moyen supérieur ou supérieur</i>	46,5*	53,5*
Total - Mauricie et Centre-du-Québec	55,4	44,6
Total - Ensemble du Québec	48,5	51,4

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

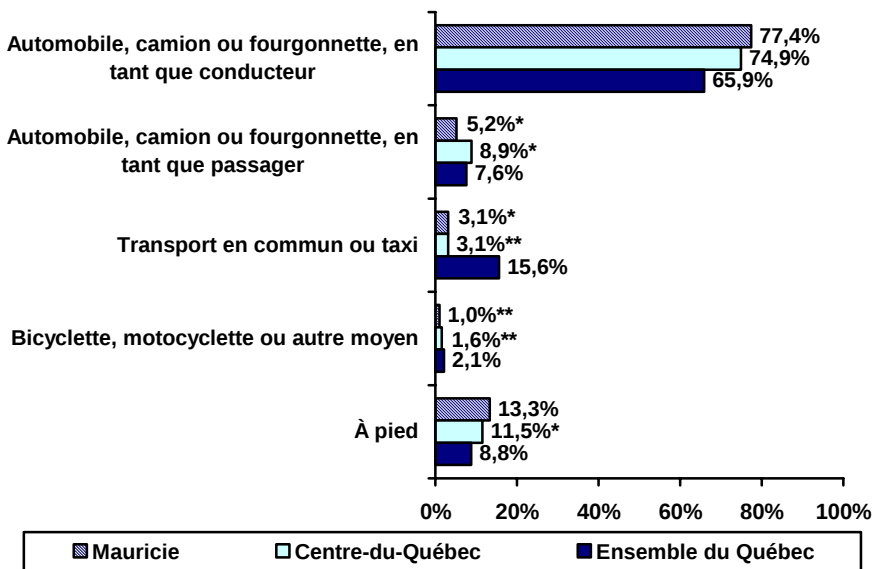
Les personnes avec incapacité de la région se distinguent de celles de l'ensemble du Québec en ce qu'elles sont plus nombreuses à utiliser, pour se rendre au travail, une automobile, un camion ou une fourgonnette en tant que conducteur (77 % ☑ et 75 % c. 66 % pour l'ensemble du Québec) et plus nombreuses à s'y rendre à pied (13 % ☑ et 12 % c. 9 % pour l'ensemble du Québec). Elles sont toutefois nettement moins nombreuses à utiliser le transport en commun ou le taxi (3,1 % c. 16 % ☑).

En Mauricie

En Mauricie, les moyens de transport utilisés le plus fréquemment pour se rendre au travail appartiennent à la catégorie automobile, camion ou fourgonnette en tant que conducteur, suivie de la marche. Toutefois, on remarque que la tendance va plus fortement dans le sens de l'automobile, du camion ou de la fourgonnette en tant que conducteur pour les personnes sans incapacité (83 % c. 77 %) et qu'à l'inverse, les personnes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses à se déplacer à pied (13 % c. 9 % ☑).

Figure 62

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1996

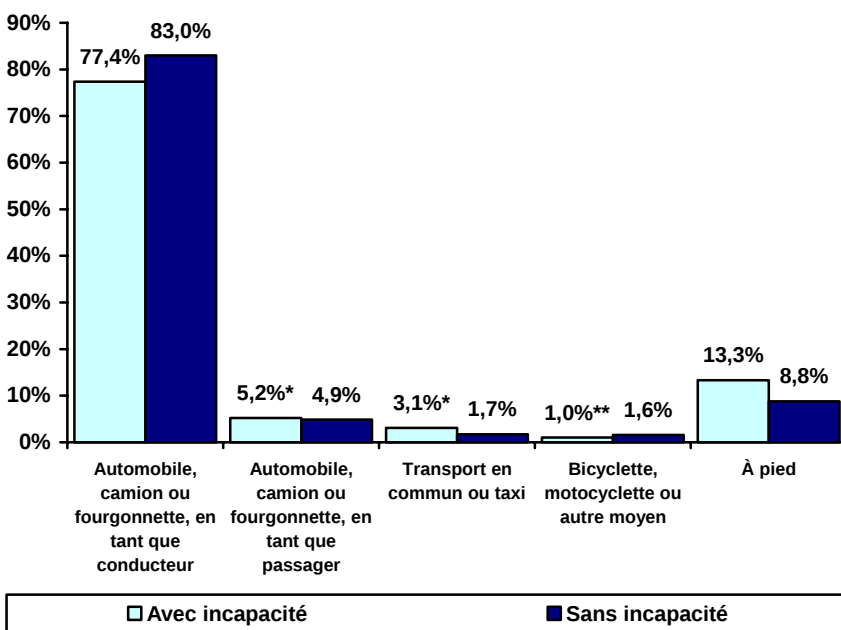


Source : Statistique Canada, recensement 1996

Compilation : OPHQ 2002

Figure 63

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996

Compilation : OPHQ 2002

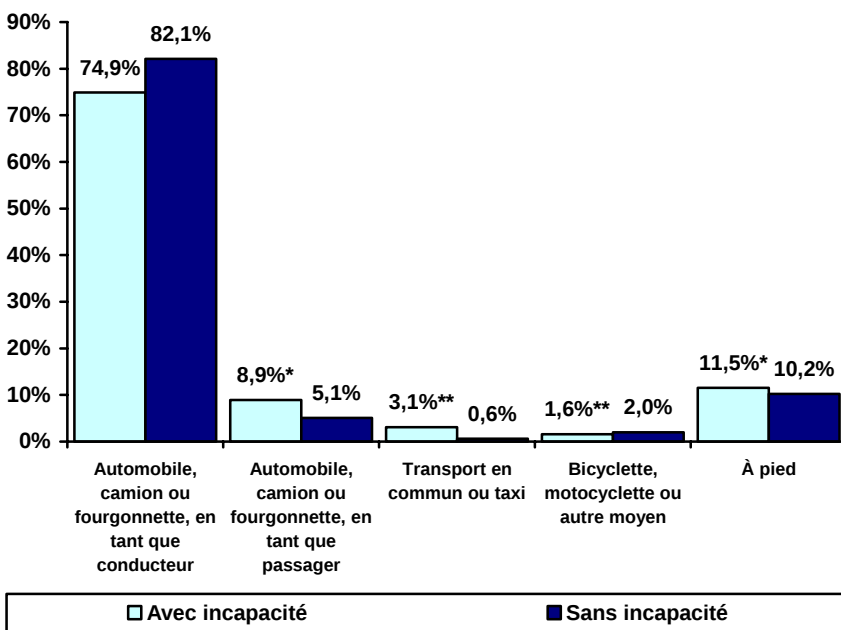
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Dans le Centre-du-Québec, les moyens de transport utilisés le plus fréquemment pour se rendre au travail appartiennent à la catégorie automobile, camion ou fourgonnette en tant que conducteur, suivie de la marche. Toutefois, on remarque que la tendance va plus fortement dans le sens de l'automobile, du camion ou de la fourgonnette en tant que conducteur pour les personnes sans incapacité (82 % c. 75 %) et qu'à l'inverse, les personnes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses à se déplacer à pied (12 % c. 10 %).

Figure 64

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Transport adapté aux personnes handicapées

Mauricie versus
l'ensemble du Québec

En 2000, 2 425 personnes ont été admises en transport adapté en Mauricie et un total de 127 003 déplacements ont été effectués. Chaque personne admise a donc effectué, en moyenne, 52 déplacements durant l'année, soit 1,0 par semaine comparativement à une moyenne de 1,5 pour la clientèle admise dans l'ensemble du Québec. Près de 31 % de la clientèle admise avait une déficience motrice ou organique tout en étant ambulatoire (c. 30 % pour l'ensemble du Québec) et 36 % présentait une déficience motrice ou organique et se déplaçait en fauteuil roulant, tout comme dans l'ensemble du Québec.

Au Québec, comme en région, les personnes ayant une déficience intellectuelle représentaient 25 % de la clientèle admise au transport adapté. Enfin, 6 % de la clientèle admise avait une déficience visuelle (c. 5 % dans l'ensemble du Québec) et 2,2 % avait une déficience psychique (c. 2,9 % dans l'ensemble du Québec).

Les services de transport adapté offrent deux catégories de déplacement selon la fréquence : les déplacements réguliers et les déplacements occasionnels. Les déplacements réguliers sont de type répétitif, c'est-à-dire qu'ils sont effectués à la même heure et au même endroit ; ceux-ci ne nécessitent aucune réservation préalable. Dans la région concernée, près de 81 % des déplacements sont de ce type (c. 75 % dans l'ensemble du Québec). Les déplacements occasionnels, pour leur part, ne présentent pas un caractère répétitif et nécessitent une réservation préalable. Environ 19 % des déplacements sont de ce type dans la Mauricie (c. 25 % dans l'ensemble du Québec).

Tableau 27

Quelques caractéristiques sur le transport adapté de la Mauricie et de l'ensemble du Québec, 2000

		Mauricie	Ensemble du Québec
Clientèle admise			
<i>Motrice ou organique en fauteuil roulant</i>	%	36,0	35,9
<i>Motrice ou organique ambulatoire</i>	%	30,8	30,2
<i>Intellectuelle</i>	%	25,0	25,3
<i>Psychique</i>	%	2,2	2,9
<i>Visuelle</i>	%	5,9	5,1
<i>Autres</i>	%	0,1	0,6
Total	N	2 425	55 836
Déplacements totaux	N	127 003	4 427 573
Fréquence			
<i>Régulier</i>	%	80,8	74,7
<i>Occasionnel</i>	%	19,2	25,3
Nombre de déplacements par personne admise	N	52,4	79,6
Nombre moyen de déplacements par personne, par semaine	N	1,0	1,5

Source : Ministère des Transports du Québec, 2000
Compilation : OPHQ 2002

Transport adapté aux personnes handicapées (suite)

Selon le type de déplacement

En Mauricie, la proportion des déplacements impliquant une personne faisant usage d'un fauteuil roulant est de 25 % (c. 21 % pour l'ensemble du Québec) alors que la catégorie dite « ambulatoire » représente 73 % des déplacements (c. 76 % pour l'ensemble du Québec). Les déplacements effectués à l'aide d'un accompagnateur, par ailleurs, ne représentent que 2,3 % des déplacements totaux (c. 3,8 % pour l'ensemble du Québec).

D'autre part, près de 23 % des déplacements ont été effectués par

voiture-taxi en comparaison de 43 % dans l'ensemble du Québec, soit une différence de 20 %. Les déplacements par minibus représentent, quant à eux, 77 % des déplacements (c. 57 % dans l'ensemble du Québec).

Tableau 28

Proportion de déplacements en transport adapté effectués par type de déplacement (transport régulier) pour la Mauricie et l'ensemble du Québec, 2000

	Mauricie	Ensemble du Québec
	%	
Ambulatoire	72,8	75,5
Fauteuil roulant	24,9	20,7
Accompagnateur	2,3	3,8
Total	100,0	100,0
Taxi	22,6	43,0
Minibus	77,4	57,0
Total	100,0	100,0

Source : Ministère des Transports du Québec, 2000
Compilation : OPHQ 2002

Transport adapté aux personnes handicapées (suite)

Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

En 2000, 1 463 personnes ont été admises en transport adapté dans le Centre-du-Québec et un total de 119 377 déplacements ont été effectués. Chaque personne admise a donc effectué, en moyenne, près de 82 déplacements durant l'année, soit 1,6 par semaine comparativement à une moyenne de 1,5 pour la clientèle admise dans l'ensemble du Québec. Environ 42 % de la clientèle présentait une déficience motrice ou organique et se déplaçait en fauteuil roulant (c. 36 % dans l'ensemble du Québec) et environ 18 % avait une déficience motrice ou organique tout en étant ambulateur (c. 30 % pour l'ensemble du Québec).

La clientèle ayant une déficience intellectuelle était, en proportion, plus

nombreuse à avoir utilisé le transport adapté dans le Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec (32 % c. 25 %). Enfin, 4,7 % de la clientèle admise avait une déficience visuelle (c. 5 % dans l'ensemble du Québec) et 2,9 % avait une déficience psychique, tout comme dans l'ensemble du Québec.

Les services de transport adapté offrent deux catégories de déplacement selon la fréquence : les déplacements réguliers et les déplacements occasionnels. Les déplacements réguliers sont de type répétitif, c'est-à-dire qu'ils sont effectués à la même heure et au même endroit ; ceux-ci ne nécessitent aucune réservation préalable. Dans la région concernée, près de 88 % des déplacements sont de ce type (c. 75 % dans l'ensemble du Québec). Les déplacements occasionnels, pour leur part, ne présentent pas un caractère répétitif et nécessitent une réservation préalable. Environ 12 % des déplacements sont de ce type dans le Centre-du-Québec (c. 25 % dans l'ensemble du Québec).

Tableau 29

Quelques caractéristiques sur le transport adapté du Centre-du-Québec et de l'ensemble du Québec, 2000

		Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
Clientèle admise			
<i>Motrice ou organique en fauteuil roulant</i>	%	41,9	35,9
<i>Motrice ou organique ambulateur</i>	%	18,3	30,2
<i>Intellectuelle</i>	%	32,2	25,3
<i>Psychique</i>	%	2,9	2,9
<i>Visuelle</i>	%	4,7	5,1
<i>Autres</i>	%	0,0	0,6
Total	N	1 463	55 836
Déplacements totaux	N	119 377	4 427 573
Fréquence			
<i>Régulier</i>	%	87,6	74,7
<i>Occasionnel</i>	%	12,4	25,3
Nombre de déplacements par personne admise	N	81,6	79,6
Nombre moyen de déplacements par personne, par semaine	N	1,6	1,5

Source : Ministère des Transports du Québec, 2000
Compilation : OPHQ 2002

Transport adapté aux personnes handicapées (suite)

Selon le type de déplacement

Dans le Centre-du-Québec, la proportion des déplacements impliquant une personne faisant usage d'un fauteuil roulant est de 15 % (c. 21 % pour l'ensemble du Québec) alors que la catégorie dite « ambulatoire » représente 82 % des déplacements (c. 76 % pour l'ensemble du Québec). Les déplacements effectués à l'aide d'un accompagnateur, par ailleurs, ne représentent que 2,8 % des déplacements totaux (c. 3,8 % pour l'ensemble du Québec).

Tableau 30

Proportion de déplacements en transport adapté effectués par type de déplacement (transport régulier) pour le Centre-du-Québec et l'ensemble du Québec, 2000

	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Ambulatoire	82,3	75,5
Fauteuil roulant	14,9	20,7
Accompagnateur	2,8	3,8
Total	100,0	100,0
Taxi	12,1	43,0
Minibus	87,9	57,0
Total	100,0	100,0

Source : Ministère des Transports du Québec, 2000
Compilation : OPHQ 2002

D'autre part, environ 12 % des déplacements ont été effectués par voiture-taxi dans la région en comparaison de 43 % dans l'ensemble du Québec, soit une différence de 31 %. Les déplacements par minibus représentent, quant à eux, 88 % des déplacements (c. 57 % dans l'ensemble du Québec).

Chapitre 10 - Scolarisation et services éducatifs

La population des personnes ayant une incapacité présente généralement une scolarité moins élevée que le reste de la population. Or, il est reconnu qu'une faible scolarité est généralement associée à de plus faibles niveaux de santé et de bien-être ainsi qu'à l'obtention d'emplois se situant au bas de l'échelle salariale, peu valorisants et qui présentent de plus grands risques d'accidents ou de maladies professionnelles. De plus, les personnes peu scolarisées risquent davantage de connaître des périodes de chômage ou de vivre de l'aide sociale¹³.

Trois indicateurs ont été retenus afin d'estimer le niveau de scolarisation dans la population des moins de 25 ans. Le premier, la *fréquentation des services de garde*, construit à partir des données du ministère de la Famille et de l'Enfance, sert à évaluer la situation de l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la région selon les différents types de services offerts. Un second, nommé *fréquentation des services éducatifs*, utilisant les données sur les effectifs scolaires du ministère de l'Éducation du Québec, permet notamment d'évaluer le degré d'intégration en classe régulière des élèves handicapés des niveaux primaire et secondaire de la région. Enfin, un indicateur de *fréquentation scolaire* sert à estimer la proportion des 15 à 24 ans qui fréquentent l'école, que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

Trois autres indicateurs ont été également choisis pour estimer le niveau de scolarité de la population avec incapacité, soit le *plus haut niveau de scolarité atteint*, la *scolarité relative* et le *taux de diplomation*.

	Indicateurs utilisés
Fréquentation des services de garde	Répartition des enfants handicapés qui fréquentent les services de garde selon le type de service (garderies, centres de la petite enfance en installation, c'est-à-dire qui offrent des services de garde dans leurs propres locaux, et centres de la petite enfance en milieu familial). (MFE, 1999 à 2001) N. B. Un <i>centre de la petite enfance (CPE)</i> est un organisme sans but lucratif qui offre des places à contribution réduite (5 \$) et dont le conseil d'administration est formé d'une majorité de parents. Les CPE coordonnent les services de garde à contribution réduite dans leurs propres installations et en milieu familial.

¹³ Serge CHEVALIER, et autres, *Indicateurs sociosanitaires : Définitions et interprétations*, Institut canadien d'information sur la santé, Ottawa, 1995, p. 76-77.

	Indicateurs utilisés
Fréquentation des services de garde (suite)	N. B. (suite) Une <i>garderie</i> est une entreprise privée à but lucratif ou sans but lucratif dont le conseil d'administration n'est pas formé d'une majorité de parents, qui fournit un service de garde dans une installation où l'on accueille principalement des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de fréquentation de la maternelle. En 1997, le gouvernement a conclu une entente de location de places avec la très grande majorité des garderies à but lucratif qui étaient titulaires d'un permis. Signataires d'ententes, ces garderies dites conventionnées sont les seules à pouvoir offrir des places à contribution réduite (5 \$).
Fréquentation des services éducatifs	Données sur les effectifs scolaires des élèves handicapés des niveaux primaire et secondaire par rapport à l'effectif scolaire total, selon le type de regroupement (classe régulière, classe spéciale ou école spéciale) et selon le type de déficience. (MEQ, 2000 à 2002)
Fréquentation scolaire des 15 à 24 ans	Répartition de la fréquentation scolaire des 15 à 24 ans selon trois catégories : 1) ne fréquentent pas l'école 2) fréquentent l'école à temps plein et 3) fréquentent l'école à temps partiel. (Recensement 1996)
Plus haut niveau de scolarité atteint	Correspond au plus haut niveau de scolarité complété tel que déclaré par les personnes lors de l'enquête. (ESS 1998)
Scolarité relative	Niveau de scolarité d'un individu comparativement à la scolarité des personnes du même groupe d'âge et du même sexe ; le quintile 1 correspond à la plus faible scolarité. (ESS 1998)
Taux de diplomation	Le taux de diplomation mesure la proportion de personnes ayant déclaré avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou professionnelles (ou ayant un niveau de scolarité supérieur), que ce diplôme ait été acquis à l'enseignement ordinaire ou à l'éducation des adultes. (ESS 1998)

Services de garde

Enfants handicapés en service de garde

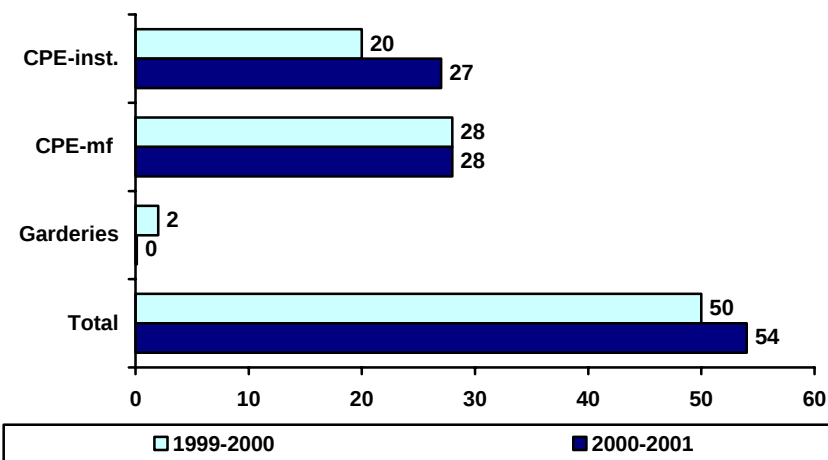
Au total, 54 enfants handicapés fréquentaient les services de garde dans la Mauricie en 2000-2001, soit 4 de plus qu'en 1999-2000. En 2000-2001, tout comme l'année précédente, environ la moitié de ces enfants (28) fréquentaient un centre de la petite enfance en milieu familial alors que l'autre moitié (27) fréquentaient un centre de la petite enfance en installation (c. 20 en 1999-2000).

Taux d'intégration

En 2000-2001, dans la Mauricie, 54 enfants handicapés étaient intégrés en service de garde, ce qui représente 1,2 % des 4 400 enfants qui fréquentaient des services de garde la même année. Ce taux d'intégration est supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec en 2000-2001, soit 0,9 %. On remarque une légère augmentation du taux d'intégration d'enfants handicapés en service de garde depuis 1999-2000, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Figure 65

Répartition des enfants handicapés qui fréquentent les services de garde selon le type de service de garde et l'année, Mauricie, 1999 à 2001



Source : Ministère de la Famille et de l'Enfance, 1999-2000, 2000-2001
Compilation : OPHQ 2002

CPE-inst. : Centre de la petite enfance – en installation
CPE-mf : Centre de la petite enfance – en milieu familial

Tableau 31

Évolution du nombre d'enfants handicapés intégrés en service de garde selon l'année pour la Mauricie et l'ensemble du Québec, 1999 à 2001

		1999-2000	2000-2001
Mauricie			
Enfants handicapés	N	50	54
Total estimé ¹ (avec et sans handicap)	N	4 300	4 400
Taux d'intégration	%	1,16	1,23
Ensemble du Québec			
Enfants handicapés	N	1 158	1 330
Total (avec et sans handicap)	N	137 500	142 800
Taux d'intégration	%	0,84	0,93

Source : Ministère de la Famille et de l'Enfance, 1999-2000, 2000-2001
Compilation : OPHQ 2002

1. Formule de calcul :

$$\left(\frac{\text{Nombre total d'enfants fréquentant les services de garde au Québec}}{\text{Nombre de places en service de garde en région}} \right) \times \left(\frac{\text{Nombre de places en service de garde dans l'ensemble du Québec}}{\text{Nombre de places en service de garde en région}} \right)$$

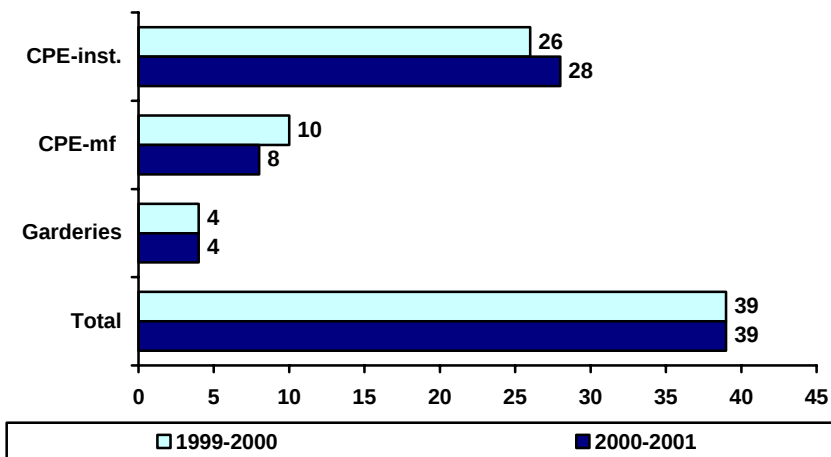
Services de garde (suite)

Enfants handicapés en service de garde

Au total, 39 enfants handicapés fréquentaient les services de garde dans le Centre-du-Québec en 2000-2001, soit le même nombre qu'en 1999-2000. En 2000-2001, tout comme en 1999-2000, la majorité de ces enfants (28 pour la dernière année) fréquentaient un centre de la petite enfance en installation. Les autres enfants fréquentaient un centre de la petite enfance en milieu familial (8) ou une garderie (4).

Figure 66

Répartition des enfants handicapés qui fréquentent les services de garde selon le type de service de garde et l'année, Centre-du-Québec, 1999 à 2001



Source : Ministère de la Famille et de l'Enfance, 1999-2000, 2000-2001
Compilation : OPHQ 2002

CPE-inst. : Centre de la petite enfance – en installation
CPE-mf : Centre de la petite enfance – en milieu familial

Taux d'intégration

En 2000-2001, dans le Centre-du-Québec, 39 enfants handicapés étaient intégrés en service de garde, ce qui représente 0,95 % des 4 100 enfants qui fréquentaient des services de garde la même année. Ce taux d'intégration est légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec en 2000-2001, soit 0,93 %. On remarque une légère augmentation du taux d'intégration d'enfants handicapés en service de garde depuis 1999-2000 dans l'ensemble du Québec alors que dans la région, les taux sont demeurés les mêmes.

Tableau 32

Évolution du nombre d'enfants handicapés intégrés en service de garde selon l'année pour le Centre-du-Québec et l'ensemble du Québec, 1999 à 2001

		1999-2000	2000-2001
Centre-du-Québec			
Enfants handicapés	N	39	39
Total estimé ¹ (avec et sans handicap)	N	4 100	4 100
Taux d'intégration	%	0,95	0,95
Ensemble du Québec			
Enfants handicapés	N	1 158	1 330
Total (avec et sans handicap)	N	137 500	142 800
Taux d'intégration	%	0,84	0,93

Source : Ministère de la Famille et de l'Enfance, 1999-2000, 2000-2001
Compilation : OPHQ 2002

1. Formule de calcul :

$$\left(\frac{\text{Nombre total d'enfants fréquentant les services de garde au Québec}}{\text{Nombre de places en service de garde en région}} \right) \times \left(\frac{\text{Nombre de places en service de garde dans l'ensemble du Québec}}{\text{Nombre de places en service de garde en région}} \right)$$

Fréquentation des services éducatifs

En Mauricie

Au niveau primaire, la proportion d'élèves handicapés par rapport à l'effectif scolaire total dans la Mauricie est comparable à celle observée dans l'ensemble du Québec pour l'année 2000-2001 (1,6 %), mais inférieure pour l'année 2001-2002 (1,4 % c. 1,6 %).

Au niveau secondaire, la proportion d'élèves handicapés par rapport à l'effectif scolaire total est similaire à celle notée dans l'ensemble du Québec, et ce, pour les deux années (1,6 %).

Tableau 33

Évolution de l'effectif scolaire des élèves handicapés et de l'effectif scolaire total selon le niveau scolaire et l'année, secteur public, Mauricie, 2000 à 2002

		2000-2001	2001-2002
Primaire			
Élèves handicapés	N	265	227
Effectif total	N	16 571	16 326
<i>Proportion Mauricie</i>	%	1,6	1,4
<i>Proportion ensemble du Québec</i>	%	1,6	1,6
Secondaire			
Élèves handicapés	N	207	195
Effectif total	N	12 633	12 173
<i>Proportion Mauricie</i>	%	1,6	1,6
<i>Proportion ensemble du Québec</i>	%	1,6	1,6

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2000-2001, 2001-2002
Compilation : OPHQ 2002

Selon le type de regroupement scolaire

En 2001-2002, 46 % des élèves handicapés du niveau primaire sont en classe régulière, 28 % sont en classe spéciale et 26 %, en école spéciale. On observe, par rapport à l'année précédente, une augmentation du nombre d'élèves handicapés en école spéciale et une diminution en classe spéciale.

Au niveau secondaire, 9 % des élèves handicapés sont en classe régulière, 70 % sont en classe spéciale et plus de 21 % sont en école spéciale. En 2001-2002, le nombre d'élèves handicapés en classe régulière a diminué (9 % c. 13 % en 2000-2001) alors qu'il a augmenté en classe spéciale (70 % c. 69 %) et en école spéciale (21 % c. 18 %).

Tableau 34

Répartition des élèves handicapés selon le niveau scolaire, le type de regroupement scolaire et l'année, secteur public, Mauricie, 2000 à 2002

		2000-2001	2001-2002
Primaire			
Classe régulière	%	46,4	46,3
Classe spéciale	%	30,2	28,2
École spéciale	%	23,4	25,5
<i>Total</i>	<i>N</i>	265	227
Secondaire			
Classe régulière	%	13,0	9,2
Classe spéciale	%	69,1	70,3
École spéciale	%	17,9	20,5
<i>Total</i>	<i>N</i>	207	195

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2000-2001, 2001-2002
Compilation : OPHQ 2002

Fréquentation des services éducatifs (suite)

Selon le type de déficience

En 2001-2002, 30 % des élèves handicapés avaient une déficience intellectuelle, 27 % avaient des troubles du développement, 25 % présentaient une déficience liée à la communication et 12 %, une déficience motrice.

En comparaison avec l'année 2000-2001, on note principalement une augmentation de la proportion d'élèves présentant des troubles du développement (22 % c. 27 %), une déficience intellectuelle (28 % c. 30 %), un « autre » type d'incapacité (3,2 % c. 6 %) et à l'inverse, une diminution de la proportion d'élèves ayant une déficience liée à la communication (35 % c. 25 %). D'autre part, la proportion de ceux présentant une déficience motrice est restée similaire d'une année à l'autre.

Tableau 35

Évolution de la proportion des élèves handicapés selon le type de déficience et l'année, niveaux primaire et secondaire, secteur public, Mauricie, 2000 à 2002

	2000-2001		2001-2002	
	N	%	N	%
Déficience intellectuelle moyenne, sévère et profonde	131	27,8	127	30,1
Déficience motrice	60	12,7	52	12,3
Déficience liée à la communication	164	34,7	107	25,4
Troubles du développement	102	21,6	112	26,5
Autres	15	3,2	24	5,7
Total	472	100,0	422	100,0

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2000-2001, 2001-2002
Compilation : OPHQ 2002

Fréquentation des services éducatifs (suite)

Dans le Centre-du-Québec

Au niveau primaire, la proportion d'élèves handicapés par rapport à l'effectif scolaire total dans le Centre-du-Québec est légèrement supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec pour les deux années présentées (1,7 % c. 1,6 %).

Au niveau secondaire, la proportion d'élèves handicapés par rapport à l'effectif scolaire est similaire à celle notée dans l'ensemble du Québec pour l'année 2000-2001 (1,6 %) et légèrement inférieure pour l'année 2001-2002 (1,5 % c. 1,6 %).

Selon le type de regroupement scolaire

En 2001-2002, 51 % des élèves handicapés du niveau primaire sont en classe régulière, 38 % sont en classe spéciale et 11 %, en école spéciale. On observe, par rapport à l'année précédente, une augmentation du nombre d'élèves handicapés en classe régulière et en classe spéciale et une diminution des élèves en école spéciale.

Au niveau secondaire, 31 % des élèves handicapés sont en classe régulière, 23 % sont en classe spéciale et 46 %, en école spéciale.

En 2001-2002, le nombre d'élèves handicapés en classe régulière a légèrement augmenté (31 % c. 30 % en 2000-2001) alors qu'il a un peu diminué en école spéciale (46 % c. 47 % en 2000-2001) et est resté le même en classe spéciale (23 %).

Tableau 36

Évolution de l'effectif scolaire des élèves handicapés et de l'effectif scolaire total selon le niveau scolaire et l'année, secteur public, Centre-du-Québec, 2000 à 2002

		2000-2001	2001-2002
Primaire			
Élèves handicapés	N	303	296
Effectif total	N	17 332	16 921
<i>Proportion Centre-du-Québec</i>	%	1,7	1,7
<i>Proportion ensemble du Québec</i>	%	1,6	1,6
Secondaire			
Élèves handicapés	N	191	179
Effectif total	N	11 968	11 588
<i>Proportion Centre-du-Québec</i>	%	1,6	1,5
<i>Proportion ensemble du Québec</i>	%	1,6	1,6

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2000-2001, 2001-2002
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 37

Répartition des élèves handicapés selon le niveau scolaire, le type de regroupement scolaire et l'année, secteur public, Centre-du-Québec, 2000 à 2002

		2000-2001	2001-2002
Primaire			
Classe régulière	%	45,2	51,0
Classe spéciale	%	37,0	37,8
École spéciale	%	17,8	11,2
<i>Total</i>	<i>N</i>	303	296
Secondaire			
Classe régulière	%	29,9	30,7
Classe spéciale	%	23,0	22,9
École spéciale	%	47,1	46,4
<i>Total</i>	<i>N</i>	191	179

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2000-2001, 2001-2002
Compilation : OPHQ 2002

Fréquentation des services éducatifs (suite)

Selon le type de déficience

En 2001-2002, 34 % des élèves handicapés présentaient une déficience motrice, 27 % avaient une déficience liée à la communication, 25 % avaient une déficience intellectuelle et 11 %, des troubles du développement.

En comparaison avec l'année 2000-2001, on note principalement une augmentation de la proportion d'élèves présentant une déficience intellectuelle (23 % c. 25 %), des troubles du développement (9 % c. 11 %), une déficience motrice (30 % c. 34 %) et à l'inverse, une diminution de la proportion d'élèves ayant une déficience liée à la communication (34 % c. 27 %). D'autre part, la proportion de ceux présentant un « autre » type d'incapacité est restée similaire d'une année à l'autre.

Tableau 38

Évolution de la proportion des élèves handicapés selon le type de déficience et l'année, niveaux primaire et secondaire, secteur public, Centre-du-Québec, 2000 à 2002

	2000-2001		2001-2002	
	N	%	N	%
Déficience intellectuelle moyenne, sévère et profonde	114	23,1	118	24,8
Déficience motrice	149	30,2	162	34,1
Déficience liée à la communication	169	34,2	127	26,7
Troubles du développement	45	9,1	51	10,7
Autres	17	3,4	17	3,6
Total	494	100,0	475	100,0

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2000-2001, 2001-2002
Compilation : OPHQ 2002

Fréquentation scolaire des 15 à 24 ans

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, la fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans ayant une incapacité est légèrement différente de celle observée dans l'ensemble du Québec.

En effet, en Mauricie, une plus faible proportion de ces personnes ne fréquentent pas l'école (40 % c. 43 % dans l'ensemble du Québec) alors que dans le Centre-du-Québec, cette proportion est plus élevée (49 % c. 43 % dans l'ensemble du Québec).

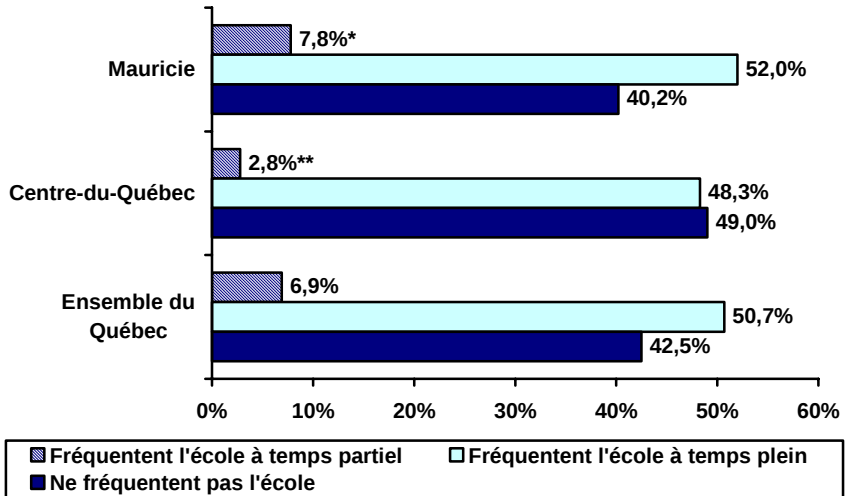
En Mauricie

Dans la Mauricie, 52 % des personnes de 15 à 24 ans avec incapacité fréquentent l'école à temps plein et 8 %, à temps partiel. Bref, un total de six personnes avec incapacité sur dix (60 %) âgées de 15 à 24 ans fréquentent l'école comparativement à 72 % des personnes du même âge qui n'ont pas d'incapacité.

Ainsi, les personnes qui ont une incapacité sont plus nombreuses à ne pas fréquenter l'école (40 % c. 28 % ☑).

Figure 67

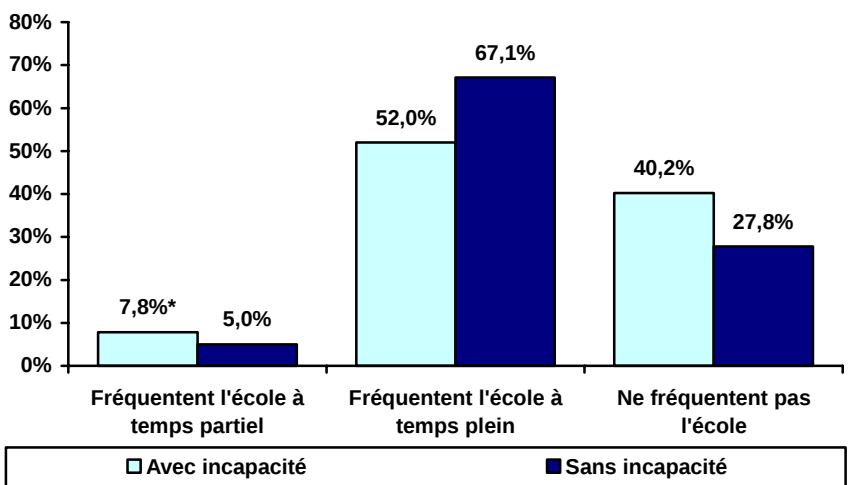
Fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans avec incapacité, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Figure 68

Fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans selon la présence d'une incapacité, Mauricie, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Fréquentation scolaire des 15 à 24 ans (suite)

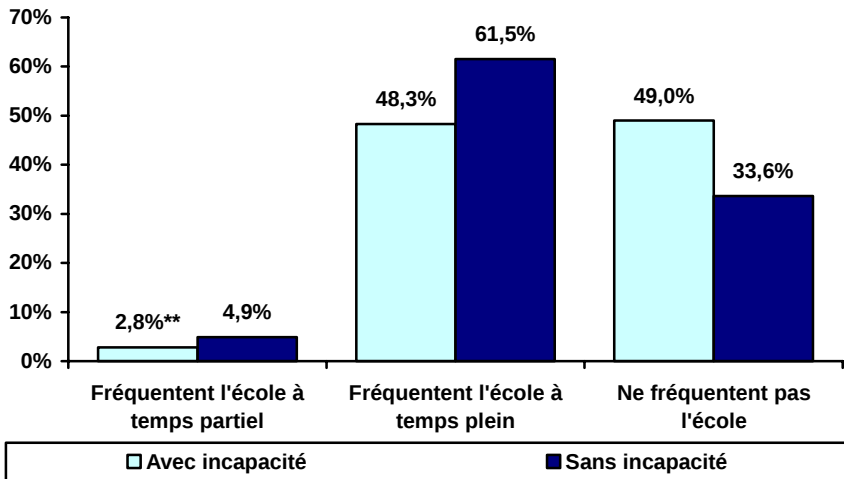
Dans le Centre-du-Québec

Dans le Centre-du-Québec, 48 % des personnes de 15 à 24 ans avec incapacité fréquentent l'école à temps plein et 2,8 %, à temps partiel. Bref, au total, la moitié des personnes de 15 à 24 ans (51 %) fréquentent l'école en comparaison de 66 % de celles du même âge qui n'ont pas d'incapacité.

Ainsi, les personnes qui ont une incapacité sont plus nombreuses à ne pas fréquenter l'école (49 % c. 34 % ☑).

Figure 69

Fréquentation scolaire des personnes de 15 à 24 ans selon la présence d'une incapacité, Centre-du-Québec, 1996



Source : Statistique Canada, recensement 1996
Compilation : OPHQ 2002

Plus haut niveau de scolarité atteint

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

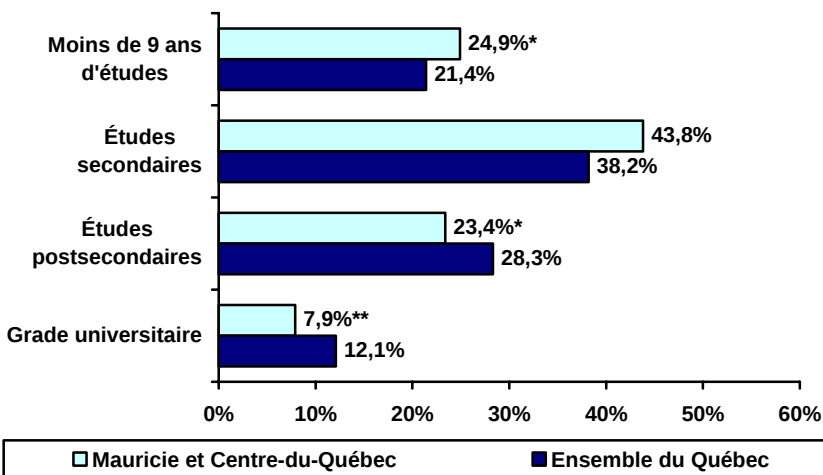
Les personnes ayant une incapacité dans la région sont, en proportion, moins nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à avoir complété des études postsecondaires (23 % c. 28 %) ou obtenu un grade universitaire (8 % c. 12 %). Toutefois, elles sont, en proportion, plus nombreuses à avoir moins de neuf ans d'études (25 % c. 21 %) ou à avoir complété des études secondaires (44 % c. 38 %).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Dans la région, la scolarité des personnes ayant une incapacité est plus faible que celle des personnes sans incapacité. Ainsi, les personnes ayant une incapacité sont, en proportion, plus nombreuses que celles sans incapacité à avoir moins de neuf ans de scolarité (25 % c. 11 %) et beaucoup moins nombreuses à avoir complété des études postsecondaires (23 % c. 33 %). Elles sont aussi moins nombreuses à avoir obtenu un grade universitaire (8 % c. 11 %).

Figure 70

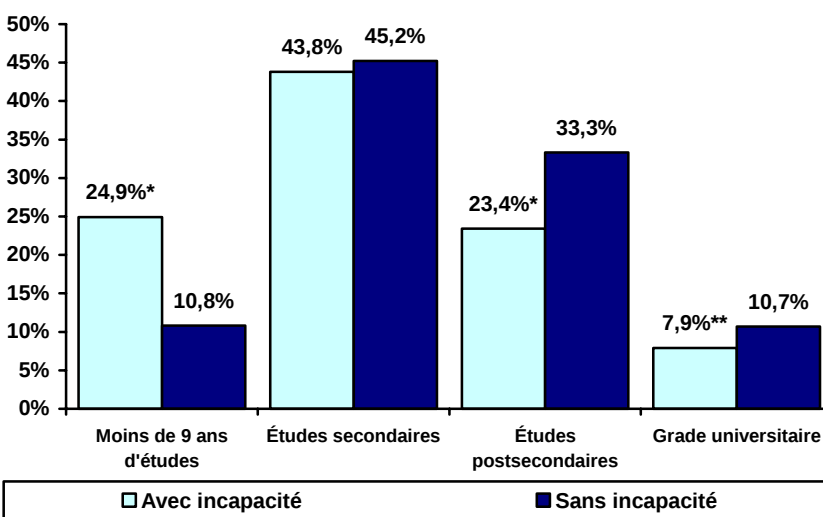
Plus haut niveau de scolarité atteint chez les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 71

Plus haut niveau de scolarité atteint selon la présence d'une incapacité, population de 15 à 64 ans, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Scolarité relative

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

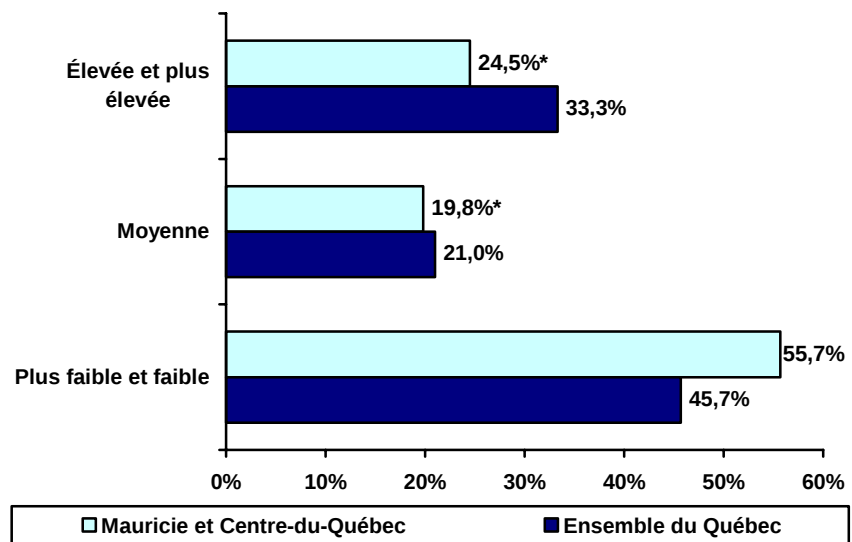
La scolarité relative permet de situer un individu par rapport à la population de son sexe et de son âge. On observe ainsi que près de 56 % des personnes ayant une incapacité dans la région se situent dans le niveau le plus faible de la scolarité relative en comparaison de 46 % pour l'ensemble du Québec. À l'inverse, c'est près de 25 % des personnes avec incapacité de la région qui se situent dans le niveau le plus élevé comparativement à 33 % dans l'ensemble du Québec.

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Les personnes ayant une incapacité présentent une scolarité relative plus faible que celles sans incapacité. Ainsi, 56 % d'entre elles se situent au niveau le plus faible en comparaison de 45 % des personnes sans incapacité de la région. À l'inverse, elles sont moins nombreuses, en proportion, dans la catégorie de scolarité relative plus élevée que les personnes sans incapacité (25 % c. 33 %).

Figure 72

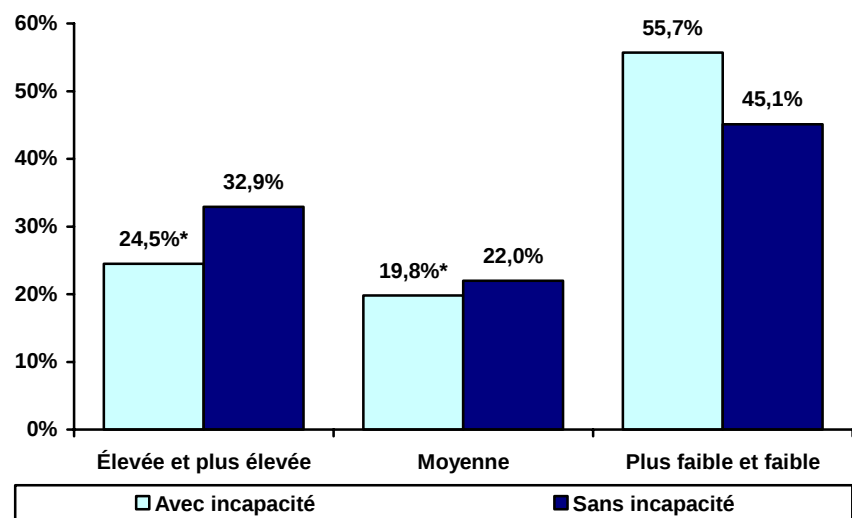
Scolarité relative, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Figure 73

Scolarité relative selon la présence d'une incapacité, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

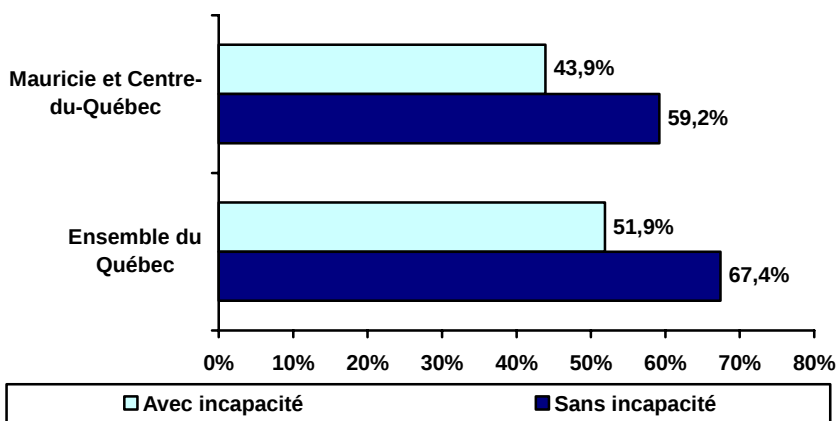
Taux de diplomation

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, près de 44 % des personnes ayant une incapacité détiennent au moins un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles en comparaison de 52 % dans l'ensemble du Québec. Chez les personnes sans incapacité, cette proportion est de 59 % dans la région et de 67 % pour l'ensemble du Québec.

Figure 74

Taux de diplomation des personnes de 15 à 64 ans selon la présence d'une incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Selon le sexe et l'âge

Globalement, le taux de diplomation est plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec chez les personnes avec incapacité (44 % c. 52 %) de même que chez celles sans incapacité (59 % c. 67 %). Ces taux plus faibles s'observent notamment chez les hommes avec incapacité (37 % c. 52 %), chez les personnes avec incapacité de 35 à 54 ans (48 % c. 56 %) et chez celles de 55 à 64 ans (27 % c. 38 %). Le taux de diplomation des femmes et des 15 à 34 ans avec incapacité est toutefois similaire aux taux observés dans l'ensemble du Québec. Il faut aussi remarquer que l'écart entre le taux de diplomation des hommes avec et sans incapacité de la région (37 % c. 60 % ☐) est plus grand que celui observé dans l'ensemble du Québec (52 % c. 66 %).

Tableau 39

Taux de diplomation selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 à 64 ans, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
Avec incapacité	36,6*	51,8
Sans incapacité	60,2	66,1
Femmes		
Avec incapacité	50,6*	51,9
Sans incapacité	58,1	68,8
15 à 34 ans		
Avec incapacité	57,1*	56,3
Sans incapacité	62,3	71,3
35 à 54 ans		
Avec incapacité	47,8*	56,3
Sans incapacité	64,0	70,4
55 ans à 64 ans		
Avec incapacité	26,9**	38,1
Sans incapacité	30,3*	42,3
Total		
Avec incapacité	43,9	51,9
Sans incapacité	59,2	67,4

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 11 - Vie active et participation au marché du travail

Participer à la vie active signifie soit occuper un emploi, soit être en chômage et chercher du travail. En fait, la participation au marché du travail représente une facette essentielle de l'intégration sociale des personnes ; elle procure l'indépendance financière, permet de contribuer à la vie de la collectivité et offre une opportunité d'avoir des interactions sociales régulières en dehors du foyer.

Or, les personnes ayant une incapacité qui cherchent à s'intégrer au marché du travail rencontrent souvent des difficultés particulières, que celles-ci soient liées à leur incapacité ou encore à des obstacles dans leur environnement. Plusieurs enquêtes antérieures révèlent d'ailleurs que les personnes ayant une incapacité ont une participation au marché du travail considérablement plus faible que celles qui n'ont pas d'incapacité. C'est pourquoi il est essentiel de suivre l'évolution de certains indicateurs qui permettent de décrire la situation des personnes ayant une incapacité au regard de leur participation au marché du travail. Pour ce faire, nous avons retenu les indicateurs suivants : le *statut d'activité habituel*, le *statut d'emploi*, le *nombre d'heures de travail total par semaine* et la *capacité de travailler des personnes inactives*. Nous avons toutefois fait le choix de ne pas inclure le *taux de chômage*. Il nous était en effet impossible de produire cet indicateur au niveau régional à partir des données de l'EQLA puisque l'échantillon disponible était trop petit pour générer des données valides et fiables. D'autre part, le taux de chômage pour l'ensemble du Québec calculé à partir du recensement diffèrait trop de celui produit par l'EQLA (c'est-à-dire près du double) en raison de la différence dans sa façon de mesurer l'incapacité (voir le chapitre sur la méthodologie) ; c'est pourquoi nous ne présentons pas non plus ces données. À titre informatif, le taux de chômage des personnes ayant une incapacité est de 13 % en 1998 (EQLA 1998) en comparaison de 10 % dans l'ensemble de la population (avec et sans incapacité) du Québec.

	Indicateurs utilisés
Statut d'activité habituel	Activité principale des personnes de 15 ans et plus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Comprend les catégories suivantes : 1) en emploi, 2) aux études, 3) tient maison, 4) à la retraite et 5) sans emploi. (EQLA 1998)
Statut d'emploi	Distingue, parmi la population ayant des incapacités, les personnes en emploi, les personnes en chômage et les personnes ne faisant pas partie de la population active ou inactive, à partir des questions utilisées couramment par Statistique Canada. Ces questions réfèrent à la situation de la semaine ou des quatre semaines ayant précédé l'enquête, selon qu'il est question du travail ou de la recherche de travail, chez les 15 à 64 ans.

	Indicateurs utilisés
Statut d'emploi (suite)	Les personnes <i>en emploi</i> sont définies comme les personnes ayant travaillé la semaine précédant l'enquête (EQLA), avec rémunération dans une entreprise, sans rémunération dans une entreprise ou sur une ferme familiale, à son compte ou pour une allocation dans un atelier de travail. Les personnes en vacances, en congé à cause d'une maladie, en grève, en lock-out ou absentes du marché du travail pour d'autres raisons sont aussi considérées en emploi. Les personnes <i>en chômage</i>¹⁴ sont celles qui ont cherché du travail au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête. Ces dernières devaient aussi mentionner qu'elles auraient pu commencer à travailler la semaine précédente si un emploi avait été disponible. Dans le cas contraire, elles pouvaient être déjà en emploi, être temporairement malades ou invalides ou avoir des raisons personnelles ou familiales qui les auraient empêchées de commencer à travailler cette semaine-là. Les personnes <i>inactives</i> sont celles qui ne font pas partie de la population active, c'est-à-dire qui ne sont ni en emploi ni en chômage. (EQLA 1998)
Nombre d'heures de travail total par semaine	Nombre d'heures de travail total par semaine effectué par les personnes de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré. Les catégories sont les suivantes : 1) 28 heures de travail et plus (temps plein) et 2) 27 heures de travail et moins (temps partiel). (ESS 1998)
Capacité de travailler des personnes inactives	Cet indicateur permet de distinguer, parmi les personnes ne faisant pas partie de la population active, les personnes totalement incapables de travailler, celles limitées dans le genre et la quantité de travail et celles qui seraient capables de travailler sans limitation. Notons qu'il s'agit ici de la perception des répondants quant à leur capacité de travailler. (EQLA 1998)

¹⁴ Il est important de souligner que l'estimation de la proportion des adultes en chômage produite à partir de cet indicateur ne correspond pas au taux de chômage. Le premier indicateur donne une estimation de la proportion d'adultes en chômage parmi *l'ensemble de la population adulte (active et inactive)* alors que le second, soit le taux de chômage, procure une estimation de la proportion d'adultes en chômage parmi *l'ensemble de la population adulte active sur le marché du travail (en emploi et en chômage)*.

Statut d'activité habituel

Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

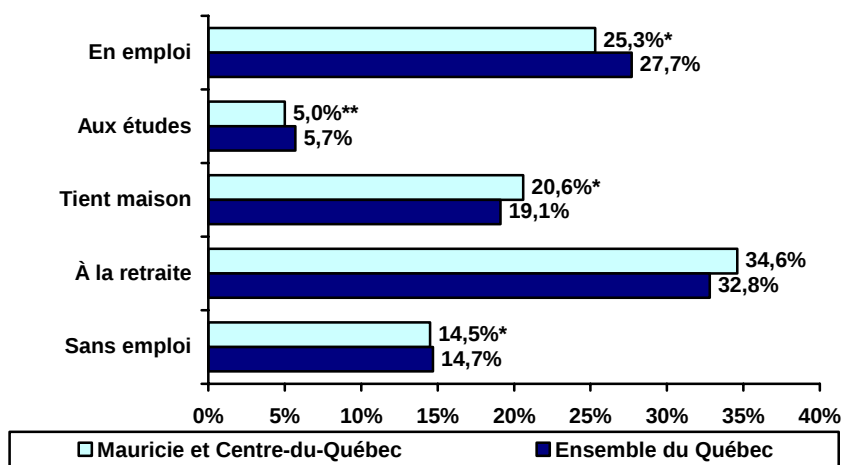
Dans la région, 35 % des personnes ayant une incapacité sont à la retraite (c. 33 % pour l'ensemble du Québec), le quart (25 %) sont en emploi (c. 28 % pour l'ensemble du Québec) et 21 % tiennent maison (c. 19 %). Finalement, 15 % des personnes ayant une incapacité sont sans emploi et 5 % sont aux études, soit des proportions similaires à celles notées pour l'ensemble du Québec.

Région de la Mauricie et du
Centre-du-Québec

Au total, 25 % des personnes ayant une incapacité sont en emploi en comparaison de plus de la moitié de celles sans incapacité (54 % ☑), ce qui est un écart considérable. Les hommes avec incapacité sont également nettement moins nombreux, en proportion, à être en emploi que ceux sans incapacité (23 % c. 63 % ☑) alors qu'ils sont plus nombreux à être à la retraite (40 % c. 14 % ☑) ou sans emploi (23 % c. 7 % ☑). L'écart est également important quand on compare les femmes avec et sans incapacité en emploi (23 % c. 45 % ☑). D'autre part, les femmes avec incapacité sont, en proportion, trois fois plus nombreuses que celles sans incapacité à être à la retraite (30 % c. 11 % ☑). Chez les 15 à 64 ans, c'est 37 % des personnes ayant une incapacité qui sont en emploi (c. 61 % ☑ sans incapacité) et 21 % qui sont sans emploi en comparaison de seulement 5 % (☑) des 15 à 64 ans sans incapacité.

Figure 75

Statut d'activité habituel, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998



Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 40

Statut d'activité habituel selon la présence d'une incapacité, le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

	En emploi	Aux études	Tient maison	À la retraite	Sans emploi
	%				
Hommes					
Avec incapacité	27,8*	dnp	dnp	40,0*	22,6*
Sans incapacité	63,3	14,2	2,0**	13,6	6,9*
Femmes					
Avec incapacité	23,1*	dnp	34,4*	29,9*	7,6**
Sans incapacité	45,3	12,6*	28,6	10,9*	2,6**
15 à 64 ans¹					
Avec incapacité	37,0	7,3**	18,0*	16,5*	21,1*
Sans incapacité	61,3	15,2	13,9	4,1*	5,4*
Total					
Avec incapacité	25,3*	5,0**	20,6*	34,6	14,5*
Sans incapacité	54,3	13,4	15,2	12,3	4,8*

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

1. La catégorie des 65 ans et plus a été retirée ; la grande majorité des personnes de cet âge étant à la retraite.

Statut d'emploi et nombre d'heures de travail

Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

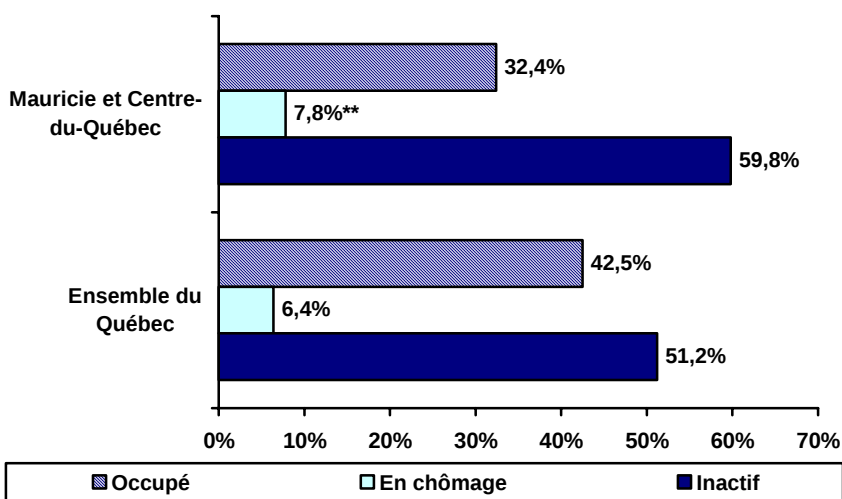
Dans la région, 60 % des personnes ayant une incapacité âgées de 15 à 64 ans sont inactives sur le marché du travail, ce qui est supérieur à la proportion observée dans l'ensemble du Québec, soit 51 %. D'autre part, 32 % des personnes avec incapacité de la région sont occupées (en emploi) et 8 % sont en chômage (c. respectivement 43 % et 6 % dans l'ensemble du Québec).

Nombre d'heures de travail
total par semaine

Dans la région, les personnes ayant une incapacité âgées de 15 à 64 ans sont, en proportion, un peu moins nombreuses que celles sans incapacité à travailler à temps plein (82 % c. 84 %) et un peu plus nombreuses à travailler à temps partiel (18 % c. 16 %). On ne remarque toutefois pas de différence notable dans la proportion des personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel selon la présence d'une incapacité dans l'ensemble du Québec.

Figure 76

Statut d'emploi, population de 15 à 64 ans avec incapacité, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Tableau 41

Nombre d'heures de travail total par semaine selon la présence d'une incapacité, population de 15 à 64 ans, 1998

	Temps plein (28 heures et plus)	Temps partiel (27 heures et moins)
	%	
Mauricie et Centre-du-Québec		
<i>Avec incapacité</i>	81,7	18,3 **
<i>Sans incapacité</i>	84,3	15,7
Ensemble du Québec		
<i>Avec incapacité</i>	86,1	13,9
<i>Sans incapacité</i>	86,4	13,6

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

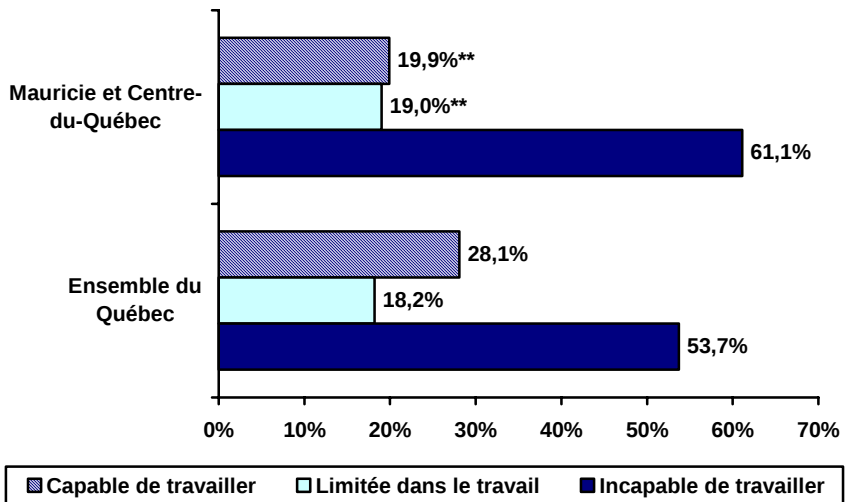
Capacité de travailler des personnes inactives

Mauricie et Centre-du-Québec versus l'ensemble du Québec

Dans la région, environ 61 % des personnes âgées de 15 à 64 ans inactives sur le marché du travail se considèrent comme totalement incapables d'occuper un emploi ou de travailler dans une entreprise en raison de leur incapacité comparativement à 54 % dans l'ensemble du Québec. D'autre part, 19 % des personnes inactives se disent limitées dans leur capacité à travailler en raison de leur incapacité (c. 18 % pour l'ensemble du Québec) alors que 20 % considèrent être capables de travailler sans limitations dues à leur incapacité (c. 28 % pour l'ensemble du Québec).

Figure 77

Capacité de travailler, population inactives de 15 à 64 ans avec incapacité, 1998



Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Chapitre 12 - Pratique d'activités physiques et de loisir

Les activités physiques et de loisir sont deux aspects essentiels au regard de l'intégration sociale des personnes ayant une incapacité. Les indicateurs retenus dans ce chapitre sont la *pratique d'activités physiques* et la *pratique d'activités de loisir autres que les activités physiques*.

	Indicateurs utilisés
Pratique d'activités physiques de loisir	Présente la proportion de personnes de 15 ans et plus qui ont pratiqué des activités physiques de loisir au cours des 12 derniers mois telles que la marche, les activités individuelles pratiquées durant l'été (golf, vélo, patin à roues alignées) ou durant l'hiver (ski alpin ou de randonnée, patinage), les sports d'équipe (soccer, baseball, basket-ball), les sports en duel (tennis, badminton, arts martiaux), les activités de conditionnement physique (baignade, danse ou jardinage). (EQLA 1998)
Pratique d'activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine	Présente la proportion de personnes de 15 ans et plus qui pratiquent des activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine. (ESS 1998)
Pratique d'activités de loisir autres que les activités physiques	Présente la proportion de personnes de 15 ans et plus qui ont pratiqué des activités de loisir autres que les activités physiques au cours des 12 derniers mois telles qu'aller au cinéma, au concert, participer à des rencontres avec la parenté ou les amis, jouer au bingo, ou encore s'adonner à un passe-temps, etc. (EQLA 1998)

Pratique d'activités physiques de loisir

Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

Dans la région, 68 % des personnes ayant une incapacité pratiquent des activités physiques durant les heures de loisir en comparaison de 65 % dans l'ensemble du Québec.

Les hommes affichent un taux de pratique plus faible que celui observé dans l'ensemble du Québec (62 % c. 67 %) alors qu'il est plus élevé chez les femmes (73 % c. 63 %).

La pratique d'activités physiques est également plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec chez les 15 à 64 ans (76 % c. 70 %), mais plus faible chez les 65 ans et plus (49 % c. 55 %).

Dans l'ensemble, les personnes de 15 à 64 ans sont, en proportion, plus nombreuses que les aînés de 65 ans et plus à pratiquer des activités physiques, tant dans la région (76 % c. 49 % ☑) que dans l'ensemble du Québec (70 % c. 55 % ☑). Par ailleurs, notons que, dans la région, les femmes affichent un taux de pratique plus élevé que les hommes (73 % c. 62 %) alors que dans l'ensemble du Québec, c'est l'inverse (63 % c. 67 %).

Tableau 42

Pratique d'activités physiques de loisir selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Sexe		
<i>Hommes</i>	61,9	67,1
<i>Femmes</i>	72,6	62,7
Âge		
<i>15 à 64 ans</i>	76,4	70,1
<i>65 ans et plus</i>	49,3	54,5
Total	67,8	64,6

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

Pratique d'activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine

Selon le sexe et l'âge

Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 34 % des personnes ayant une incapacité pratiquent des activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine en comparaison de 31 % dans l'ensemble du Québec. Les écarts les plus importants s'observent chez les femmes avec incapacité (37 % c. 30 % dans l'ensemble du Québec) ainsi que chez les 65 ans et plus avec incapacité (34 % c. 27 %).

D'autre part, les personnes ayant une incapacité sont, en proportion, moins nombreuses que celles sans incapacité à pratiquer des activités plus de deux fois par semaine dans la région (34 % c. 41 %) de même que dans l'ensemble du Québec (31 % c. 41 % ☑).

Tableau 43

Pratique d'activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Hommes		
<i>Avec incapacité</i>	31,0 *	31,5
<i>Sans incapacité</i>	43,0	43,4
Femmes		
<i>Avec incapacité</i>	37,2	30,0
<i>Sans incapacité</i>	39,0	39,5
15 à 64 ans		
<i>Avec incapacité</i>	34,4 *	32,7
<i>Sans incapacité</i>	39,9	41,2
65 ans et plus		
<i>Avec incapacité</i>	34,2 *	26,8
<i>Sans incapacité</i>	49,7	43,2
Total		
<i>Avec incapacité</i>	34,3	30,7
<i>Sans incapacité</i>	41,0	41,4

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, ESS 1998
Compilation : OPHQ 2002

Pratique d'activités de loisir autres que les activités physiques

Mauricie et Centre-du-Québec
versus l'ensemble du Québec

Dans la région, 73 % des personnes ayant une incapacité pratiquent des activités de loisir autres que physiques en comparaison de 72 % dans l'ensemble du Québec.

Les hommes de la région affichent toutefois un taux de pratique inférieur à celui observé chez ceux de l'ensemble du Québec (66 % c. 72 %) alors que les femmes avec incapacité sont plus nombreuses, en proportion, à pratiquer des activités de loisir (79 % c. 73 %).

Tableau 44

Pratique d'activités de loisir autres que les activités physiques selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, 1998

	Mauricie et Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Sexe		
<i>Hommes</i>	65,9	71,5
<i>Femmes</i>	78,5	72,9
Âge		
<i>15 à 64 ans</i>	76,7	76,8
<i>65 ans et plus</i>	64,9	63,9
Total	72,9	72,3

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998
Compilation : OPHQ 2002

La pratique d'activités de loisir est similaire dans la région et dans l'ensemble du Québec chez les 15 à 64 ans (77 %) de même que chez les 65 ans et plus (65 % c. 64 %).

Enfin, dans la région, les hommes sont moins nombreux que les femmes, en proportion, à pratiquer des activités de loisir (66 % c. 79 %) alors que dans l'ensemble du Québec, les taux sont similaires (73 % c. 72 %). Finalement, le taux de pratique des 15 à 64 ans est plus élevé que celui des 65 ans et plus (77 % c. 65 %). On observe le même phénomène dans l'ensemble du Québec (77 % c. 64 % ☑).

Conclusion

Ce document, qui illustre la situation des personnes ayant une incapacité dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, contient un vaste éventail d'indicateurs compilés à partir de données fiables portant sur les différents aspects de la vie sociale, professionnelle et scolaire des personnes avec incapacité. Qu'en ressort-il ? Tout d'abord, la région présente une prévalence des incapacités similaire à l'ensemble du Québec. Par contre, au point de vue des situations de dépendance et des limitations d'activités liées à l'incapacité, elle affiche des taux plus élevés. En effet, davantage de personnes ayant une incapacité vivent une situation de dépendance dans la réalisation de leurs activités quotidiennes et domestiques dans la région alors que moins sont sans désavantage malgré la présence d'une incapacité.

La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec présente un profil linguistique et socioculturel majoritairement francophone, tant chez sa population avec incapacité que sans incapacité. En conséquence, le bilinguisme est présent chez seulement le sixième de la population avec incapacité. De plus, le taux de personnes ne connaissant ni le français ni l'anglais est pratiquement nul. D'ailleurs, la proportion de personnes avec et sans incapacité qui ont un statut d'immigrant ou une origine ethnique autre que française ou britannique est nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec.

Sur le plan des ressources économiques, le portrait de la région est plus négatif que celui observé au Québec, et ce, sur la majorité des indicateurs. En effet, le revenu total moyen des personnes avec incapacité est inférieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes. On y observe aussi une proportion plus élevée de personnes qui vivent dans un ménage considéré comme pauvre, qui déclarent un revenu inférieur à 15 000 \$, qui vivent sous le seuil de faible revenu (en Mauricie seulement ; au Centre-du-Québec, la proportion est moins élevée), qui s'estiment pauvres lorsqu'elles comparent leur situation financière à celle des personnes de leur âge ou encore, qui ont eu des dépenses occasionnées par leur incapacité.

En ce qui concerne la scolarisation, l'écart négatif persiste entre les personnes ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas. Il faut souligner que les personnes avec incapacité de la région présentent, en outre, une scolarisation plus faible que celles de l'ensemble du Québec ; un moins grand nombre a complété des études postsecondaires ou obtenu un grade universitaire, une proportion plus faible détient un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles et une proportion plus élevée se situe dans le niveau le plus faible de scolarité relative.

Les données reliées à la participation au marché du travail révèlent, pour leur part, les difficultés d'intégration que vivent les personnes ayant une incapacité à cet égard, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec. En effet, plus de la moitié des personnes ayant une incapacité sont inactives sur le marché du travail bien que près de quatre sur dix parmi elles se considèrent capables de travailler, avec ou sans limitations dues à leur incapacité. La région compte cependant une plus forte proportion de personnes qui s'estiment totalement incapables de travailler parmi la population inactive.

Au chapitre de la santé et du bien-être, les indicateurs examinés dans ce portrait régional confirment la tendance suivante : la population avec incapacité perçoit plus négativement son état de santé physique et mentale que la population sans incapacité. On observe le même phénomène concernant la détresse psychologique. De plus, il ressort que les personnes avec incapacité de la région (particulièrement les hommes) sont, en proportion, plus nombreuses que celles de l'ensemble du Québec à percevoir négativement leur état de santé physique. Cependant, elles sont aussi nombreuses que celles du Québec à se classer au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique et, en revanche, elles sont moins nombreuses à percevoir négativement leur santé mentale.

Enfin, qu'en est-il de la situation des femmes avec incapacité dans la région ? D'abord, soulignons qu'en plus de présenter un profil moins favorable que les femmes sans incapacité, elles affichent également une situation souvent désavantageuse par rapport aux hommes avec incapacité. Par exemple, elles vivent plus d'isolement en étant plus souvent veuves, séparées ou divorcées et moins souvent mariées ou en union de fait que les hommes. Les femmes ayant une incapacité sont, en outre, défavorisées sur le plan des ressources économiques et du travail : leur revenu total moyen ne représente que 68 % de celui des hommes avec incapacité, elles vivent plus souvent dans un ménage considéré comme pauvre, sont plus souvent sous le seuil de faible revenu, elles sont plus nombreuses à déclarer un revenu inférieur à 15 000 \$ et sont moins souvent en emploi que les hommes ayant une incapacité. Par contre, plusieurs indicateurs nuancent ce portrait défavorable. En effet, les femmes avec incapacité sont moins nombreuses à se considérer pauvres et à vivre une situation d'insécurité alimentaire que les hommes avec incapacité. Aussi, elles ont une meilleure perception de leur état de santé physique, éprouvent moins de détresse psychologique, sont moins nombreuses à se classer au niveau faible de l'indice de soutien social et sont plus satisfaites de leur vie sociale. Elles sont également plus nombreuses à être diplômées, ce qui est un facteur d'importance. Enfin, les femmes de la région, plus que les hommes, pratiquent des activités physiques durant les heures de loisir de même que des activités de loisir autres que physiques (cinéma, concert, rencontre sociale, etc.). Les femmes ayant une incapacité sembleraient donc posséder des atouts pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent.

Annexes et références bibliographiques

Prendre note que les annexes 1 à 8 et les références bibliographiques se trouvent dans un fichier distinct.